Le Quotidien

SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN, 44e ANNÉE, N° 219 | DÉPÔT 1,13 $ + TAXES | JEUDI 6 JUILLET 2017 lequotidien.com

UNE MORT ÉVITABLE

Les grands-parents d'un bambin de 22 mois décédé dans des circonstances nébuleuses veulent des réponses

PAGES 2 ET 3

PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

LE GIN BORÉAL FAIT LE DÉLICE DES EXPERTS

PAGE 6

ARCHIVES LE QUOTIDIEN

Le roi Richard, du banc au bureau

Les Marquis perdent leur entraîneur, mais la LNAH gagne un commissaire

PAGE 39

Le quartier Sainte-Thérèse d'Arvida bientôt sacré patrimonial

Une consultation publique aura lieu à l'automne

PAGE 8

5174586

ROUSSEL INFORMATIQUE .COM
ON S'OCCUPE DE VOUS 7JOURS / 7
1130, boul. Talbot, Chicoutimi
543-0550

5134311

UN PROJET SOLIDE COMMENCE PAR UNE FONDATION SOLIDE!

Réservez avant le 20 juillet et obtenez 300 $ de rabais

PIERRE FORTIN
Directeur

TECHNO COFFRAGE
Les meilleurs prix du marché !
www.technocoffrage.com

Résidentiel - Commercial - Agricole | 418 590-0361

5198198

ARCHIVES LE QUOTIDIEN, GIMMY DESBIENS

MATTHIEU PARENTE-SOARES

Le présumé incendiaire demeure en prison

DOMINIQUE GOBEIL
dgobeil@lequotidien.com

Le Français Matthieu Parente-Soares restera en détention, lui qui fait face à des accusations d'homicide involontaire et d'incendie criminel après celui qui a coûté la vie d'un homme de 93 ans d'Alma le 13 juin.

Son enquête de remise en liberté mercredi au palais de justice d'Alma s'est déroulée sous une ordonnance de non-publication demandée par l'accusé de 29 ans, afin de ne pas « contaminer » le public en vue d'un éventuel procès devant jury. Les détails ne peuvent donc être révélés.

Devant la gravité des crimes reprochés, dont également du harcèlement envers la famille de la victime et de la négligence criminelle, le juge Paul Guimond a considéré les garanties offertes par la défense insuffisantes.

La Couronne, représentée par Me Julie Lajoie, a fait entendre un témoin qui a été contre-interrogé par Me Xavier Jean-Gagnon de la défense. Lui-même a fait témoigner son client. Parente-Soares parlait d'un ton très bas et était parfois inaudible pour les procureurs et le juge, qui l'ont fait répéter plusieurs fois.

L'affaire reviendra en cour le 12 juillet. Me Jean-Gagnon pense qu'une enquête préliminaire ne sera pas nécessaire et qu'il sera possible de fixer une date de procès à ce moment.

« Je considère que les éléments pour la sécurité et la confiance du public ont été rencontrés avec la décision du juge », a déclaré pour sa part Me Lajoie.

Une interdiction de la cour empêche Matthieu Parente-Soares d'entrer en contact avec la famille de son ex-conjointe, dont le grand-père a péri dans les flammes. Cinq personnes se trouvaient dans la résidence de la rue Sacré-Coeur lorsque le brasier s'est propagé vers 3 h du matin.

S'il est reconnu coupable d'avoir causé l'incendie criminel sans se soucier que la maison était habitée ou en sachant qu'elle l'était, Parente-Soares est passible d'une peine d'emprisonnement à vie.

La Couronne a expliqué qu'il n'y avait pas d'entente d'extradition entre le Canada et la France, ce qui fait en sorte que si l'accusé décidait de retourner en France, le Canada ne pourrait pas le forcer à revenir au pays pour être jugé. Ce n'est toutefois pas pour cette raison que le magistrat a refusé sa demande de remise en liberté.

« C'était un enfant enjoué qui aimait regarder passer les motoneiges devant notre maison. Jamais il ne s'est passé quinze jours sans que Charles ne vienne ici à la maison. La DPJ était peut-être déjà dans le décor, mais on ne le savait pas. On l'a su un mois avant son décès. C'est quelqu'un qui en avait assez de voir que l'enfant avait des blessures qui a fait un signalement à la DPJ. »

— Le grand-père

PAS DE NOUVELLES DE L'ENQUÊTE

Un silence qui pèse lourd

DENIS VILLENEUVE
dvilleneuve@lequotidien.com

Les grands-parents paternels du petit Charles avouent que le silence entourant les circonstances de la mort de l'enfant commence à peser lourd et ils sont furieux de ne pas savoir la vérité.

Selon les renseignements obtenus par A.S., mais qui n'ont pu être corroborés par la Sûreté du Québec, le décès de Charles a été constaté le samedi 18 juin 2016 entre 8 h et 9 h le matin à l'hôpital d'Alma, dans des circonstances qui demeurent nébuleuses.

La veille de sa mort, Charles aurait fait une chute en tombant d'un tricycle qui lui aurait causé une ecchymose au front. La saisie du tricycle et une analyse par la Sûreté du Québec n'auraient pas permis d'établir qu'il s'agit de la cause de la mort. « On ne sait rien d'officiel pour expliquer sa mort, mais selon ce que j'ai pu apprendre, c'est un coup porté à l'abdomen qui aurait causé des lésions internes et des hémorragies », affirme A.S.

Le petit corps a été transporté à Montréal pour des fins d'autopsie et ce n'est que 11 jours plus tard qu'il a pu être récupéré en vue de son incinération. « Le jeudi matin de l'incinération, la SQ ne voulait pas que le corps soit incinéré. Elle n'a permis l'incinération que le jeudi soir chez Alliance funéraire. C'est à ce moment qu'on a appris que ça pouvait être d'ordre criminel. Ça nous a sciés en deux ».

Treize mois plus tard, les grands-parents trouvent que le silence des enquêteurs, du Bureau du coroner et le comportement de la DPJ entourant la mort de Charles commence à peser lourd. Ce poids s'ajoute au fait que tous les événements touchant Charles se sont produits pratiquement sous leur propre nez, ce qui contribue à hausser leur niveau de remords. Les événements leur font comprendre maintenant certains comportements de l'enfant, à une certaine époque. « Je suis en crisse parce qu'on veut savoir. On aimerait un jour tourner la page. Advenant qu'il y ait des accusations criminelles de déposées, ça va prendre combien de temps avant que ça se termine ? »

L'autre crainte exprimée par les grands-parents est que l'on ait affaire à un crime parfait qui demeure impuni et sombre dans l'oubli après que le dossier aura été tabletté. Cette crainte est amplifiée par le fait qu'il y a trois semaines, des enquêteurs provenant de Québec sont venus et ont demandé s'il y avait du nouveau dans le dossier, ce qui n'a rien de rassurant.

A.S. assure qu'en effectuant cette sortie médiatique, il ne cherche pas à nuire à l'enquête en cours, mais cherche à connaître la vérité. « Je combats actuellement deux cancers, mais ce n'est rien à côté de ce que je vis actuellement autour de la mort de Charles », conclut-il.

Du côté de la Sûreté du Québec, la porte-parole Hélène Nepton a mentionné que l'enquête entourant cette mort suspecte se poursuivait sans plus de commentaires.

PHOTO 123RF

5186130

PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

DES GRANDS-PARENTS ATTERRÉS PAR LA MORT SUSPECTE D'UN BAMBIN DE 22 MOIS

« Qui a tué notre petit-fils ? »

DENIS VILLENEUVE
dvilleneuve@lequotidien.com

« Qui a tué notre petit-fils ? » Depuis 13 mois, cette question vient hanter quotidiennement l'esprit de A.S. et de sa conjointe, grands-parents du petit Charles (prénom fictif) qui, le 18 juin 2016, est décédé à l'âge de 22 mois dans des circonstances suspectes. Depuis, l'enquête de la Sûreté du Québec (SQ) pour éclaircir les circonstances de la mort du petit garçon suit son cours, tandis que le rapport du Bureau du coroner du Québec se fait attendre.

Le 27 juin dernier, l'affaire a fait grand bruit à la suite du dépôt par la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse d'un rapport révélant des lacunes importantes dans le fonctionnement de la Direction de la protection de la jeunesse du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Désirant livrer leur état d'âme face au silence de tous les intervenants au dossier, dont la Division des enquêtes des crimes contre la personne de la Sûreté du Québec dans ce qui pourrait devenir un infanticide, les grands-parents paternels avouent qu'ils n'en peuvent plus de ne pas avoir de réponse. C'est pourquoi ils ont sollicité une entrevue au *Quotidien* qui a duré plus de deux heures pour raconter en détail la vie trop courte de l'enfant.

Selon A.S., le petit Charles est né d'un couple plutôt dysfonctionnel vivant dans un village du nord du Saguenay. La mère faisait preuve de négligence dès la naissance, en ne procurant pas les boires nécessaires la nuit, négligeant les changements de couche dès les premiers jours après la naissance, etc. Selon le témoignage rendu, l'infirmière du CLSC mandatée pour effectuer la première visite n'aurait pas effectué de retour au foyer parce que la mère aurait prétexté sa non-disponibilité et des absences pour ne plus la revoir.

Le couple serait allé vivre chez des parents proches avec le petit Charles pendant un mois avant de retourner chez lui et de se séparer définitivement trois semaines après leur retour à la vie commune. Charles fréquentait son père en garde partagée à raison d'une fin de semaine sur deux, une période qui avait tendance à s'allonger face aux réticences de la mère à prendre en charge le petit.

Les 22 mois de vie de Charles ont permis aux grands-parents paternels de fréquenter l'enfant.

« On a fait bien des voyages pour l'amener ici, à la maison. C'était un enfant enjoué qui aimait regarder passer les motoneiges devant notre maison. Jamais il ne s'est passé quinze jours sans que Charles ne vienne ici à la maison. La DPJ était peut-être déjà dans le décor, mais on ne le savait pas. On l'a su un mois avant son décès. C'est quelqu'un qui en avait assez de voir que l'enfant avait des blessures qui a fait un signalement à la DPJ », explique la grand-mère.

Entre décembre 2015 et juin 2016, moment où entre un nouveau personnage dans la vie de Charles, A.S. se rappelle avoir vu des ecchymoses au front, à la joue, au coin d'un oeil, d'une lèvre, au bout d'un doigt, toujours explicables sous prétexte que l'enfant était turbulent, apprenait à marcher, etc.

« Charles a eu la langue perforée, une incision à une oreille qui a nécessité deux points de suture. Selon les informations qu'on a eues, Charles serait tombé dans le bain. Comment s'est-il coupé l'oreille sans avoir d'ecchymoses sur le corps après être tombé dans le bain ? » interroge A.S. Le constat d'une enflure à une main n'aurait jamais reçu d'explications.

BLESSURES À LA JAMBE

En ce qui a trait à la blessure à une jambe subie à deux endroits, A.S. affirme que la mère se serait déplacée à l'urgence de l'hôpital de Jonquière, où une radiographie n'aurait pas permis de constater une blessure au haut du genou sans fracture. Le port d'une attelle de plastique a alors été recommandé, mais ce n'est que trois semaines plus tard lors d'une visite effectuée par le père à l'hôpital de Chicoutimi qu'une fracture au fémur a été constatée. « À l'hôpital, ils nous ont demandé ce qui était arrivé. On a répété la version que nous avait donnée la mère. »

Selon les renseignements obtenus par A.S. à travers les contacts policiers, trois versions auraient été données pour expliquer la blessure soit une chute d'un pouf, d'un coffre à jouets et d'un quatre roues. C'est cette dernière blessure qui aurait entraîné le signalement auprès de la DPJ le 16 mai avec la suite tragique que l'on connaît survenue le 18 juin.

BARRAGE ROUTIER À JONQUIÈRE

Une dame refuse de souffler dans l'alcootest

KATERINE BELLEY-MURRAY
kbelley-murray@lequotidien.com

Une dame dans la cinquantaine a refusé de se soumettre au test d'ivressomètre, mercredi, lors d'un barrage routier sur la rue Saint-Dominique, près du camping Jonquière.

Le refus de se soumettre à un test d'alcoolémie est aussi gravement sanctionné que le fait de conduire avec un taux d'alcoolémie dépassant la limite permise.

Les policiers de la Sécurité publique de Saguenay ont mené une opération planifiée de contrôle routier entre 16h45 et 21h30, en collaboration avec les contrôleurs routiers de la SAAQ. Quelque 600 véhicules ont été vérifiés. Deux conducteurs ont reçu des avis de vérification mécanique.

«Il va y avoir d'autres opérations de ce type dans les prochains mois. En fait, chaque semaine, on en fait sur les quarts de travail normaux», a mentionné le sergent Stéphane Martel, rencontré sur les lieux.

Mercredi, les policiers avaient choisi cet endroit de manière stratégique, puisque le beau temps avait incité de nombreux citoyens à se rendre à la plage du camping Jonquière. «Nous remarquons que plusieurs personnes ont recours à un conducteur désigné», a souligné le sergent Martel.

Rappelons que Saguenay est arrivé au peu enviable premier rang des régions métropolitaines de recensement en 2015 pour le taux de conduite avec les facultés affaiblies.

En 2015, il y a eu 217 cas de facultés affaiblies déclarées par la police (incluant l'alcool et les drogues) par tranche de 100 000 habitants pour la RMR de Saguenay. La moyenne provinciale s'élève à 184.

Les policiers ont intercepté 600 conducteurs. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY

Le dépanneur Chez Tremblay a été la proie des flammes, mardi. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, LOUIS POTVIN

FEU AU DÉPANNEUR DE SAINT-EUGÈNE

La foudre serait la coupable

LOUIS POTVIN
lpotvin@lequotidien.com

L'incendie qui a détruit le dépanneur Chez Tremblay de Saint-Eugène d'Argentenay mardi aurait été causé par la foudre.

« C'est l'hypothèse que nous retenons pour l'instant. Il reste encore des vérifications à faire et ça va prendre quelques jours avant de déterminer exactement la cause. Une chose est sûre, il ne s'agit pas d'un incendie criminel », a informé le directeur du service incendie de Dolbeau-Mistassini Daniel Cantin.

Mardi après-midi, vers 15 h 15, le feu a pris naissance dans les bureaux du dépanneur situé à l'étage de ce vieux bâtiment. Les propriétaires n'ont rien pu faire pour essayer d'éteindre le feu tant le brasier a pris de l'ampleur rapidement.

À l'arrivée des pompiers, quelques minutes plus tard, l'embrassement était généralisé. La bâtisse est une perte totale.

REBÂTIR

Remis un peu de leurs émotions, les propriétaires ont indiqué lors d'une entrevue dans une station radio qu'ils pensaient reconstruire un dépanneur au même endroit selon les indemnisations qu'ils pourraient obtenir de leur compagnie d'assurance.

Les citoyens de Saint-Eugène et celles avoisinantes ne veulent pas perdre ce service essentiel.

NOUS JOINDRE

Vous avez une nouvelle ou une opinion?
redaction@lequotidien.com

TWITTER
twitter.com/lequotidien_cyb

FACEBOOK
facebook.com/LeQuotidienProgres

RÉDACTION
Saguenay 418 690-8800
Alma 418 668-0920
Télécopieur 418 690-8805

ABONNEMENTS
418 545-4664
Lundi au vendredi: 7h30 - 16h30
Sans frais
1 (800) 866-3658

PUBLICITÉ
418 545-4474
Télécopieur: 690-8824
Lundi au vendredi 8h30 à 16h30

PETITES ANNONCES
418 549-4444
Télécopieur 418 690-8360
Lundi au vendredi 8h30 à 16h30

SOMMAIRE

arts	22
bandes dessinées	25
détente	24
décès	28
économie & bourse	23
horoscope	25
météo	26
petites annonces	26
télévision	25
sports	32

Avis aux termes de la Loi sur les journaux et autres publications (L.R.Q. J-1)
Le Quotidien est publié et édité par la société 3 834 310 Canada inc., ayant une place d'affaires au 1051, boulevard Talbot, Saguenay (Québec) G7H5C1. Le Quotidien est imprimé aux ateliers Le Progrès du Saguenay (société 3 834 310 Canada inc.), sis au 1051, boulevard Talbot, Saguenay (Québec) G7H5C1.
Merci de recycler ce journal.

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

TÉLÉCHARGER, *verbe*

Définitions – [Informatique] Transférer (des données) entre ordinateurs au moyen d'un réseau téléinformatique. [Spécialement] Transférer (des données) d'un serveur vers un ordinateur client. Transférer (des données) d'un ordinateur distant vers un ordinateur local.

Antonyme – *téléverser* : Transférer (des données) d'un ordinateur client vers un serveur à travers un réseau téléinformatique. Transférer (des données) d'un ordinateur local vers un ordinateur distant.

Après le français, l'anglais !
Antidote 9
WINDOWS • MAC • LINUX
www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS
leSoleil leDroit leNouvelliste laTribune leQuotidien leProgrès dimanche laVoixdel'Est

5200103

Tristan parti «jouer comme un enfant»

Le petit garçon de huit ans a succombé à son cancer

MÉLANIE CÔTÉ
mcote@lequotidien.com

Le petit Tristan Boily a perdu son combat contre le cancer, mercredi matin, à l'âge de 8 ans.

C'est sa mère, Caroline Tremblay, qui en a fait la triste annonce dans une publication Facebook.

«À 4 h ce matin, mon grand garçon, mon super héros, le plus fort des combattants, a déployé ses ailes pour aller enfin se reposer, a-t-elle exprimé. C'est durant nos petites vacances en Outaouais qu'il a choisi ce moment. Il ne voulait pas retourner à la maison, il est parti dans mes bras, trop rapidement. C'est le cœur brisé que nous sommes en route vers la maison, sans lui, mais je sais qu'il est là avec nous pas loin. Repose-toi mon grand, tu as maintenant le droit de jouer comme un enfant. Je ne te dis pas au revoir, car je sais que tu es là. On t'aime très fort.»

Le message a attiré de nombreux messages de sympathies. En plus de ses parents, Caroline Tremblay et Mario Boily, Tristan laisse également dans le deuil sa grande sœur Jade.

«On a eu la chance de le côtoyer, de jaser avec sa famille, de connaître les gens autour de lui... On est profondément touchés.»

— Sonny Caouette, du groupe 2Frères

RECHUTE

Il y a un peu plus d'un an, au printemps 2016, la bonne nouvelle était tombée pour la famille. Tristan était en rémission d'un cancer du cerveau. Malheureusement, depuis cet hiver, il était à nouveau malade et devait subir des traitements de radio et de chimiothérapie. Un spectacle-bénéfice avec le groupe 2Frères, au Vieux-Théâtre à La Baie, avait d'ailleurs été organisé pour la famille qui devait se déplacer fréquemment à l'extérieur de la région pour les traitements.

La triste nouvelle a touché le duo qui a appris la nouvelle via les médias sociaux. «C'est tellement triste. Quand Érik et moi on a vu la nouvelle, on a été particulièrement touchés. Je ne m'attendais pas à ça. C'était un petit garçon tellement combattant, plein d'espoir, a confié Sonny Caouette lors d'un entretien téléphonique. On a eu la chance de la côtoyer, de jaser avec sa famille, de connaître les gens autour de lui... On est profondément touchés.»

En 2015, le petit Tristan était l'enfant porte-parole du Défi des têtes rasées Leucan. C'est avec le sourire accroché au visage qu'il avait donné les premiers coups de rasoir à son père et à son grand-père. **AVEC ANNE-MARIE GRAVEL**

En mars dernier, Tristan Boily avait eu le bonheur de rencontrer Sonny et Érick Caouette, du groupe 2Frères. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY

INVITATION PORTES OUVERTES
Ouverture de notre mini-putt entièrement rénové
GRATUIT pour tous !

SAMEDI 8 JUILLET
de 11 h à 16 h (Remis au lendemain en cas de pluie)

VENEZ RENCONTRER LE PRO M. BIRDIE LUI-MÊME, CARL CARMONI, GRAND CHAMPION DE MINI-PUTT AU QUÉBEC

Animation sur place
Prix de participation et surprises

DIMANCHE 9 JUILLET
TOURNOI DE MINI-PUTT POUR LES GRANDS
2 JOUEURS
Venez voir ou participer à 11 h
Inscription le samedi 7,50 $ ch.
Venez vous mesurer à M. et Mme Carmoni
BIENVENUE À TOUS!

Club de Golf Le Ricochet

5208703

Promotion Saguenay · Ville de Saguenay au service du citoyen · RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT THÉÂTRE BANQUE NATIONALE · SODEC Québec · PASCAN · DIFFUSION SAGUENAY

DU 19 JUILLET AU 19 AOÛT
1-888 873-3333 | 418 698-4080 | quebecissime.net

5197193

Les frères Benoît et Jean-Philippe entourent ici leur père Serge Bouchard. — PHOTO COURTOISIE

La Distillerie du fjord de Saint-David-de-Falardeau a remporté la médaille d'or dans sa catégorie pour son gin lors de la Compétition internationale de spiritueux de San Francisco. — PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

DES HONNEURS POUR LE GIN AUX AROMATES BORÉAUX

La Distillerie du fjord frappe un grand coup

MYRIAM GAUTHIER
mgauthier@lequotidien.com

La Distillerie du fjord de Saint-David-de-Falardeau a remporté les honneurs grâce à son gin aux aromates boréaux. Le gin de fabrication artisanale, qui se retrouvera bientôt sur les tablettes de la Société des alcools du Québec (SAQ), a notamment décroché la médaille d'or dans sa catégorie lors de la Compétition internationale de spiritueux de San Francisco, l'une des plus prestigieuses du domaine.

Les trois fondateurs de l'entreprise familiale, les frères Jean-Philippe et Benoît ainsi que leur père Serge Bouchard, ont reçu ces bonnes nouvelles à quelques jours d'intervalle, en mai, lors du dévoilement des résultats de deux compétitions internationales.

Lors de la San Francisco World Spirits Competition, de son nom original, le gin de la microdistillerie saguenéenne a remporté l'or dans la catégorie gin, qui comptait 256 participants. « Nous sommes la seule entreprise québécoise qui est ressortie avec une médaille d'or cette année pour notre gin », a souligné avec fierté Jean-Philippe Bouchard, lors d'un entretien téléphonique avec *Le Quotidien*.

La Distillerie du fjord s'est aussi démarquée à New York. Le gin inspiré des richesses boréales de la région a mérité la médaille d'argent dans la catégorie gin ainsi que la distinction de la distillerie de gin du Québec de l'année à la New York International Spirits Competition.

Les fondateurs de l'entreprise ont donc entre les mains un spiritueux primé internationalement, avant même sa mise en marché. « C'est certain que nous aurons une mention des prix sur la bouteille ! » a lancé joyeusement Jean-Philippe Bouchard.

SAQ : DANS 4 À 5 SEMAINES

Les derniers mois ont été prolifiques pour la Distillerie du fjord, depuis son lancement médiatique, en décembre. Le trio, auquel un employé prête maintenant main-forte, en est maintenant au sprint final de l'embouteillage avant de livrer la semaine prochaine sa première commande à la SAQ.

« Nous avons déposé notre offre de produit à la SAQ, un processus qui prend plusieurs mois, et nous avons ensuite reçu une commande de 400 caisses de 12 bouteilles chacune », a-t-il mentionné. Les 4800 bouteilles se retrouveront sur les tablettes d'une centaine de succursales de la province d'ici quatre à cinq semaines. Les succursales de la région seront priorisées. « C'était très important pour nous », a insisté le jeune homme.

Pour livrer la marchandise, les membres de la famille Bouchard ont rapidement dû rendre leur distillerie opérationnelle. Une fois la première commande livrée, la microdistillerie compte orienter sa production vers l'établissement d'un inventaire en prévision des demandes futures.

« Dans un deuxième temps, pour notre seconde commande de la SAQ, en voyant à quelle vitesse la première se sera écoulée, nous allons pouvoir établir notre rythme de croisière pour répondre à la demande », a ajouté M. Bouchard.

Un événement sera organisé pour le lancement officiel du produit et le dévoilement de l'image de marque du gin.

Par ailleurs, avant que le gin de la microdistillerie ne soit primé, soulignons que l'entreprise régionale avait déjà reçu au printemps le prix Coup de cœur au Gala des Grands prix agroalimentaires de la région ainsi qu'une bourse de 5000 $ du Centre d'entrepreneuriat et d'essaimage de l'Université du Québec à Chicoutimi.

Le gin aux aromates boréaux de la Distillerie du fjord sera disponible d'ici quatre à cinq semaines dans une centaine de succursales de la SAQ. L'équipe de la distillerie en est maintenant au sprint final de l'embouteillage. — PHOTOS LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

Cégep de Jonquière : de l'emploi pour les diplômés

La Distillerie du fjord a engagé au printemps un finissant de la première cohorte de l'attestation d'études collégiales en techniques de production en microbrasserie du Cégep de Jonquière et espère pouvoir engager un nouveau technicien de brasserie à l'automne. Le stagiaire en distillation a été engagé à la suite de son stage de fin d'études. « Nous espérons avoir un deuxième stagiaire de la prochaine cohorte à l'automne et éventuellement créer un emploi supplémentaire. Ce programme nous permet d'avoir accès rapidement à une main-d'œuvre qualifiée et à proximité », a souligné Jean-Philippe Bouchard, l'un des trois actionnaires de la microdistillerie. La formation, une première au Québec, est offerte par Mastera, le service de formation continue du Cégep de Jonquière, depuis novembre 2016. Le programme de 525 heures est étalé sur six mois. **MYRIAM GAUTHIER**

Une recette boréale

La Distillerie du fjord, située au pied des monts Valin, utilise l'eau de source de qualité du secteur, ainsi qu'un mélange d'aromates issus de la flore boréale. Le myrique baumier, le poivre des dunes et les jeunes pousses de sapin font notamment partie de la recette secrète de l'entreprise. **MYRIAM GAUTHIER**

Six mois pour une soirée chips et salsa

STÉPHANE BÉGIN
sbegin@lequotidien.com

Le Chicoutimien Kevin Duperré reçoit une sentence de six mois de détention en société pour avoir ravagé une partie d'un champ de maïs, dérobé la cargaison d'un camion de croustilles et avoir fracassé les vitres de voitures en y lançant des pots de sauce salsa. Tout ça uniquement pour avoir du plaisir.

Le jeune homme de 23 ans était de retour devant le juge Pierre Lortie, mercredi matin, au Palais de justice de Chicoutimi. Me Nicole Ouellet, de la Couronne, et Me Charles Cantin, en défense, ont soumis une suggestion commune au magistrat.

Il avait plaidé coupable en mars à deux accusations de méfaits, deux autres de vol, deux bris de condition et une introduction par effraction.

En août 2015, Duperré et Christopher Ratté (six mois en prison) circulent dans une voiture Mustang. Le premier arrêt s'effectue à l'entrepôt Frito Lay. Ils y dérobent pour 900 $ de croustilles et causent 200 $ de dommages.

Après avoir quitté les lieux, le duo s'amuse en lançant des pots de salsa sur des voitures stationnées. Les dommages s'élèvent à au moins 1200 $.

Et pour terminer leur soirée en beauté, ils se rendent dans un champ de maïs de Laterrière et ravagent une partie de la plantation.

Le propriétaire de la terre a entendu le bruit et a communiqué avec les policiers. Lorsqu'ils ont pu mettre la main au collet des malfaiteurs, ceux-ci nettoyaient leur véhicule tout en tentant d'expliquer qu'ils étaient allés se promener dans un champ de boue. La version n'a pas été crue.

Tout comme leur tentative de dire qu'ils n'avaient rien à voir avec les vols et les méfaits sur des véhicules, même si leurs vêtements étaient tachés de sauce salsa. « Si mon client a obtenu six mois en société, c'est que le rapport présentenciel laisse entrevoir de l'espoir. On dit qu'il peut travailler et étudier, mais qu'en raison de son TDAH, il a de la difficulté à mettre ses projets de l'avant », a soutenu Me Cantin.

Me Charles Cantin — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

5208636

Plus qu'une question de formalité

Le quartier Sainte-Thérèse d'Arvida sera sacré site patrimonial

KATERINE BELLEY-MURRAY
kbelley-murray@lequotidien.com

Le ministre de la Culture et des Communications, Luc Fortin, a signé la recommandation visant à ce que soit déclaré patrimonial le quartier Sainte-Thérèse à Arvida. «La déclaration officielle est une formalité, maintenant que le ministre a recommandé le site», affirme le député de Jonquière, Sylvain Gaudreault.

À ce jour, il n'existe que douze sites patrimoniaux déclarés par le gouvernement du Québec. Arvida sera le 13e, au terme d'une consultation publique qui aura lieu à l'automne.

«La déclaration d'un site patrimonial constitue une mesure exceptionnelle de protection légale», peut-on lire dans un communiqué émis par le gouvernement. D'ailleurs, même si la déclaration n'est pas encore officielle, les mesures de protection de la Loi sur le patrimoine culturel s'appliqueront à partir du 12 juillet 2017.

Le conseiller municipal du secteur, Carl Dufour, explique que certains élus riaient littéralement de lui lorsqu'il vantait la valeur patrimoniale d'Arvida, il y a quelques années.

«Au début, certains trouvaient cela ridicule. On est habitués au site parce que l'on vit dedans, donc on s'aperçoit moins de sa valeur. Aujourd'hui, il faut constater que pour la région, c'est important ce que l'on vit là. On ne peut pas toujours vivre du bois et de l'aluminium. Arvida, c'est un produit d'appel touristique. Il nous reste maintenant à se mettre beau pour recevoir la visite!»

À ce jour, il n'existe que douze sites patrimoniaux déclarés par le gouvernement du Québec. Arvida sera le 13e, au terme d'une consultation publique qui aura lieu à l'automne. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN

C'est d'ailleurs lorsque Carl Dufour et Sylvain Gaudreault ont convaincu le ministre Fortin de se rendre à Arvida pour visiter le site qu'ils estiment avoir «gagné leur pari».

«Lorsque le ministre est venu, à partir de ce moment, il a vu la pertinence, explique Sylvain Gaudreault. Avant, c'était théorique. Là, il a eu le déclic.»

UNESCO

La candidature d'Arvida a été envoyée à Parcs Canada dans le but d'être sur la liste indicative du Canada pour l'UNESCO. La réponse est attendue en décembre.

«Ça fait longtemps qu'on attendait après cela (la désignation). Je dis aux citoyens qu'il ne faut pas avoir peur. Il faut être fiers. Ça ne rendra pas les choses plus compliquées côté rénovations, soutient le conseiller municipal du secteur, Carl Dufour. Ce sera la même chose que c'est actuellement avec les normes municipales. Et des subventions alléchantes continueront d'être en vigueur.»

En 2011, Arvida a reçu le prix Thomas-Baillargé remis par l'Ordre des architectes du Québec. L'année suivante, le secteur recevait le prix Prince-de-Galles, qui souligne le leadership en matière de patrimoine. Plus tôt cette année, le quartier Sainte-Thérèse a obtenu la désignation de Lieu historique national du Canada.

«La reconnaissance du gouvernement du Québec est celle qui nous manquait avant l'UNESCO, explique le conseiller municipal. Nous avons un dossier super crédible scientifiquement. Il n'existe pas d'autre milieu industriel planifié ainsi en Amérique du Nord. L'importance d'Arvida est là.»

Un exploit technique

L'intérêt patrimonial d'Arvida repose sur différents critères. Arvida présente un exploit technique remarquable en raison de la construction en 135 jours des 270 premières maisons. Également, Arvida représentait le plus important lieu de production d'aluminium au monde entre la Seconde Guerre mondiale et la décennie 70. Dans son communiqué, le ministère mentionne aussi qu'Arvida «constitue un exemple particulièrement achevé et avant-gardiste de ville mono-industrielle planifiée». **KATERINE BELLEY-MURRAY**

Sites déclarés par Québec

Voici la liste des douze sites patrimoniaux déclarés par le gouvernement du Québec:

- **Vieux-Québec**
- **Montréal**
- **Mont-Royal**
- **Beauport**
- **Charlesbourg**
- **Île-d'Orléans**
- **La Prairie**
- **Percé**
- **Sillery**
- **Trois-Rivières**
- **Bois-de-Saraguay**
- **Archipel-de-Mingan**

LOTO QUÉBEC — RÉSULTATS DU : MARDI 4 JUILLET 2017

TOUT OU RIEN 03 04 05 06 07 08 10 13 15 19 21 24
Lotto D 4 5 3 5 6 4 3 6
Sprint 01 10 33 37 45
Loto Poker V♡ V♣ V♠ A♢ A♠
Astro Jour - Mois - Année - Signe : 07 JANVIER 11 GÉMEAUX
Banco 02 04 08 13 21 23 28 29 35 36 / 37 39 42 48 52 53 58 61 66 68 — Turbo × 2
Quotidienne ❷88 ❸392 ❹0665
Triplex 09 16 36 38 40
Extra 1792426
Gagnant à vie! ÉDITION SPÉCIALE — 100 000 $ qui revient chaque année, pour toute la vie!
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.
lotoquebec.com/loteries
5206980

Promotion Saguenay appuie financièrement les événements que les citoyens de Saguenay ont à coeur et vous invite à y participer en grand nombre!

PROMOTION SAGUENAY FIÈRE PARTENAIRE DU

AVOIR À COEUR SAGUENAY

FESTIVAL DES VINS DE SAGUENAY
DU 13 AU 15 JUILLET

Promotion Saguenay
UNE VILLE - UN FJORD
1 800 463 6565
418 698 3167
SAGUENAY.CA
5202733

CONVERSION DE L'ÉGLISE SAINT-ÉDOUARD EN BIBLIOTHÈQUE

Un appui total de Serge Simard

PASCAL GIRARD
pgirard@lequotidien.com

Le député libéral de Dubuc, Serge Simard, appuie sans réserve le projet, évalué entre 12 et 15 M$, de transformer l'église Saint-Édouard, fermée en 2006, en bibliothèque. Il déplore que le dossier n'ait pas avancé depuis son départ comme conseiller municipal et président du conseil d'arrondissement de La Baie.

« La première bibliothèque à Saguenay qui devait être faite c'était celle de Port-Alfred. On a fait Jonquière et on a mis 4 M$ dans celle d'Arvida et il y a personne qui a parlé. (...) On avait travaillé nous autres les trois échevins là-dessus. On était allé voir les autres églises transformées en bibliothèques. Mais dans ce temps-là, on n'a pas été capable de le faire pour toutes sortes de raisons. Le monde chialait sur les bateaux de croisière. Ça a traîné », s'est rappelé, lors d'un entretien téléphonique, celui qui a été président de l'arrondissement de La Baie de 2002 à 2008, avant de faire le saut sur la scène provinciale avec le Parti libéral.

« La première bibliothèque à Saguenay qui devait être faite c'était celle de Port-Alfred. »

— Serge Simard

Serge Simard n'est pas effrayé par le coût estimé. Selon lui, le projet de bibliothèque à Port-Alfred était évalué à 14 M$ lorsqu'il était conseiller.

« C'est vraiment structurant pour Port-Alfred. Le secteur a besoin d'amour. Les restaurants, c'est fermé. Les magasins, c'est fermé. Les services sont en train de mourir dans ce secteur-là. On est train de bouffer le patrimoine des gens, car la valeur des maisons va baisser », a-t-il lancé en guise de cri du coeur pour le quartier qui a vu disparaître son poumon économique avec la fermeture de la Consol, une usine à papier qui a cessé ses opérations en 2004 et qui a été démolie deux ans plus tard.

DEUX CONSEILLERS SUR TROIS

Le député a transmis récemment une lettre d'appui au comité de sauvegarde de l'église Saint-Édouard, maintenant nommé Patrimoine Saint-Édouard. L'organisme, qui a maintenant une existence légale, a tenu un point de presse mercredi après-midi devant l'ancien lieu de culte situé en plein coeur du secteur Port-Alfred à La Baie. Le président du comité, Martin Saint-Pierre, a dévoilé que le comité retenait officiellement l'option de la reconversion en bibliothèque. Lors d'une rencontre citoyenne tenue plus tôt ce printemps, le comité se gardait une porte ouverte. Celui qui est également directeur général de Centraide pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean a fait la liste des appuis politiques que reçoit le projet. Il a d'abord affirmé qu'il avait reçu l'assentiment de deux des trois membres du conseil d'arrondissement de La Baie, avant de reconnaître en entrevue avec *Le Quotidien* qu'il n'avait pas réussi à rallier le conseiller Luc Boivin à sa cause. « C'est Luc qui nous manque. On va rencontrer chacun des candidats. On se veut un comité apolitique », a-t-il souligné.

Le comité Patrimoine Saint-Édouard a tenu un point de presse devant l'église fermée depuis 2006. Il recommande sa conversion en bibliothèque. — PHOTO LE QUOTIDIEN, YOHANN GASSE

Présente sur place, la conseillère Martine Gauthier, membre du Parti des citoyens, a expliqué que Luc Boivin, lui aussi du PCS, affirmait qu'il ne voulait pas engager le prochain conseil. « Jean-Pierre Blackburn (le chef du PCS) et moi on a demandé à rencontrer le comité. Pourquoi moi j'y crois, c'est qu'il faut envoyer un signal clair pour Port-Alfred », a clamé celle qui, si elle est réélue, hériterait de ce secteur en raison du redécoupage électoral.

La chef de l'Équipe du renouveau démocratique, Josée Néron, assistait également à la conférence de presse. Interrogée par la suite, elle a affirmé que dans son programme, l'ERD s'engageait à appuyer la démarche du comité dans sa recherche de solutions. Pressée de questions par *Le Quotidien*, elle s'est avancée plus loin. « Oui, je ferais le projet », a-t-elle assuré, consciente de l'ampleur de l'investissement requis.

ÉTUDE

L'arrondissement de La Baie a entre les mains une étude réalisée sur l'état de la structure de l'église Saint-Édouard. Initialement, elle devait être présentée au public. « On voulait faire une conférence de presse et la présenter, mais il y a eu d'autres choix qui ont été faits », a mentionné Mme Gauthier.

Toutefois, le comité a pu la consulter. Son contenu n'empêcherait pas la réalisation du projet.

5209014

DÉBUT DE LA MIGRATION DE LA TORDEUSE DU BOURGEON D'ÉPINETTE

Jusqu'à 400 km en une nuit

PASCAL GIRARD
pgirard@lequotidien.com

Les papillons de la tordeuse du bourgeon d'épinette s'apprêtent à s'envoler un peu partout au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Selon une carte produite par Ressources naturelles Canada, la période d'envol de ces insectes commence aux alentours du 6 juillet. « La carte montre le moment quand au moins 10 % des insectes vont commencer leur migration. Ça montre de quel endroit ils partent et c'est basé sur des températures normales. Il y a une migration massive quand la température est élevée en soirée », a expliqué Rémi Saint-Amant, programmeur-analyste responsable du logiciel BioSIM chez Ressources naturelles Canada.

Ainsi, la carte montre que c'est le long du Saguenay, là où les températures sont plus élevées, que s'activent plus tôt les papillons. La date estimée prévue d'envol est le 6 juillet. Par la suite, le phénomène s'étend en périphérie et peut durer jusqu'au 16 août approximativement.

« Quand c'est frais, ils se déplacent de seulement quelques kilomètres par nuit, mais quand il y a des pics de chaleur, ils s'envolent beaucoup plus loin. C'est un papillon qui fait des vols jusqu'à 400 kilomètres en une nuit », a-t-il poursuivi.

Ces distances extrêmes sont atteintes lorsque, en plus de la chaleur, il y a de forts vents. « En 2013, il y en a qui sont partis de la Côte-Nord et qui ont traversé jusqu'au Bas-du-Fleuve », a ajouté Christian Hébert, chercheur scientifique en écologie et diversité des insectes forestiers pour le même ministère. Il est basé à Québec, au Centre de foresterie des Laurentides à l'Université Laval.

Voici à quoi ressemble la tordeuse du bourgeon d'épinette, aux stades de la chenille, de la chrysalide et du papillon. – PHOTOS COURTOISIE, RESSOURCES NATURELLES CANADA

Le chercheur vient d'ailleurs de publier un ouvrage sur les insectes forestiers du Québec. La tordeuse du bourgeon d'épinette évolue en six stades différents, de la larve, en passant de la chrysalide jusqu'au papillon. « Présentement, nous sommes au pic du stade chrysalide. Au printemps, la chenille va s'attaquer au feuillage et va faire les trois quarts des dommages », a-t-il indiqué.

L'outil ne permet pas de mesurer l'ampleur de l'évolution de la dispersion, mais permet d'en connaître l'origine géographique. « La dispersion est proportionnelle à la défoliation. Quand il y a beaucoup de défoliation, ils ont tendance à quitter. Mais on ne sait pas si c'est la cause », a poursuivi M. Saint-Amant.

ARROSAGE TERMINÉ

Cette année, le gouvernement du Québec a intensifié l'arrosage pour contrôler l'expansion de l'insecte. En 2016, les arrosages aériens avaient couvert une superficie de 211 500 hectares de forêts sur la Côte-Nord, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Cette année, le chiffre a augmenté à 238 600. L'arrosage est terminé depuis une à deux semaines et vise à attaquer la chenille avant qu'elle ne se retrouve dans son cocon.

Toutefois, cette opération ne sert qu'à contrôler la dispersion et non à éliminer l'insecte. Il s'agit d'ailleurs d'un des défis quotidiens de Christian Hébert. « La nature finit toujours par s'autoréguler. La présente épidémie remonte à 2001 au Saguenay-Lac-Saint-Jean et depuis ça ne cesse de s'élargir et ça commence à percoler dans la Réserve faunique des Laurentides. Ça inquiète l'industrie. La tordeuse n'est pas une espèce exotique. Elle a toujours été là. Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, c'est la 9e épidémie en 300 ans », a-t-il détaillé.

Selon lui, la tordeuse n'est pas un problème pour la nature, mais plutôt pour l'industrie forestière. Il compare son impact aux incendies de forêt. « L'insecte n'est pas nuisible, sauf à ceux qui ont du bois et qui l'exploitent », a enchaîné Rémi Saint-Amant.

D'ailleurs, dans son ouvrage, Christian Hébert utilise le terme ravageur plutôt que nuisible. « On veut avoir des solutions les plus équilibrées possible. On vise le développement durable », a-t-il indiqué.

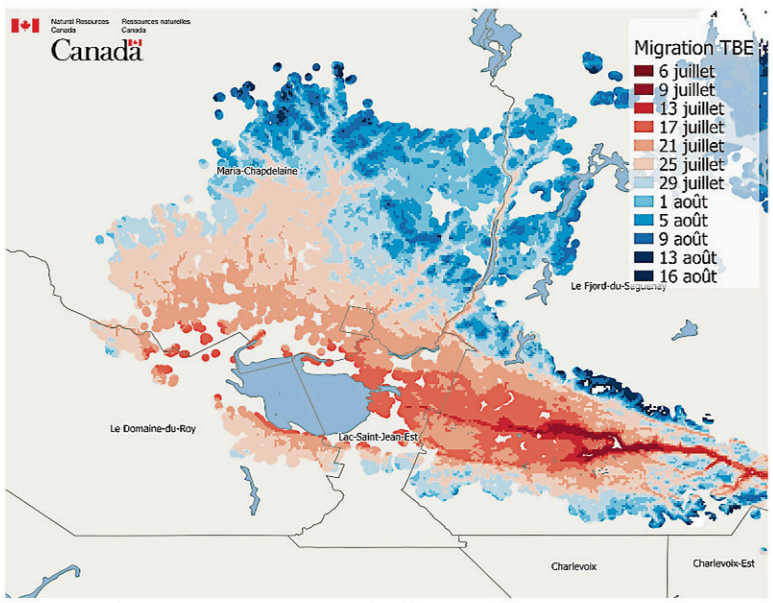

Il est estimé que c'est à compter du 6 juillet que 10 % des papillons de la tordeuse du bourgeon d'épinette auront commencé leur migration dans les régions en rouge foncé. — PHOTO COURTOISIE, RESSOURCES NATURELLES CANADA

5194942

5199023

Des sensations fortes pour la bouche

Le festival Saguenay en feu de retour à Arvida

DENIS VILLENEUVE
dvilleneuve@lequotidien.com

Les amateurs de piments forts et de sauces piquantes pourront déguster de bons petits plats, les 2 et 3 septembre, lors de la deuxième édition du festival Saguenay en feu qui se déroulera au Carré Davis à Arvida.

Vanessa Gaudreault, Mark Dickey et François Duchesne ont présenté les grandes lignes du festival Saguenay en feu, mercredi, en conférence de presse.— PHOTO LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY

En conférence de presse, Vanessa Gaudreault, organisatrice du festival, accompagnée de l'animateur de KYK Radio X et porte-parole, Mark Dickey, et de François Duchesne, de la firme de feux d'artifice PyroSpek, ont expliqué qu'il existe une communauté de connaisseurs et amateurs néophytes de sauce piquante qui se délectent de petits plats préparés avec divers ingrédients.

C'est pourquoi Saguenay en feu se veut un événement « bouffe de rue » qui réunira au Carré Davis une vingtaine de producteurs du Québec, dont une dizaine de la région, pour faire vibrer les papilles gustatives des participants avec des bouchées gastronomiques et de la nourriture de tous les jours aux saveurs relevées. « Ceux qui aiment le BBQ et qui aiment manger comme moi pourront découvrir des choses intéressantes. De la tourtière et du pâté chinois, c'est bien bon, mais c'est important de goûter à autre chose », affirme M. Dickey.

M^me^ Gaudreault ajoute que le festival se donne pour but de démocratiser la mise en valeur des sauces piquantes.

> **« Ceux qui aiment le BBQ et qui aiment manger comme moi pourront découvrir des choses intéressantes. De la tourtière et du pâté chinois, c'est bien bon, mais c'est important de goûter à autre chose. »**
>
> — Mark Dickey

Les dégustations pourront se faire par l'achat de coupons qui permettront de goûter aux différents produits selon les forfaits Poivron et Jalapeño.

Outre l'installation des stands, le Carré Davis sera l'hôte d'un spectacle qui sera donné par le groupe Warning dans un hommage haut en couleur au groupe Green Day en partenariat avec PyroSpek qui produira les effets pyrotechniques.

Ceux qui désirent mettre à contribution leurs talents culinaires avec le développement de nouvelles sauces pourront s'inscrire au concours « Mets le feu au chaudron » organisé avec la collaboration du Centre de formation professionnelle d'Arvida. Les participants inscrits pourront disposer des cuisines du CFP pour concocter leurs sauces miracles et se rendre éligibles à gagner une somme de 1000 $ en chèques-cadeaux du IGA Mellon.

EN BREF

Un couple de coprésidents pour Centraide

Janick Tremblay et son conjoint, l'ancien député péquiste Stéphane Bédard, ont accepté la coprésidence de la 37^e^ campagne annuelle de Centraide Saguenay-Lac-Saint-Jean. Il s'agit d'ailleurs de la première fois qu'un couple est nommé pour occuper cette fonction. M^me^ Tremblay et M. Bédard ont à cœur depuis plusieurs années la cause, la première ayant occupé les postes de présidente du conseil d'administration, trésorière et présidente du comité des grands donateurs au cours des 15 dernières années. Stéphane Bédard a quant à lui joint le cabinet de campagne l'année passée. Dans un communiqué émis mercredi, Centraide « se réjouit de l'expertise et du vaste réseau de contacts respectifs que les deux coprésidents apporteront à l'organisme ». **MÉLANIE CÔTÉ**

5206850

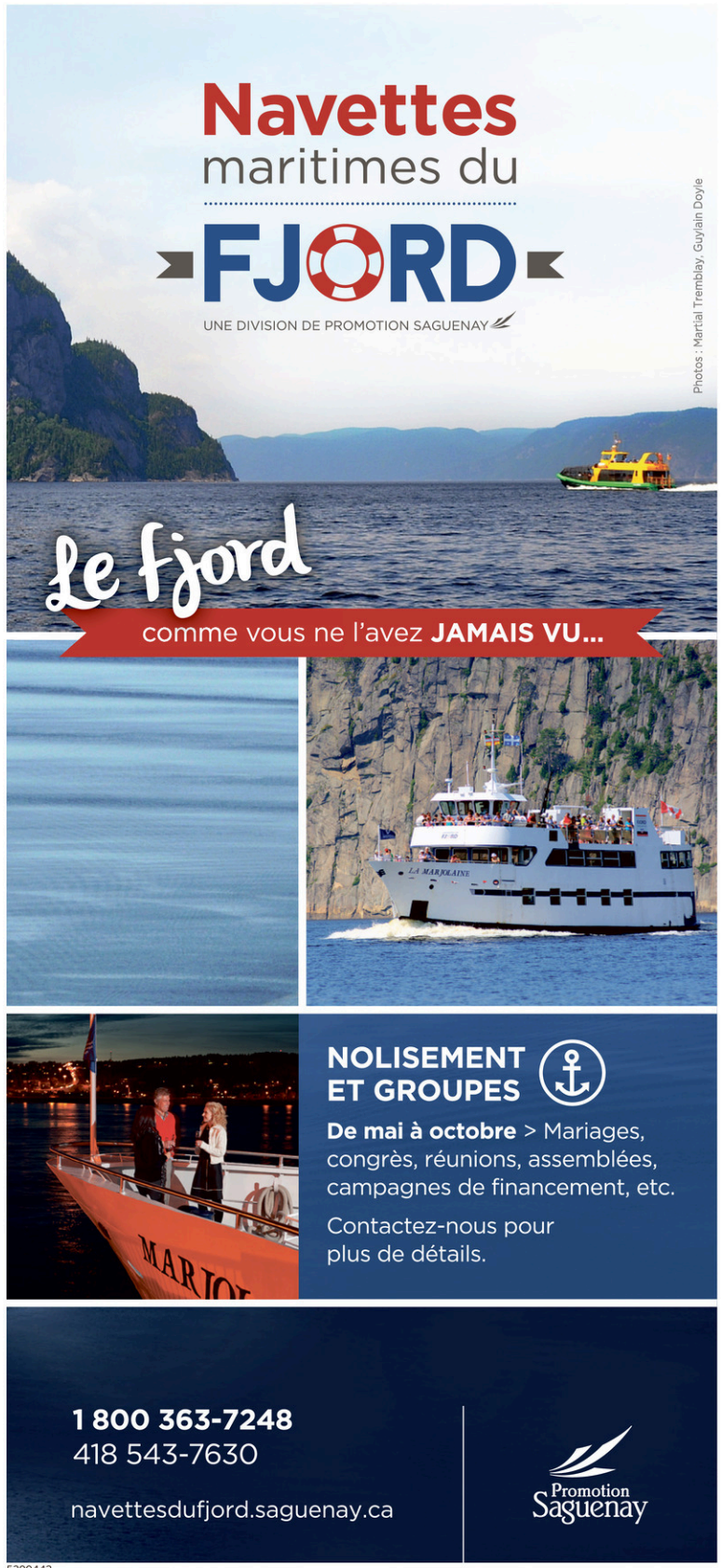

5200442

chronique

Président et éditeur **MICHEL SIMARD** *msimard@lequotidien.com*
Rédacteur en chef **DENIS BOUCHARD** *dbouchard@lequotidien.com*
Directeur de l'information et de l'éditorial **MARC ST-HILAIRE** *mst-hilaire@lequotidien.com*

Volvo sonne la fin de la récréation

GILBERT LAVOIE
CHRONIQUE
glavoie@lesoleil.com

Le constructeur automobile Volvo ne lancera plus que des modèles de véhicules électriques ou hybrides à compter de 2019. C'est majeur comme décision et ça annonce un bouleversement dans l'industrie. Le gouvernement du Québec, lui, promet de réduire la consommation de pétrole de 40 % d'ici 2030. Pourquoi ai-je l'impression que l'industrie va plus vite que nos gouvernements ?

C'est loin 2030. Pourtant, c'est le même échéancier que nous a présenté récemment le gouvernement du Québec pour la réforme de l'éducation. L'objectif a beau être ambitieux, la politique annoncée est beaucoup moins convaincante qu'une décision concrète comme celle de Volvo.

Bienvenue en politique ! Ce à quoi on assiste, depuis quelques semaines, c'est à la mise en place de la plateforme électorale des libéraux pour octobre 2018 : des projets et des budgets impressionnants, mais avec des objectifs très éloignés dans le temps. Il est impossible de vérifier la crédibilité de tels engagements politiques.

On me répondra que les grands projets des sociétés ne se font pas en l'espace de quelques mois ou d'un mandat électoral. Ils demandent d'abord une vision, une planification sérieuse, et des gestes concrets. Mais les objectifs 2030 du gouvernement Couillard ne s'inscrivent pas dans une grande vision du Québec de demain. Il s'agit plutôt de changements à la carte.

Dans le domaine de la santé, Gaétan Barrette avait « sa » vision des réformes nécessaires. Mais il a bougé très rapidement, trop rapidement aux yeux de nombreux intervenants dans le domaine. Et même s'il a bousculé le système, les résultats de ses changements ne seront pas connus avant quelques années, pour le meilleur ou pour le pire.

Remarquez bien qu'il n'avait guère le choix… Les files d'attente dans les urgences et l'incapacité des gens à se trouver un médecin de famille commandaient des gestes politiques plus immédiats. Par contre, les annonces du ministre Pierre Arcand sur le pétrole et le passage à une économie verte n'avaient pas le même caractère d'urgence : personne ne viendra faire la file demain matin devant le bureau du ministre pour réclamer une borne de recharge pour l'automobile ou pour protester contre la vente d'essence dans les stations-service.

La politique présentée par le ministre Arcand ne contenait pas de grandes surprises, si ce n'est le projet pilote de panneaux solaires de la société Hydro-Québec. Or, le grand virage vers l'énergie solaire, ce n'est pas au Québec qu'il se fera. C'est en Chine, où la production de panneaux solaires est tellement importante et concurrentielle que le prix de l'énergie solaire devient tout à coup très abordable. C'est en Californie et dans les États du sud que ce virage prend également tout son sens, à un tel point qu'Hydro-Québec y voit déjà une certaine concurrence.

À court terme, le défi du gouvernement du Québec est d'atteindre son objectif de 100 000 automobiles électriques en 2020 fixé par le premier ministre Philippe Couillard au Sommet de Paris sur les changements climatiques. Nous sommes loin du compte, et les incitatifs financiers du gouvernement aux acheteurs de véhicules électriques n'attirent pas la foule, même s'ils sont généreux. Au fond, c'est peut-être des entreprises comme Volvo que viendront les plus grandes avancées.

En attendant, nos gouvernements peuvent toujours se donner des objectifs comme 2030, mais ça ne vaut que le temps d'un mandat. Parce que jusqu'à preuve du contraire, les libéraux ne conserveront pas le pouvoir aussi longtemps.

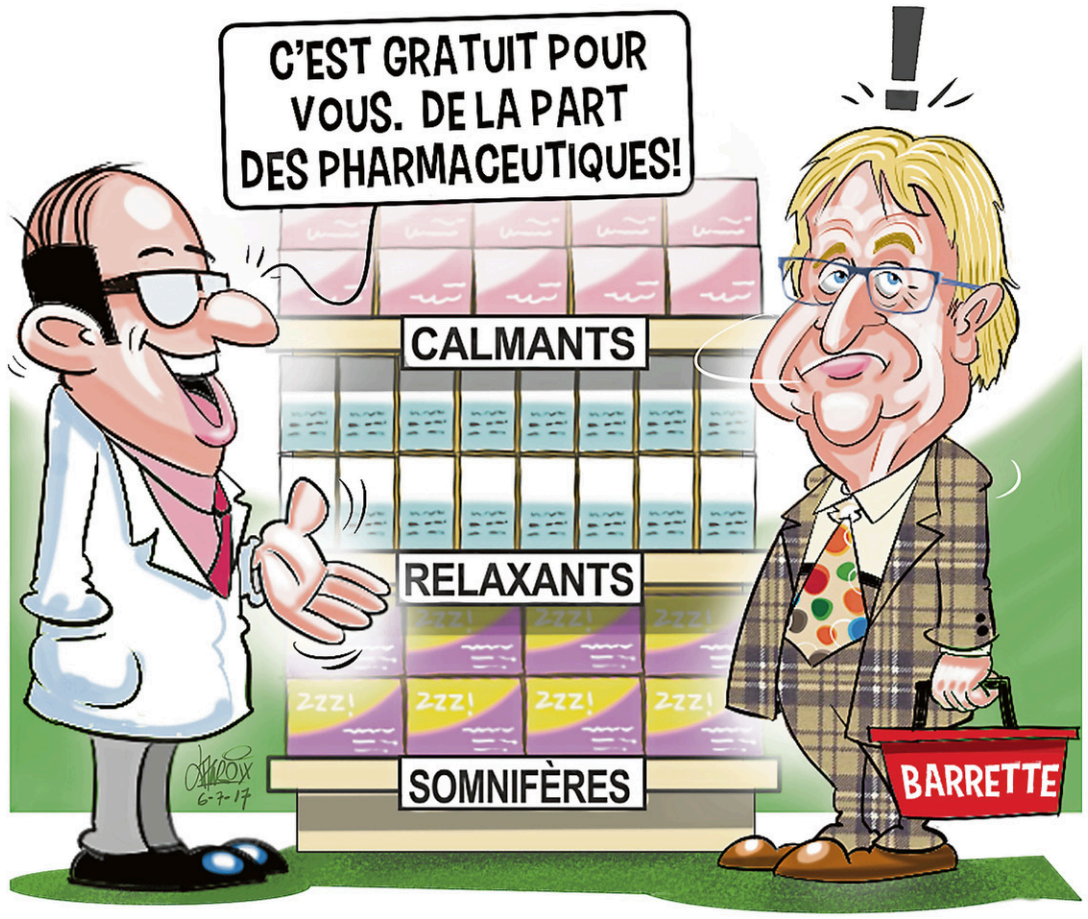

Mario Lacroix, *Le Quotidien*

MON CLIN D'ŒIL **STÉPHANE LAPORTE** *Collaboration spéciale*

Trump croit que CNN signifie : Corée du Nord News.

CARREFOUR DES LECTEURS

Témoins silencieux de drames humains

On voit bien que le ministre ne comprend rien à la détresse vécue par les familles et leurs proches qui ne crient pas, qui souffrent en silence.

Le Maillon existe depuis 34 ans et nous aidons beaucoup de familles et de plus en plus, ces familles s'inquiètent et vivent une grande détresse des suites de toutes ces coupes de postes, de lits.

La maladie mentale non traitée fait des victimes de plus en plus. Tous les mois, il y a des suicides. Parfois, la personne a besoin de temps pour se rétablir ; la désorganisation mentale, ce n'est surtout pas une chirurgie d'un jour. Les établissements se voient forcés par le ministre de retourner trop tôt les personnes dans leur milieu de vie.

Quand on décide de faire cette profession, on pense aider les gens et le fait de s'apercevoir qu'on n'y arrive pas comme on souhaiterait nous dépasse totalement.

Au Maillon, nous sommes les témoins silencieux de drames humains.

Des pères, des mères qui subissent, jour après jour, les manifestations de la désorganisation mentale de leur proche. Des enfants qui voient un de leurs parents se déstabiliser, cherchant à l'aider, mais étant constamment bloqués par le manque de places, le manque de ressources, la confidentialité et le refus de traitement. Des frères, des sœurs, des conjoints qui se heurtent à la bureaucratie et qui ne peuvent accompagner et seconder un proche malade. Des familles entières en deuil, elles ont perdu leur être cher. Tout cela, on le vit durement.

Il nous semble pourtant que ce gouvernement pourrait régler ce système qui va mal, plutôt que de se fermer les yeux et mettre la hache dans les plus démunis de notre société.

Ces coupes nous amènent à vivre de plus en plus à travers chaque drame humain de l'impuissance. C'est à se demander comment il fait pour dormir, ce ministre qui a abandonné les humains au triste sort de la maladie mentale non traitée. Dans quel monde vit-on ?

Comment faire plus ? Vers qui se tourner pour que les choses changent ? Qui entendra la souffrance et nous aidera à dénouer cette impasse ?

Au Maillon, nous avons le cœur lourd, car il cumule toute la peine des familles depuis plusieurs années.

Cher M. Barrette, entendrez-vous notre cri du cœur ?

Guylaine Laberge
Bertrand Santerre, président
Le Maillon

TWITTER twitter.com/lequotidien_cyb
FACEBOOK facebook.com/LeQuotidienProgres
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE OU UNE OPINION? redaction@lequotidien.com

chronique

PHOTO DU JOUR

Des habitants de Jérusalem ont pu profiter des richesses maritimes d'Israël avec l'ouverture d'un aquarium géant dans la ville sainte. L'aquarium, qui fait partie du zoo biblique de la ville, s'étend sur 7000 m² et accueille des poissons et des créatures marines dans 1,89 million de litres d'eau de mer.

— PHOTO AFP, AHMAD GHARABLI

Se relever grâce à l'entraide

Du pire émerge parfois le meilleur. Même si certaines blessures demeurent encore vives, le baume sur le cœur reçu par les citoyens de Lac-Mégantic a sans conteste permis à notre communauté de se relever plus rapidement.

Dès les premiers instants de la tragédie, notre ville a reçu une aide considérable sous forme d'encouragement, de support et de solidarité. Au début, cette aide-là s'est manifestée davantage par un soutien humain, un soutien à la municipalité et aux citoyens, et par la suite, nous avons vécu une très grande solidarité par des dons de toute la population. Une campagne a été mise sur pied par la Croix-Rouge et ce support financier nous a permis d'aider nos citoyens à se relocaliser, à se reloger, à vivre durant les premières semaines et à subvenir à leurs besoins pressants, les premiers besoins.

Nous avons été touchés et même surpris par cette vague de solidarité venue de partout au Québec, mais aussi de plusieurs endroits à travers le monde.

La solidarité s'est ensuite transformée en mode de guérison. Les citoyens de Lac-Mégantic, bénéficiaires de toute l'aide apportée, se sont transformés en donateurs de temps pour aider leur ville à se relever avec l'idée d'améliorer la qualité de vie des citoyens. Les résidants de Lac-Mégantic étaient déjà tissés serré, mais l'avènement de cette catastrophe a amplifié la volonté de servir des citoyens. Nous l'avons vécu par exemple avec la relocalisation de la bibliothèque qui avait été rasée par les flammes.

Il ne fait aucun doute que l'engagement des citoyens à participer à la vie de la municipalité est fondamental pour alimenter la vitalité de leur milieu.

J'ai découvert que la philanthropie, ce n'est pas que de donner de l'argent, c'est de donner de son temps, c'est s'impliquer. Quatre ans plus tard, de voir les citoyens dont de nombreux jeunes, s'impliquer et vouloir faire de leur milieu de vie un espace plus vivant et accueillant, cela nous permet d'avoir confiance en l'avenir.

Colette Roy Laroche
Ex-mairesse de Lac-Mégantic

Écrivez-nous

Écrivez-nous à *redaction@lequotidien.com*

Pour être publié dans le journal votre commentaire doit être court et accompagné de votre nom, de votre adresse et de votre numéro de téléphone.

Histoire de mouffettes

JOËL MARTEL
CHRONIQUE
jmartel@lequotidien.com

C'était un soir d'été où il faisait chaud.

À l'époque, je vivais dans un appartement très cool sur la rue Lévis à Chicoutimi. Il n'y avait jamais une voiture qui passait dans cette petite rue et ma chatte Billy Jean disposait de nombreuses fenêtres par lesquelles elle pouvait entrer et sortir de la maison à sa guise.

Ce soir-là, je profitais de la chaleur du soir et je m'étais installé bien confortablement sur une chaise afin de me plonger dans un jeu de Nintendo DS tout en grillant des clopes.

Alors que j'étais bien concentré à jouer, voilà que mon chat était venu me voir. Tout en gardant les yeux bien rivés sur mon Nintendo DS, j'ai donc tendu ma main en sa direction pour lui flatter chaleureusement la tête.

Or, après quelques secondes, j'ai remarqué que le poil de Billy Jean avait une texture plutôt curieuse. C'est alors que mes yeux se sont dirigés vers ce que je croyais être mon chat, mais non. En fait, j'étais en train de caresser la tête d'une mouffette qui, disons-le, semblait aussi étonnée que moi de la situation.

Je me souviens que pendant un bref instant, j'ai senti mon pouls accélérer de façon assez significative, puis comme si j'étais dans un clip tourné au ralenti, je me suis levé très lentement pour me déplacer silencieusement à l'intérieur de la maison.

Maintenant, si je vous raconte ça, c'est qu'il y a quelques jours, j'ai encore eu la chance d'un face-à-face avec une mouffette et j'ai justement remarqué que j'avais réagi exactement de la même façon. D'un côté, votre tête vous dicte de prendre vos jambes à votre cou, mais une autre partie de votre tête vous hurle de garder votre calme afin que la situation ne dégénère pas.

C'était donc un soir de juin où il faisait chaud et le personnage tristement routinier que je suis s'apprêtait donc à aller bosser sur des créations bizarres dans son garage après avoir profité de sa désormais célèbre marche de la soirée. Comme j'avais déjà failli noyer mon ordinateur avec mon café en tentant d'ouvrir la porte de mon garage, je procède maintenant toujours de la même façon. Tout d'abord, je sors dehors pour utiliser toutes mes forces afin d'ouvrir la porte du garage, puis je transporte mon café jusqu'au garage et enfin, je fais un dernier voyage vers la maison pour y amener mon ordinateur. Or, voilà que ce soir-là, au moment de placer mon ordinateur sur ma table de travail, j'ai remarqué un truc qui clochait dans mon angle mort. Certes, ma grosse chatte noire Maggie m'avait accompagné comme à l'habitude, mais juste devant elle, une grosse mouffette faisait le tour du garage afin d'y rechercher probablement de la bouffe.

J'étais là debout, paralysé par la scène, tenant mon ordinateur dans mes mains et juste à quelques centimètres de moi, il y avait cette mouffette qui vaquait tranquillement à ses affaires.

J'ai donc employé la fameuse stratégie du clip au ralenti. Or, cette fois-ci, c'était comme si le clip était aussi à l'envers. J'étais là à marcher très lentement à reculons, reproduisant très fidèlement le parcours que j'avais emprunté, mais en sens inverse.

Puis, après m'être assuré que j'étais caché, j'ai observé très longtemps Maggie dans le garage qui, elle, observait la mouffette qui a finalement quitté le garage pour d'autres aventures, et ce, sans qu'il n'y ait le moindre incident.

Quand on y pense, c'est plutôt con d'avoir si peur des mouffettes, car à la fin, ces bêtes ne vous sauteront jamais au cou pour vous déchirer la jugulaire. Ce ne sont pas des carcajous quand même. En fait, le pire qui peut arriver, c'est que ça pue pendant trop longtemps. Mais justement, on devrait peut-être s'en inspirer. Pourquoi créer des machines à tuer, quand la seule crainte d'une bête puante suffit à nous paralyser et à nous rendre soudainement si dociles.

Évidemment, je vous dis ça un peu à la blague, mais il reste que le monde dans lequel nous vivons serait certainement plus ludique si nous avions un peu plus la tête à déconner plutôt que de vouloir détruire les menaces que nous hallucinons tout autour de nous.

Bref, faites des mouffettes, pas la guerre.

de lac & de fjord

facebook/LeQuotidienProgres @ redaction@lequotidien.com

› 4E ÉDITION DE L'ÉVÉNEMENT OBJECTIF CANCER 0

Le samedi 17 juin a eu lieu la 4e édition de l'événement Objectif Cancer 0 à Normandin. Objectif Cancer 0 est une collecte de fonds pour la Société canadienne du cancer sous forme d'événement sportif ralliant vélo, course à pied et marche. L'événement a accueilli 200 participants, ce qui a permis de remettre un montant de 14 500 $ à la Société canadienne du cancer. Objectif Cancer 0 se veut un événement amical, familial et rassembleur. Le comité organisateur tient à remercier toutes les personnes ayant participé de près ou de loin à l'événement. — PHOTO COURTOISIE

› POMPIERS DE LA BASE DE BAGOTVILLE

Dystrophie musculaire Canada (DMC) tenait à remercier les pompiers de la base militaire de Bagotville pour leur implication lors du lave-o-thon qui s'est tenu le vendredi 26 mai dernier. Une campagne de financement a été réalisée pour le Défi Gratte-Ciel 2017 qui se tenait le 2 juin à Montréal. Maryse Thibeault, coordonnatrice de DMC, Louis-Marie Neault et Jonathan Guay, responsables du lave-o-thon, et des pompiers de la base, lors de la remise d'une somme de 900$. — PHOTO COURTOISIE

› MASOUD FARZANEH INTRONISÉ

À Ottawa, le 26 juin dernier, le président Douglas Ruth de l'Académie canadienne du génie a dévoilé les noms des nouveaux Fellows, dont celui du professeur Masoud Farzaneh, chercheur renommé de l'UQAC. Cette prestigieuse reconnaissance accordée au professeur Farzaneh souligne près de trente-cinq ans de travail de recherche intensif et rigoureux qui a eu un impact majeur dans la pratique et l'exercice de l'ingénierie des réseaux électriques au Canada. La cérémonie de reconnaissance, qui a eu lieu à Ottawa, s'est tenue conjointement avec l'Assemblée générale annuelle et le Symposium 2017 de l'Académie. Sur la photo, Douglas Ruth en compagnie de Masoud Farzaneh. — PHOTO COURTOISIE

› SAGUENÉENNES PARMI L'ÉLITE

Adrianna Émond, 17 ans, du corps de cadets 2869 de Laterrière, et Geneviève-Kim Tremblay, 18 ans, du corps de cadets 2864 de Saint-David-de-Falardeau, ont reçu le grade de cadette adjudante-maître, au centre d'entraînement des cadets de Valcartier, lors d'une cérémonie tenue le 26 juin. Cette promotion conclut une semaine de formation intensive de leadership avancé, durant laquelle Adrianna et Geneviève-Kim ont pu se démarquer parmi 25 autres candidats. Sur la photo, les cadets Émond et Tremblay après la parade de graduation du cours de cadet-cadre sénior au Centre d'entraînement des cadets de Valcartier. — PHOTO COURTOISIE, CAPITAINE CYNTHIA HALEY

5199041

GLISSE EN VILLE DE RETOUR

Un soir de plus pour glisser au centre-ville

STÉPHANE BÉGIN
sbegin@lequotidien.com

La troisième édition de Glisse en ville Saguenay offrira une descente supplémentaire en soirée aux milliers d'amateurs. Et pour la première fois, toute l'organisation et les équipements appartiennent à des intérêts locaux.

Organisateur de l'événement, Jean-Sébastien Boudreault annonce que l'activité se déroulera du vendredi au dimanche, du 18 au 20 août. Quelques milliers de personnes devraient emprunter la côte de la rue Racine, à Chicoutimi, afin de descendre sur une glissade d'eau d'une longueur de 1000 pieds (24 pieds de largeur avec trois couloirs de descente).

« L'an dernier, nous avons fait un test en organisant une descente en soirée le samedi. Rapidement, nous avons trouvé preneur pour tous nos billets », explique Jean-Sébastien Boudreault.

« Avec le succès obtenu, nous avons pris la décision de commencer les glissades plus tôt et d'organiser une séance le vendredi soir. Il y en aura aussi le samedi durant toute la journée et en soirée et le dimanche jusqu'à 17 h », ajoute le responsable.

Durant toute la fin de semaine, une bonne partie de la Racine sera fermée à la circulation. Plus de 20 000 personnes devraient se masser autour du site pour encourager les glisseurs, qui devraient être plus de 3000. « Il s'agit de la plus grosse glissade urbaine au monde. Et nous sommes l'une des rares villes à présenter un événement d'une telle envergure pour de la glissade sur l'eau », ajoute M. Boudreault.

Le projet a pu se réaliser en 2015 grâce à la collaboration de Charles Boudreault et de l'Association des centres-villes de Chicoutimi.

LOCAL À 100 POUR CENT

Autre nouveauté pour l'édition 2017 de Glisse en ville Saguenay, toute l'organisation, y incluant les équipements, appartient maintenant à des intérêts locaux.

Les participants devraient être plus de 3000 à descendre la glissade installée sur la Racine, à Chicoutimi. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY

Au cours des deux premières années, Jean-Sébastien Boudreault a fait affaire avec une entreprise américaine. Il est parvenu à convaincre le propriétaire de se déplacer à Saguenay, même si le marché ne lui semblait pas vraiment attirant.

« L'an dernier, il nous a fait part de son intention de se tourner vers d'autres activités et il nous a offert de nous vendre son équipement flambant neuf. Une personne a accepté de l'acheter. L'activité est maintenant 100 pour cent locale. L'argent va demeurer dans la région. »

« Cette acquisition pourrait éventuellement nous permettre de déplacer notre équipement vers d'autres villes du Québec. Des pourparlers ont d'ailleurs lieu en prévision de 2018 », reprend M. Boudreault.

Pour l'édition 2017, un service de garderie sera offert pour les enfants de moins de cinq ans (qui ne peuvent glisser).

Les tarifs ont été fixés à 15 $ pour trois glissades (10 $ pour les enfants de plus de cinq ans). Un forfait VIP est disponible pour un nombre illimité de glissades, sans oublier le forfait familial illimité à 55 $ (deux adultes et deux enfants) ou le forfait famille à trois glissades par personnes pour 40 $.

5209067

5194717

5197956

CONSOMMATION RÉGULIÈRE DE CANNABIS

Risques de maladie mentale chez les ados

CHARLES CÔTÉ
La Presse

La consommation régulière de cannabis augmente le risque de maladie mentale chez certains adolescents, selon une étude publiée hier par une équipe de l'Université de Montréal, qui recommande de prendre des mesures pour réduire et retarder la consommation de marijuana auprès de cette population plus vulnérable.

L'équipe a suivi 4000 adolescents dans 31 écoles de la région de Montréal, tout au long du secondaire.

Les participants ont rempli des questionnaires de manière anonyme sur leur consommation de cannabis et la fréquence d'expériences psychotiques (hallucinations, sentiment de persécution, etc.).

Ils ont aussi subi divers tests cognitifs mesurant le quotient intellectuel, la mémoire de travail, la mémoire à long terme et la capacité d'inhibition.

L'étude a été publiée dans la revue *Journal of Child Psychology and Psychiatry*.

Selon Josiane Bourque, doctorante au département de psychiatrie de l'Université de Montréal et coauteure de la recherche, les adolescents se divisent en trois groupes.

« Chez 80 % de la population, les gens n'ont aucune expérience psychotique, dit-elle. Chez 12 %, ils en rapportent beaucoup à 13 ans, mais de moins en moins avec l'âge et très peu à 16 ans. Mais 8 % en rapportent déjà à 13 ans et en rapportent de plus en plus au long du secondaire. »

Dans ce dernier sous-groupe, la proportion d'usagers réguliers de cannabis est deux fois plus importante : 40 %, contre 20 % environ. C'est eux qu'il faut protéger en priorité, alors que la consommation de marijuana sera légale pour les adultes dans un an, explique M^me^ Bourque.

« On sait que rapporter de manière récurrente des expériences psychotiques augmente la probabilité de vivre un premier épisode psychotique qui nécessite une hospitalisation, ou d'avoir un autre trouble psychiatrique, comme l'anxiété, la dépression ou la dépendance », dit-elle.

En 2014, 628 Québécois se sont retrouvés à l'hôpital pour la seule raison qu'ils avaient consommé du cannabis.

Les cas d'hospitalisation en lien avec la consommation de cannabis sont en hausse, possiblement avec la teneur croissante de cette drogue en THC, l'agent psychoactif du cannabis.

Il y a deux ans, *La Presse* rapportait qu'en 2014, 628 Québécois se sont retrouvés à l'hôpital pour la seule raison qu'ils avaient consommé du cannabis. C'est quatre fois plus qu'en 2004, et 20 fois plus qu'en 1994. Leur séjour moyen à l'hôpital a été 10 jours, ce qui témoigne de la gravité de leur état.

« Le fait de consommer est déjà banalisé, dit M^me^ Bourque, et la légalisation va le banaliser encore plus. Il faut investir le plus possible en prévention chez l'adolescent. On ne peut pas faire la légalisation sans mettre ces mesures en place. »

Toute intervention dans ce domaine, à l'école ou à la maison, doit se faire en évitant la stigmatisation. « La psychose a une faible prévalence d'environ 1 % dans la population, dit-elle, mais de 8 à 20 % de la population va rapporter au moins une expérience psychotique au cours de sa vie. Il y a un stigmate attaché à cela, même si ça peut être considéré comme normal. Il faut en parler, sans émettre de jugement, en partageant ses propres expériences, qui peuvent être dues à la prise de drogue ou d'autres facteurs, comme la grande fatigue. »

Qu'est-ce qu'un épisode psychotique ?

Durant un épisode psychotique, la personne peut :

1. Avoir des hallucinations
Entendre une ou des voix que personne d'autre n'entend
Avoir des choses que personne d'autre ne voit
Ressentir des sensations physiques inhabituelles, par exemple, avoir l'impression qu'une personne invisible la touche

2. Avoir des idées délirantes Avoir l'impression de pouvoir contrôler la pensée des autres ou que d'autres personnes contrôlent ses pensées
Avoir l'impression d'être surveillée, suivie ou persécutée
Avoir le sentiment d'être différente des autres ou d'avoir changé
Les idées délirantes peuvent angoisser la personne atteinte ou la rendre anxieuse. Elle peut par exemple ressentir une insécurité permanente.

Source : Portail Santé et mieux-être, Gouvernement du Québec

Le Canada violera-t-il les conventions internationales ?

OTTAWA - Les partis de l'opposition et certains juristes demandent au gouvernement fédéral d'expliquer comment il pourra concilier la légalisation de la marijuana avec les traités internationaux, signés par le Canada, qui criminalisent le cannabis.

Steven Hoffman, professeur à l'Université York, de Toronto, soutient que si le gouvernement souhaite toujours légaliser l'usage de la marijuana dès juillet 2018, il aurait dû annoncer le 1er juillet dernier que le Canada souhaitait se retirer des conventions internationales contre les stupéfiants.

M. Hoffman craint surtout que le Canada choisisse finalement de violer les termes de ces traités afin de pouvoir mettre en vigueur la nouvelle loi dès l'été prochain. Or, cette absence de clarté risque de créer une confusion à l'échelle internationale, croit le professeur Hoffman, spécialiste des questions de santé publique et de droit international.

«Le manque de clarté sur la manière dont le gouvernement fédéral s'acquitte de ses obligations internationales en vertu des traités des Nations unies sur les drogues est inquiétant étant donné que cela envoie le message aux pays à travers le monde (...) que nos obligations internationales ne sont pas à l'avant-plan dans nos pensées», a dit M. Hoffman.

Le Canada figure actuellement parmi plus de 185 parties à trois traités des Nations unies sur les drogues - la Convention unique sur les stupéfiants de 1961, la Convention sur les substances psychotropes de 1971 et la Convention des Nations unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes de 1988. **PRESSE CANADIENNE**

— PHOTO 123RF

CONDUITE AVEC LES FACULTÉS AFFAIBLIES AYANT CAUSÉ DES LÉSIONS

Peine clémente pour la jeune conductrice

DOMINIQUE GOBEIL
dgobeil@lequotidien.com

Coupable de conduite avec les facultés affaiblies par l'alcool ayant causé des lésions corporelles, la jeune gérante Marie-Josée Girard s'en tire avec une peine de détention de 90 jours à purger de façon discontinue les fins de semaine et 240 heures de travaux communautaires.

Le juge Paul Guimond de la Chambre criminelle et pénale de la Cour du Québec a rendu sa décision, mercredi, au palais de justice d'Alma. La femme de 24 ans, originaire de Saguenay, mais qui travaille à Québec, devra aussi payer une amende de 1000 $ et donner le même montant à titre de compensation à la passagère qui a subi des lésions, qui était alors son amie.

Marie-Josée Girard ne pourra plus conduire pendant trois années supplémentaires à partir d'avril 2018. En effet, après deux événements de conduite avec les facultés affaiblies survenus à Alma en 2012 et 2013, la jeune femme a aussi été accusée dans le district judiciaire de Québec pour un délit de fuite et avait déjà une interdiction de conduire.

Les faits principaux se sont produits en septembre 2013, après une soirée bien arrosée dans un restaurant-bar d'Alma. Marie-Josée Girard a pris le volant du véhicule qui était la propriété de son amie. Les deux femmes étaient si intoxiquées, relate le juge devant la cour, qu'elles ne pouvaient même pas se rappeler qui conduisait après la collision avec un poteau de téléphone.

L'amie de l'accusée a subi d'importantes lésions en raison de l'accident, notamment une fracture du nez et une hémorragie interne. Son visage porte des cicatrices, elle a dû être opérée et elle a souffert de maux de dos et de tête pendant un certain temps. Cependant, les dommages ne lui ont pas nui dans son emploi à long terme, même si elle a été en arrêt de travail pendant trois mois.

Le magistrat a retenu cet élément, ainsi que la réhabilitation de Marie-Josée Girard et ses regrets exprimés auparavant, pour rendre cette peine somme toute assez clémente. La Couronne proposait en effet deux ans d'emprisonnement moins un jour.

RÉPROBATION

« La société réprouve grandement ce genre de comportement insouciant. Malgré d'importantes campagnes de sensibilisation contre l'ivresse au volant, elles ne semblent pas atteindre l'auditoire visé. Des peines sévères remplissent mieux l'objectif de dissuasion. Cependant, l'accusée a complètement changé de mode de vie depuis les événements. Elle a un emploi stable et utilise même sa propre expérience pour sensibiliser son entourage », a expliqué le juge Paul Guimond.

Il a aussi recommandé à la jeune femme de rester abstinente. Celle-ci pourra purger sa peine au centre de détention de Roberval ou d'Orsainville, qui est plus près de son lieu de travail.

PRÉSENCE D'UNE BACTÉRIE

Rappel de beurre St-Laurent

KATERINE BELLEY-MURRAY
kbelley-murray@lequotidien.com

Le beurre de marque St-Laurent pourrait être contaminé par la bactérie listeria monocytogenes. L'entreprise Maurice St-Laurent Limitée procède donc à un rappel.

Le produit ne doit pas être consommé. Ce rappel découle de résultats d'analyses effectuées par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA). Aucun cas de maladie associé à la consommation de ce produit n'a été signalé.

« Si vous croyez avoir été malade après avoir consommé un produit visé par un rappel, communiquez avec votre médecin », mentionne l'Agence canadienne d'inspection des aliments, dans un communiqué.

Les aliments contaminés par la bactérie Listeria monocytogenes ne présentent pas nécessairement d'altération visible ni d'odeur suspecte. Les symptômes possibles sont les suivants : vomissements, nausées, fièvre persistante, douleurs musculaires, violents maux de tête et raideurs à la nuque.

Les femmes enceintes, les personnes âgées et les personnes dont le système immunitaire est affaibli sont particulièrement à risque.

Dans le cas de la femme enceinte, l'infection peut n'occasionner que des symptômes légers qui s'apparentent à ceux de la grippe, mais l'enfant qu'elle porte risque d'être infecté, de naître prématurément ou de mourir avant la naissance.

Le code sur le produit est le 156 074.

L'entreprise Maurice St-Laurent doit procéder au rappel de beurre possiblement contaminé par la bactérie listeria monocytogenes. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN

EN BREF

La présumée tête dirigeante d'un trafic de stupéfiants de retour en cour

Le dossier de l'Hébertvillois Jean-Michel Perron, une présumée tête dirigeante de trafic de méthamphétamine, reviendra devant le tribunal seulement le 26 juillet en raison de contraintes et de délais pour examiner la preuve. Son avocat, Me Francis Boucher, devrait alors fixer une date pour l'enquête sur remise en liberté. Accusé de possession et trafic de stupéfiants, Perron a été arrêté à Sainte-Hyacinthe en juin avec 50 000 comprimés de méthamphétamine dans le cadre de l'opération Orchidée de la Sûreté du Québec. D'autres arrestations pourraient survenir. Des passages des documents remis à la défense ont effectivement été caviardés pour ne pas nuire à des enquêtes en cours et il se pourrait que davantage de révélations soient demandées au juge. Le réseau de distribution de drogue se trouvait dans le secteur de Mashteuiatsh et de Roberval. **DOMINIQUE GOBEIL**

5131044

5196384

EN BREF

Budget de 104 M$ à la CS du Pays-des-Bleuets

Le budget 2017-2018 de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets s'élève à 104 M$. Cette somme représente une hausse de près de 4M$ comparativement au budget de l'année précédente. Parmi les dépenses, notons celle d'investissement de 7,5M$ pour des travaux d'amélioration, de transformation, et de rénovation majeure des écoles. Évidement une grande partie du budget va la rémunération du personnel et les frais d'entretien des bâtisses. La Commission scolaire du Pays-des-Bleuets va disposer d'une somme supplémentaire de 1,1M$ provenant du gouvernement pour offrir des services directs aux élèves, ces sommes totalisent près de 1 160 000$. «Cette directive ne change en rien les pratiques de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets puisque cette dernière avait déjà instauré ce mode de fonctionnement depuis plusieurs années. Cette façon de faire reflète bien la volonté du conseil des commissaires de permettre aux écoles d'engager des ressources répondant aux besoins de leur propre clientèle», indique la présidente du conseil des commissaires Brigitte Gagné. «Depuis plusieurs années, la Commission scolaire a démontré qu'elle gérait rigoureusement les budgets qui lui sont alloués. D'ailleurs, le coût de gestion administrative demeure depuis quelques années à 4,3% du budget. Il s'agit d'une excellente performance en regard des réseaux publics et parapublics», souligne-t-on dans un communiqué. **LOUIS POTVIN**

Accueil à vélo

Une conseillère en séjour de Tourisme Alma Lac-Saint-Jean ira à la rencontre des touristes sur les pistes cyclables de la MRC Lac-Saint-Jean-Est cet été. «L'information touristique donnée par les conseillers en séjour influence grandement les visiteurs. L'expérience a démontré qu'un acte d'information permet d'allonger le séjour du client et assure de plus importantes retombées économiques pour la ville et la région», affirme dans un communiqué le président de l'organisation Gino Villeneuve. Le nouveau projet déjà exploité dans d'autres villes du Québec s'inscrit dans le positionnement d'Alma comme une «destination vélo urbaine à l'échelle provinciale». Un kiosque d'information sera aussi ouvert à la bibliothèque municipale. **DOMINIQUE GOBEIL**

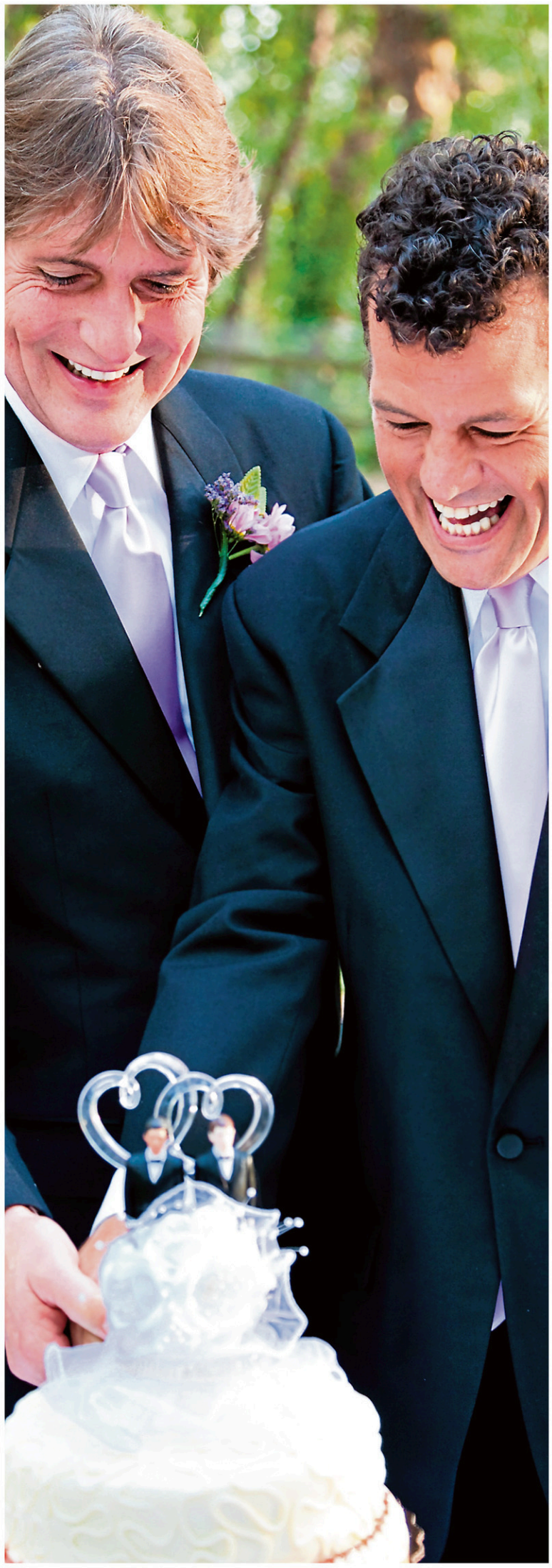

L'ISQ a constaté que les mariages entre conjoints de même sexe est davantage une affaire de gars. En 2016, on dénombre 349 mariages masculins contre 327 mariages féminins. — PHOTO 123RF

Mariages en baisse... sauf chez les couples de même sexe

ÉLISABETH FLEURY
efleury@lesoleil.com

Autre temps autres mœurs. Alors que les mariages entre conjoints de sexe opposé ont continué de diminuer au Québec l'an dernier, les mariages homosexuels ont connu une augmentation, révèle un bulletin de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) publié mardi.

Globalement, le nombre de mariages célébrés dans la province a légèrement diminué en 2016 par rapport aux années précédentes, passant d'environ 22 450 en 2014 et 2015 à moins de 22 000 en 2016, selon les données provisoires compilées par l'Institut.

Chez les conjoints de sexe opposé, ce sont quelque 600 mariages de moins qu'en 2015 qui ont été célébrés l'an dernier (21 273 en 2016 contre 21 841 en 2015). En revanche, le nombre de mariages entre conjoints de même sexe, autorisés depuis 2004, a connu une hausse d'environ 13 %, passant de 600 en 2015 à 676 en 2016. Ce nombre est le plus élevé depuis le pic de 2006 qui a suivi l'autorisation des mariages homosexuels, note l'Institut.

Pour le Conseil québécois LGBT, cette hausse pourrait s'expliquer, du moins en partie, par la volonté des conjoints de même sexe de protéger leurs acquis, eux qui ont lutté pendant des années pour faire reconnaître leurs droits.

« C'est peut-être une façon de s'assurer que leurs droits soient respectés. Le fait que leur mariage soit reconnu légalement leur confère une certaine protection », avance la porte-parole, Alex Dubois.

L'ISQ constate par ailleurs que les mariages entre conjoints du même sexe sont davantage une affaire de gars qu'une affaire de filles, alors qu'on a dénombré en 2016 349 mariages masculins contre 327 mariages féminins.

ON SE MARIE PLUS VIEUX

Par ailleurs, si le mariage est moins fréquent que par le passé, il est aussi plus tardif. En 2016, l'âge moyen au premier mariage était de 33,4 ans chez les hommes et de près de 31,9 ans chez les femmes. Dans les deux cas, il s'agit d'une hausse d'environ huit ans depuis le début des années 70.

Enfin, sans grande surprise, la part des mariages religieux a poursuivi sa baisse au profit des mariages civils. En 2016, la part des mariages célébrés par un ministre du culte s'établissait à 42 %, comparativement à 71 % en 2002.

Les mariages célébrés par une « personne désignée », qui inclut entre autres un ami ou un membre de la famille du couple, continuent de gagner en popularité depuis leur autorisation en 2002, note encore l'Institut. En 2016, ils représentaient plus d'un mariage sur quatre (28 %) unissant des conjoints de sexe opposé. Cette proportion surpasse celles des unions officialisées par un greffier au palais de justice ou par un notaire, qui est de 15 % chacune. Chez les couples de même sexe, la part des mariages célébrés par une personne désignée s'élevait à 43 % en 2016.

Chez les conjoints de sexe opposé, ce sont quelque 600 mariages de moins qu'en 2015 qui ont été célébrés l'an dernier (21 273 en 2016 contre 21 841 en 2015). En revanche, le nombre de mariages entre conjoints de même sexe, autorisés depuis 2004, a connu une hausse d'environ 13 %, passant de 600 en 2015 à 676 en 2016.

DÉDOMMAGEMENT DE 10,5 M$ OCTROYÉ PAR OTTAWA

La veuve du soldat tué par Khadr veut l'argent

La Presse canadienne

TORONTO - L'avocat de la veuve d'un soldat américain tué en Afghanistan a indiqué mardi avoir déposé une demande devant un tribunal ontarien pour que toute somme versée par le gouvernement canadien à Omar Khadr lui soit remise à elle, ainsi qu'à un autre soldat blessé.

L'avocat Don Winder a fait cette annonce au moment où la décision du gouvernement canadien de présenter ses excuses à l'ancien prisonnier de Guantanamo et de lui verser un dédommagement de plusieurs millions de dollars est accueillie par certaines critiques.

Une source au courant de l'entente a déclaré sous le couvert de l'anonymat, mardi, qu'Omar Khadr recevrait 10,5 millions $. Le gouvernement et les avocats du Canadien ont négocié cette entente le mois dernier.

Omar Khadr avait 15 ans lorsqu'il a été capturé par les troupes américaines, au terme d'une fusillade qui a coûté la vie au sergent Christopher Speer et blessé le sergent Layne Morris. Omar Khadr, soupçonné d'avoir lancé la grenade qui a tué le soldat, avait été transféré à la prison de Guantanamo et éventuellement accusé de crimes de guerre.

Il a plaidé coupable en 2010 et été condamné à huit ans de prison, en plus du temps déjà passé derrière les barreaux. Il est rentré au Canada deux ans plus tard pour purger le reste de sa peine et a été libéré en mai 2015 pendant que ses avocats contestaient ses aveux de culpabilité - qui, selon lui, ont été faits sous la contrainte.

Omar Khadr a passé 10 ans à la prison militaire américaine de Guantanamo. Son cas a attiré l'attention un peu partout dans le monde après que certains l'eurent qualifié d'enfant-soldat.

La veuve de Christopher Speer et le sergent Morris, devenu aveugle à la suite de l'explosion de la grenade, ont intenté une poursuite aux États-Unis contre Omar Khadr pour homicide délictuel et blessures, en 2014, craignant que celui-ci n'obtienne de l'argent de la part du gouvernement canadien, qu'il poursuivait pour 20 millions $. Un juge américain leur avait accordé 134,2 millions $ US en dommages en 2015.

Les tribunaux canadiens ne peuvent faire appliquer des jugements rendus dans d'autres pays si ceux-ci contreviennent aux politiques publiques canadiennes. La Cour suprême du Canada a estimé que le système de justice militaire à la prison de Guantanamo était contraire à la conception canadienne de la justice.

M. Winder a indiqué que ses clients et lui avaient déposé leur requête il y a quelques semaines devant la Cour supérieure de l'Ontario afin que la cause soit entendue au Canada.

«Nous irons de l'avant avec cette requête et nous tenterons de nous assurer que, s'il (Omar Khadr) reçoit de l'argent, (la somme) ira à la veuve du sergent Speer et à Layne Morris pour la perte d'un de ses yeux», a-t-il dit.

Aucune date d'audience n'a encore été fixée. M. Winder a précisé qu'il n'avait pas eu de contacts avec l'avocat d'Omar Khadr à Edmonton, Dennis Edney, qui a refusé de discuter avec La Presse canadienne de ce nouveau rebondissement dans le dossier.

Omar Khadr a été le plus jeune et le dernier Occidental détenu à la prison militaire américaine de Guantanamo, à Cuba. — ARCHIVES PC

INTERROGÉ DANS DES «CIRCONSTANCES ABUSIVES»

Les avocats d'Omar Khadr avaient intenté une poursuite de 20 millions $ pour emprisonnement injustifié contre le gouvernement canadien, à qui ils reprochaient d'avoir contrevenu au droit international en ne protégeant pas un citoyen et en complotant avec les États-Unis pour maltraiter Omar Khadr.

La Cour suprême du Canada a tranché en 2010 que des agents canadiens du renseignement avaient obtenu des informations d'Omar Khadr dans des «circonstances abusives», comme la privation de sommeil, lors d'interrogatoires menés à Guantanamo en 2003. Ces renseignements ont ensuite été partagés avec les États-Unis.

M. Khadr a été le plus jeune et le dernier Occidental détenu à la prison militaire américaine de Guantanamo, à Cuba.

Pas de jury pour Normandeau et Côté

Les deux ex-politiciens arrêtés par l'UPAC en 2016 veulent maintenant un procès devant juge seul

ISABELLE MATHIEU
imathieu@lesoleil.com

Nathalie Normandeau et Marc-Yvan Côté ne veulent plus être jugés par un jury. Les deux ex-politiciens arrêtés par l'UPAC réclament maintenant un procès devant un juge seul.

Le juge Richard Grenier de la Cour supérieure avait convoqué jeudi dernier la Couronne et les sept coaccusés pour une conférence de gestion. Les discussions en salle de cour étaient frappées d'une ordonnance de non-publication.

Nathalie Normandeau, son ex-chef de cabinet Bruno Lortie, Marc-Yvan Côté, l'ex-attaché politique péquiste Ernest Murray, l'ancien président de Roche Mario W. Martel, l'ancienne vice-président de Roche France Michaud et l'ex-maire de Gaspé François Roussy font face à 15 accusations de fraude envers le gouvernement, complot, corruption de fonctionnaire et abus de confiance.

Les allégations couvrent la période de 2000 à 2012

Au début mai, 14 mois après le début des procédures, la Couronne a choisi de déposer un acte d'accusation direct, une procédure qui a annulé l'enquête préliminaire, prévue pour cinq semaines à partir du 5 juin, et envoyé tous les accusés illico à l'étape du procès.

La défense s'était montrée très insatisfaite de se faire priver de l'enquête préliminaire, une étape où la poursuite explique à un juge les grandes lignes de la preuve divulguée aux accusés. Au terme de l'exercice, le juge décide si les accusés doivent subir un procès sur chacune des accusations portées.

JUGE SEUL

Jusqu'à maintenant, les sept coaccusés avaient tous fait le choix d'un mode de procès permettant un procès devant jury.

L'avocat de Marc-Yvan Côté, Me Jacques Larochelle, a déposé au dossier de la cour jeudi un avis indiquant que son client voulait maintenant faire un nouveau choix de procès devant juge seul.

L'avocat de Nathalie Normandeau, Me Maxime Roy, a fait parvenir un avis similaire le 3 juillet.

Reste à voir si tous les accusés arrêtés par l'UPAC feront de même.

Un juge devra se pencher sur cette demande de réoption, après avoir entendu le représentant de la poursuite.

Les parties reviendront au tribunal le 4 août pour la suite de la conférence de gestion.

› JOSHUA 2 À JONQUIÈRE
› EN MUSIQUE

La deuxième semaine de Jonquière en musique a bien débuté, mercredi, avec la prestation de Joshua 2, un hommage à U2. Joshua 2 a joué plusieurs grands succès du groupe rock irlandais, dont *Beautiful Day, Mysterious Ways, One* et *New Year's Day* dès les premières minutes. Quelque 2000 personnes s'étaient rassemblées pour l'occasion sur le site de Nikitoutagan. Une foule nombreuse est attendue ce soir (jeudi), alors que le populaire band 2Frères sera présent. Fred Fortin (vendredi) et Patrick Norman (samedi) compléteront une semaine très chargée. **KATERINE BELLEY-MURRAY**

— PHOTO LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY

CÉLÉBREZ LE MOMENT

L'ESCAPE TITANIUM 2017 4RM

RAJUSTEMENTS DE PRIX TOTAUX **4 035 $**** + **1 000 $^** COSTCO WHOLESALE

LES MEMBRES DE COSTCO ADMISSIBLES OBTIENNENT UN RABAIS ADDITIONNEL ALLANT JUSQU'À

SUR LES MODÈLES 2017 NEUFS SÉLECTIONNÉS

.es détaillants peuvent louer à prix moindre. Ce ne peuvent être combinées à l'assistance-compétitivité des prix, à la réduction de prix aux gouvernements, aux primes pour la location quotidienne, au programme d'encouragement aux modifications commerciales ou au programme de primes aux parcs commerciaux. Ces offres s'adressent à des particuliers admissibles uniquement, su
quotidienne, au programme d'encouragement aux modifications commerciales ou au programme de primes aux parcs commerciaux. Ces offres excluent le plein de carburant, des frais maximums de RDPRM de 47 $ pour les véhicules loués plus des frais de services externes de 4 $, les droits spécifiques sur les pneus neufs, la TPS et la TVQ. Pour obtenir tous les détails, consultez votr
s'applique au programme « A » habituellement offert aux employés de Ford Canada, mais exclut le boni négocié avec les TCA. Le véhicule neuf doit être commandé à l'usine ou livré chez votre détaillant Ford participant durant la période du programme. Le Prix employés ne s'applique pas aux véhicules ayant droit aux programmes de fidélité Plans A/X/Z/D/F. Cette offre peut être com
et 1 000 $ à l'achat ou à la location de tous les autres véhicules Ford (à l'exception des F-150 Raptor, Mustang Shelby® GT350 et GT350R, F-150 XL 4x2 à cabine simple, à fourgon tronqué/châssis-cabine, F-650 et F-750) (chacun étant un « véhicule admissible »). Une seule offre est applicable à l'achat ou à la location d'un (1) véhicule admissible par membre admissible de Costco,

5202061

LES DÉTAILLANTS FORD DU QUÉBEC SONT FIERS DE SOUTENIR LE FESTIVAL D'ÉTÉ DE QUÉBEC.

Allons plus loin Ford

ur approbation du crédit par Crédit Ford et peuvent être combinées à la plupart des autres offres de Ford Canada faites aux consommateurs et qui sont en vigueur au moment soit de la commande à l'usine, soit de la livraison, mais non des deux. Elles ne peuvent être combinées à l'assistance-compétitivité des prix, à la réduction de prix aux gouvernements, aux primes pour la location e détaillant Ford, ou appelez le Centre des relations avec la clientèle Ford au 1 800 565-3673. ** Offre valide jusqu'au 2 octobre 2017. Les rajustements de prix totaux de 4 035 $ à l'achat ou à la location d'un nouveau Ford Escape Titanium 2017 à 4 roues motrices sont la combinaison du rajustement Prix employés de 3 035 $ et de l'allocation de livraison de 1 000 $. Le Prix Employés binée à la plupart des autres offres de Ford Canada faites aux consommateurs et qui sont en vigueur. ^ Cette offre est en vigueur du 1er juillet au 2 octobre 2017 uniquement (« la période de l'offre ») et s'adresse aux résidents canadiens membres en règle de Costco, en date du 30 juin 2017, ou avant. Recevez 500 $ à l'achat ou à la location des véhicules Ford Fiesta, Focus, C-MAX jusqu'à concurrence de deux (2) véhicules par numéro de membre de Costco seulement. Cette offre est transférable aux personnes vivant dans le même foyer qu'un membre admissible de Costco. Les taxes s'appliquent avant la déduction de l'offre. ®: utilisée en vertu d'une licence accordée par Price Costco International, Inc. © 2017 Ford du Canada Limitée. Tous droits réservés.

MEN WITHOUT HATS FAIT LEVER LE PARTY À DOLBEAU-MISTASSINI

Une bonne dose de nostalgie

LOUIS POTVIN
lpotvin@lequotidien.com

Quand on veut que le party lève, on commence en force avec le succès qui a propulsé le groupe sur la planète; *Safety Dance*.

Men Without Hats a fait bouger les spectateurs qui les attendaient impatiemment au Météore de Dolbeau-Mistassini, mercredi soir. Cette pièce si marquante de la formation montréalaise a très bien vieilli. La formation semble avoir du plaisir à la jouer en lui donnant une twist un peu plus rock que l'originale.

La salle de spectacle est parfaite pour ce genre de concert énergique. Le Météore est un endroit étonnant, un bijou qu'il ne faudrait pas perdre.

Le groupe mené par le chanteur Ivan Doroschuk a poursuivi avec *Antartica*. Une solide pièce qui démontre la qualité des compositions de ce groupe qui ne se définit pas seulement avec un seul « hit ». On sent l'influence de David Bowie et Iggy Pop. La voix chaude et basse de Doroschuk n'a pas perdu de son tranchant.

I Got The Message du premier album *Rhythm of Youth* a rappelé de bons souvenirs au public qui dansait devant la scène. Plusieurs avaient même décidé de se costumer pour se remémorer les bonnes années où les chansons de Men Without Hats jouaient au bar Michel Goulet.

D'ailleurs, Ivan Doroschuk a rappelé que la formation s'était déjà produite à Mistassini en 1985 au Festival du Bleuet. « Ça fait un petit bout de temps! Ça fait vraiment plaisir d'être ici ce soir », a lancé le leader avant d'enchaîner avec *Head Above Water*, une pièce du dernier album paru en 2012. Signe que le groupe est capable de se renouveler et que ce style énergique a encore sa place.

Living in China est trempé dans le new wave décapant. Les claviers stridents tranchaient les oreilles. Une touche punk pour une composition très réussie. On aurait repris ce genre de pièce énergique juste bien baveuse. Une voix qui rappelle celle singulière de Stan Ridgway.

À suivi, la plus dansante I Like. La voix envoûtante Ivan Doroschuk fait son œuvre et le « beat » très années 80 se marie parfaitement pour donner cette signature Men Without Hats.

Et les petites notes enfantines de clavier de *Pop Goes The World* se sont fait entendre, les gens se sont avancés encore plus près de la scène pour participer et entonner le refrain de cet hymne pop ironique. Y a pas à dire; Pop runs The World.

Comme le spectacle a commencé tard, il a fallu se résigner à envoyer ce texte avec les derniers accords de cet autre succès de Men Without Hats alors que la foule était survoltée.

Histoire de mettre le public en appétit, un discjokey a fait revivre les années 80, en proposant de nombreux classiques de cette décennie. La table était mise pour entendre les premières notes de l'électro-pop de Men Without Hats.

Jeudi soir à Chicoutimi

Jeudi soir, le groupe sera en plein air à la Zone portuaire de Chicoutimi. C'est gratuit! Pas cher pour une bonne dose de nostalgie.

Le groupe mené par le chanteur Ivan Doroschuk a offert une solide performance au Météore de Dolbeau-Mistassini, mercredi soir. — PHOTO LE QUOTIDIEN, LOUIS POTVIN

2Frères vivra deux premières dans la région au cours des prochains jours. Le duo montera d'abord sur les planches de Jonquière en musique jeudi soir, puis participera à sa première Traversée du lac Saint-Jean le 28 juillet prochain. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

2FRÈRES À JONQUIÈRE EN MUSIQUE

Heureux d'être «chez eux»

ANNE-MARIE GRAVEL
amgravel@lequotidien.com

Lorsqu'ils monteront sur la scène de Jonquière en musique pour une toute première fois jeudi soir, Érik et Sonny Caouette auront un peu l'impression de revenir à la maison. Depuis leurs débuts, les deux frères originaires de Chapais se sont produits à maintes reprises au Saguenay-Lac-Saint-Jean, tissant de forts liens avec le public, ce qui contribue à leur bonheur de se produire dans la région.

« C'est toujours un endroit qui est excitant à visiter, surtout que nous n'avons jamais fait la scène de Jonquière en musique », affirme Sonny Caouette d'emblée dans le cadre d'un entretien téléphonique.

Le lien qui unit les deux frères au Saguenay-Lac-Saint-Jean ne date pas d'hier. Érik et Sonny Caouette se sont souvent produits dans les bars de la région à l'époque où ils étaient chansonniers.

« On sent une connexion particulière avec les gens du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Le fait qu'on vienne d'assez près, mais aussi le fait qu'on vienne d'une petite région fait en sorte qu'on a créé des liens serrés, des liens particuliers », estime-t-il.

C'est donc avec enthousiasme que 2Frères débarquera à Jonquière jeudi pour offrir un spectacle des plus festifs issu de *Nous autres*, premier disque du duo qui a été certifié platine grâce à la vente de 80 000 copies.

Le duo offrira l'ensemble de ses pièces ainsi que quelques reprises. Le spectacle sera toutefois différent de celui présenté en salle depuis le début de la tournée qui compte au moins 150 représentations jusqu'à maintenant. « En festival, on est sept sur scène. Un pianiste et un violoniste s'ajoutent à l'équipe. C'est aussi très festif », décrit Sonny Caouette. « On tenait à présenter un spectacle différent de celui offert en salle. On veut que les gens qui ont vu le spectacle en salle n'hésitent pas à venir le voir en festival. En salle, les "covers" sont plus épurés. En festival, c'est plus rock. Comme on est issu du monde des bars, c'est le genre de chose qu'on a fait souvent. »

Si en 2016, le duo a choisi de reprendre quelques pièces de Beau Dommage et de François Pérusse, cette fois il rend hommage aux Colocs et à Paul Piché.

« C'est de la musique qui nous a inspirés. Ces artistes ont ouvert grandes les portes pour un paquet de musiciens comme nous. »

Le spectacle devrait durer près d'une heure quarante-cinq.

ÉTÉ CHARGÉ

2Frères sera de retour dans la région le 28 juillet prochain dans le cadre de la Traversée internationale du lac Saint-Jean. « C'est la première fois qu'on va vivre la traversée à Roberval. On est bien content », affirme Sonny Caouette.

D'ici là, entre deux spectacles, il se concentrera sur son prochain disque en chantier. « Les chansons sont pas mal toutes écrites. La semaine prochaine, on rentre en studio. En août, tout devrait être finalisé. L'album va sortir quelque part cet automne. On n'a pas de date encore et on garde toutes les nouvelles pièces secrètes jusqu'à la sortie. On veut garder la surprise. »

affaires

OR
1226,95
$US/ONCE
1,28

PÉTROLE
48,24
BARIL US$
- 1,41

ALUMINIUM
0,86
$US/LIVRE
- 0,73 %

EURO
0,6796
€EURO
- 0,0012

LE DOLLAR
77,03
¢US
- 0,28

PRINCIPAUX INDICES

Nom	Fermeture	Variation	Volume
S&P/TSX 60	892.43 $	2.34 $	82457804
S&P/TSX 300	15153.12 $	22.51 $	172451316
S&P/TSX VENTURE	762.80 $	-1.25 $	58190286
DOW JONES	21478.17 $	-1.10 $	273692983
NASDAQ/USA	6150.86 $	40.80 $	0
NASDAQ/Canada	345.68 $	0.00 $	0

TORONTO

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
YAMANA RES INC	YRI	2.99 $	-0.02 $	7246074
iShares S&P TSX 60	XIU	22.44 $	0.05 $	7007306
CENOVUS ENERGY INC	CVE	9.14 $	-0.49 $	5182391
HB NYMEX CL BULL	HOU	5.21 $	-0.28 $	4377868
ENCANA CORP	ECA	11.13 $	-0.28 $	4290555
HORIZONS BETAPRO	HVU	13.83 $	0.11 $	4069841
FIRST QUANTUM	FM	11.46 $	0.26 $	3933778
MANULIFE FINANCIAL	MFC	24.54 $	0.36 $	3578848
AVNEL GOLD MINING	AVK	0.41 $	0.01 $	3500571
BAYTEX ENERGY CORP	BTE	2.90 $	-0.23 $	3319201

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
CONSTELLATION	CSU	667.87 $	5.28 $	49994
ELECTRIC FINANCIAL	ELF	849.99 $	4.99 $	127
SHOPIFY INC	SHOP	114.76 $	4.75 $	419797
CANADIAN TIRE CO	CTC	230.00 $	4.00 $	242
TUCOWS INC	TC	71.03 $	3.03 $	24392
CANADIAN NATIONAL	CNR	106.15 $	1.50 $	1116902

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
FAIRFAX FINANCIAL	FFH	565.01 $	-8.46 $	496210
CANADIAN TIRE CORP	CTC.A	143.98 $	-4.48 $	420507
MORGUARD CORP	MRC	179.94 $	-2.82 $	2978
LASSONDE	LAS.A	244.28 $	-2.56 $	1055
METHANEX CORP	MX	55.45 $	-1.98 $	369967
DOLLARAMA INC	DOL	121.97 $	-1.62 $	319650

NEW YORK

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
FINANCIAL SELECT	XLF	25.07 $	0.04 $	78100184
BANK of AMERICA	BAC	24.92 $	0.24 $	76172541
RITE AID	RAD	2.48 $	-0.21 $	73850016
IPATH S&P 500 VIX	VXX	12.91 $	0.01 $	70994747
UNITED STATES OIL	USO	9.25 $	-0.37 $	68181979
VANECK VECTORS	GDX	21.76 $	0.00 $	58726024
SPDR S&P 500	SPY	242.77 $	0.56 $	54427596
iShares MSCI	EEM	41.55 $	-0.08 $	49490955
MONOGRAM	MORE	11.89 $	2.09 $	47844295
PROSHARES ULTRA	UVXY	9.96 $	-0.04 $	46758117

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
BANK of AMERICA	BAC.PR.L	1289.00 $	21.00 $	21221
WELLS FARGO	WFC.PR.L	1327.00 $	14.50 $	8041
CABLE ONE INC	CABO	733.48 $	14.47 $	61238
POWERSHARES DB	DTO	158.00 $	12.00 $	9535
NVR	NVR	2422.44 $	11.83 $	19225
NEVRO CORP	NVRO	82.39 $	8.45 $	1955406

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
BERKSHIRE HATHAWAY	BRK.A	257500.00 $	-480.00 $	253
AUTOZONE	AZO	516.83 $	-54.88 $	1858050
ADVANCE AUTO PARTS	AAP	105.21 $	-13.20 $	7348683
WHITE MOUNTAINS	WTM	864.80 $	-12.18 $	19526
MARKEL	MKL	983.28 $	-9.56 $	30520
SIMON PROPERTY	SPG	158.23 $	-6.95 $	2456898

NASDAQ

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
ADVANCED MICRO	AMD	13.19 $	1.04 $	99450235
POWERSHARES QQQ	QQQ	137.53 $	1.34 $	42116584
MICRON TECH	MU	30.51 $	1.37 $	40444551
DELCATH SYSTEMS	DCTH	0.19 $	-0.02 $	32764005
CERULEAN PHARMA	CERU	1.13 $	0.67 $	32581084
INTEL	INTC	34.34 $	0.88 $	30010803
DRYSHIPS	DRYS	1.14 $	0.11 $	27633902
CISCO SYSTEMS	CSCO	31.11 $	0.07 $	24270320
MONSTER DIGITAL	MSDI	1.68 $	0.41 $	22381237
APPLE	AAPL	144.09 $	0.59 $	21569557

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
THE PRICELINE	PCLN	1866.01 $	22.88 $	374930
AMAZON.COM	AMZN	971.40 $	17.74 $	3652955
INTUITIVE SURGICAL	ISRG	938.09 $	16.43 $	380524
ALPHABET INC CL C	GOOG	911.71 $	13.01 $	1813884
ALPHABET INC CL A	GOOGL	932.26 $	12.80 $	2094055
REGENERON	REGN	497.00 $	9.27 $	823013

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
O'REILLY	ORLY	178.77 $	-41.64 $	12830416
TESLA INC	TSLA	327.09 $	-25.53 $	17046701
HUNTINGTON	HBANP	1440.00 $	-10.03 $	197
CHINA BIOLOGIC	CBPO	104.97 $	-6.92 $	567570
CREDIT ACCEPTANCE	CACC	249.99 $	-6.84 $	280409
DORMAN PRODUCTS	DORM	76.73 $	-6.03 $	287903

TITRES VEDETTES À TORONTO

Nom	Symbole	Haut	Bas	Fermeture	Variation
Encana Corp.	ECA	11.51 $	11.08 $	11.13 $	-0.28 $
Barrick Gold Corp	ABX	20.78 $	20.11 $	20.67 $	0.65 $
Alimentation Couche-Tard	ATD.B	62.11 $	60.81 $	61.63 $	-0.38 $
Bombardier CL A	BBD.A	2.44 $	2.40 $	2.40 $	-0.02 $
Bombardier Inc.	BBD.B	2.40 $	2.36 $	2.37 $	-0.03 $
BCE Inc.	BCE	58.73 $	58.03 $	58.55 $	0.20 $
Bank of Montreal	BMO	96.17 $	94.83 $	95.74 $	-0.06 $
Bank of Nova Scotia	BNS	78.97 $	77.33 $	78.67 $	0.86 $
CAE Inc	CAE	22.71 $	22.36 $	22.62 $	0.40 $
Cascades Inc.	CAS	17.75 $	17.23 $	17.74 $	0.47 $
Cogeco Cable Inc.	CCA	79.96 $	78.93 $	79.26 $	-0.14 $
Canfor	CFP	19.73 $	19.39 $	19.56 $	-0.14 $
CIBC	CM	106.45 $	105.32 $	106.15 $	0.00 $
Canadian Natural Res.	CNQ	37.48 $	36.41 $	36.83 $	-0.71 $
CN Railway Company	CNR	106.75 $	104.27 $	106.15 $	1.50 $
Canadian Pacific Railway	CP	211.26 $	207.56 $	210.92 $	1.20 $
Canadian Tire	CTC	230.00 $	230.00 $	230.00 $	4.00 $
Canadian Western Bank	CWB	28.08 $	27.54 $	27.56 $	-0.30 $
Domtar	UFS	50.10 $	49.54 $	49.79 $	-0.21 $
Emera	EMA	48.12 $	47.41 $	48.02 $	0.17 $
Enerplus	ERF	10.78 $	10.33 $	10.34 $	-0.43 $
CGI Group Inc.	GIB.A	65.83 $	64.96 $	65.67 $	0.09 $
Transcontinental Inc.	TCL.A	25.74 $	25.46 $	25.53 $	-0.12 $
Great-West Lifeco	GWO	35.55 $	35.14 $	35.37 $	0.19 $
Industrial Alliance	IAG	57.73 $	56.40 $	57.40 $	0.89 $
Societe financiere IGM	IGM	40.84 $	40.35 $	40.70 $	0.37 $
Imperial Oil	IMO	37.64 $	36.46 $	36.96 $	-0.90 $
Quebecor Inc	QBR.B	43.07 $	42.61 $	42.93 $	-0.09 $
Loblaws Cos.	L	71.78 $	71.27 $	71.45 $	-0.12 $
Laurentian Bank	LB	54.40 $	53.82 $	54.25 $	0.20 $
Maple Leaf Foods Inc.	MFI	32.98 $	32.55 $	32.62 $	-0.15 $
Magna International	MG	60.63 $	59.66 $	59.91 $	0.01 $
Metro Inc.	MRU	42.69 $	42.35 $	42.51 $	0.01 $
National Bank	NA	55.21 $	54.57 $	54.90 $	0.24 $
Precision Drilling Corp.	PD	4.41 $	4.06 $	4.07 $	-0.32 $
Jean Coutu Group	PJC.A	19.94 $	19.68 $	19.75 $	-0.07 $
Potash Corp	POT	21.70 $	21.16 $	21.25 $	-0.18 $
Power Corp.	POW	30.02 $	29.47 $	29.85 $	0.27 $
Power Financial	PWF	33.71 $	33.17 $	33.53 $	0.28 $
Quebecor Inc.	QBR.B	43.07 $	42.61 $	42.93 $	-0.09 $
Rogers Comm. Inc.	RCI.B	60.97 $	60.44 $	60.91 $	0.31 $
Royal Bank	RY	95.27 $	93.72 $	94.96 $	0.78 $
Saputo Inc.	SAP	40.96 $	40.45 $	40.74 $	-0.28 $
Shaw Communications	SJR.B	28.07 $	27.80 $	27.82 $	-0.27 $
Sun Life financial	SLF	47.12 $	46.11 $	46.82 $	0.53 $
SNC-Lavalin	SNC	57.48 $	56.83 $	57.29 $	0.37 $
Superior Propane Corp	SPB	11.48 $	11.23 $	11.25 $	-0.18 $
Suncor Energy Inc.	SU	37.60 $	36.87 $	37.35 $	-0.19 $
Telus Corporation	T	44.78 $	44.18 $	44.68 $	0.11 $
Transalta Corporation	TA	8.38 $	8.24 $	8.31 $	-0.05 $
Tembec	TMB	4.18 $	4.10 $	4.13 $	-0.07 $
TD Bank	TD	66.05 $	65.21 $	65.83 $	0.36 $
Transcanada Pipe	TRP	62.12 $	61.19 $	61.94 $	0.19 $
Torstar Corp.	TS.B	1.48 $	1.42 $	1.46 $	-0.01 $
Weston George Ltd	WN	116.97 $	115.75 $	116.44 $	-0.01 $

RÉSOLU ET SES CERTIFICATS FSC PERDUS

Cloutier réclame l'intervention du premier ministre

LOUIS TREMBLAY
ltremblay@lequotidien.com

Le député péquiste de Lac-Saint-Jean à l'Assemblée nationale, Alexandre Cloutier, demande au premier ministre du Québec, Philippe Couillard, d'intervenir afin de permettre à la papetière Résolu de récupérer les certificats du Forest Stewardship Council (FSC) qui ont été perdus ou tout simplement non renouvelés par l'entreprise au cours des dernières années.

Le député y allait de cette sortie en soutien aux travailleurs de la papeterie Résolu d'Alma. Le député rappelle que les travailleurs de cette usine vivent en ce moment dans l'incertitude en raison des pressions exercées par les groupes environnementalistes sur les clients. Il s'agit de la guerre commerciale que livre Greenpeace au président de Résolu Richard Garneau.

« Les choses traînent depuis de nombreuses années et le gouvernement du Québec n'a toujours pas été en mesure de faire la lumière. Il y a uniquement deux questions qui sont toujours au cœur de ce litige. Il s'agit des enjeux associés aux communautés autochtones et le caribou forestier. Pendant ce temps, les travailleurs d'Alcan, comme ceux de l'ensemble de l'industrie, vivent en permanence dans l'incertitude alors que leur usine risque de faire les frais d'une guerre de la part de Greenpeace comme c'est le cas en ce moment pour Alma », a déclaré le député de Lac-Saint-Jean au cours d'un entretien avec *Le Quotidien*.

Alexandre Cloutier ne compte plus ses interventions publiques pour forcer Québec à prendre au sérieux toute la problématique de la certification forestière. Il constate malheureusement que le Québec fait du surplace alors que le premier ministre tarde à intervenir pour défendre le Québec auprès des clients des usines régionales.

« Ce sont des enjeux complexes qui demandent qu'on les prenne de front. La forêt est au cœur de notre économie. Philippe Couillard doit prendre ses responsabilités dans les enjeux de la protection du caribou forestier et des enjeux autochtones afin que Résolu puisse rapidement retrouver sa certification FSC », ajoute le député en rappelant que pas plus tard que la semaine dernière, le patron de FSC Canada, François Dufresne, déclarait que

Alexandre Cloutier — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, GIMMY DESBIENS

cette norme pourrait « être avantageuse pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean en permettant à l'industrie locale de tirer son épingle du jeu sur les marchés internationaux ».

Le député jeannois ajoute que si Québec ne veut pas intervenir dans le choix de la certification forestière, le gouvernement a la responsabilité de répondre du tac au tac aux attaques contre les clients des papetières afin de démontrer que la loi sur les Forêts respecte les principes du développement durable.

Québec a toujours refusé d'intervenir directement dans les conflits de certification. Il laisse les entreprises choisir la certification. À l'époque de Laurent Lessard, Québec avait informé les membres du « Forest stewarship council » qu'il allait demeurer le seul et unique maître d'œuvre de l'application de la loi sur les Forêts ainsi que de son contenu. Pour le gouvernement du Québec, il s'agissait d'un principe élémentaire puisque ce sont les membres de l'Assemblée nationale qui sont élues pour voter des lois et veiller à leur application et non les organismes de certification.

Il y a derrière toute cette affaire de certication forestière une guerre commerciale intense. FSC a perdu beaucoup de terrain au Québec en raison de certaines dispositions de sa norme dans les forêts boréales. L'organisme de certification SFI a gagné du terrain. Résolu a choisi de ne pas renouveler plusieurs certificats FSC, au cours des trois dernières années.

En ce moment, Greenpeace a ciblé les grands éditeurs de livres pour mener sa bataille contre Résolu.

MOTS CROISÉS JUNIOR

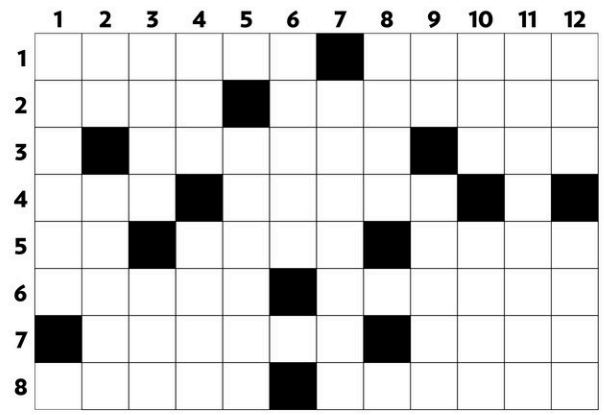

HORIZONTALEMENT

1 On la dépose souvent au pied de l'arbre de Noël – Qui n'est pas dure.
2 Appelé de loin – Mâle reproducteur de l'espèce bovine.
3 Accepte les conséquences de quelque chose – Demi-douzaine.
4 Degré d'une couleur – Aime passionnément.
5 C'est une conjonction qui indique un choix – Causer la mort de quelqu'un – Petit filament qui pousse sur le corps.
6 Racine comestible ou mauvais film – Il pousse sur la tête des hommes.
7 Accepte ce qui est normalement interdit – On apprend à le faire à l'école.
8 Oter la peau d'un fruit – Querelles violentes.

VERTICALEMENT

1 Le bébé de minette.
2 Deuxième note de la gamme – Matière absorbante.
3 Mouvement que l'on fait pour s'élancer – Hold-up.
4 Déterminant démonstratif – On la regarde souvent le soir.
5 Bondir.
6 Travail qu'il faut faire pour apprendre.
7 Commencés.
8 Changer de timbre de voix au moment de la puberté.
9 Il est jaune brillant – Lu lettre par lettre, en parlant d'un mot.
10 Déterminant pluriel – Qui est relatif au mouton.
11 Se dit d'une vache élevée pour la production du lait.
12 Désigne la 3e personne du pluriel – Parcourues des yeux.

SOLUTION du dernier numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	R	E	S	S	E	■	H	A	R	P	E
2	R	A	G	O	T	■	C	O	R	A	I	L
3	E	C	O	N	O	M	E	■	C	L	E	F
4	P	E	U	■	R	A	T	S	■	E	T	E
5	A	■	T	R	E	S	■	O	S	■	O	■
6	R	O	T	I	■	S	I	L	L	O	N	S
7	E	■	E	M	A	I	L	■	A	I	N	E
8	R	A	R	E	■	F	E	R	M	E	E	S

MOT MYSTÈRE

ALLOS
ALPES
AURON
AVENT

BISE
BOB
BOTTE

DEGRE
DOUX

ECHARPE
EMBACLE
ENNEIGEE

FART
FEU
FEVRIER
FLOCON
FUEL
FUSEAU

GAZ
GELEE
GELIF
GRELE

HIEMAL
HOCKEY
HUMIDE

ISOLANT
ISOLER

JURA

LUGER
LUGEUR

MARS

NAGANO
NIVEOLE
NOEL
NORD
OUATE
PISTE
PLUIE
PRISE
RAFALE
REVEILLON
RIGUEUR
ROCHEUSES
SEMELLE
SIBERIEN
SKIER
SPORT
STEMM
TELESKI
TOBOGGAN
TOLEE
VERBIER

L'HIVER - Un mot de 9 lettres

E	L	U	G	E	U	R	S	I	B	E	R	I	E	N
R	N	A	U	R	O	N	O	M	M	E	T	S	G	O
G	A	V	M	R	S	O	L	Z	P	I	S	T	E	E
E	G	E	L	E	E	R	L	R	A	F	A	L	E	L
D	G	N	R	I	I	D	A	R	I	G	U	E	U	R
P	O	T	E	B	L	H	E	M	B	A	C	L	E	O
R	B	U	O	R	C	I	S	O	L	A	N	T	N	C
I	O	T	X	E	R	E	V	E	I	L	L	O	N	H
S	T	R	R	V	R	B	N	I	V	E	O	L	E	E
E	E	A	E	E	T	A	O	U	A	T	E	E	I	U
M	L	F	I	O	G	R	C	B	L	O	T	D	G	S
E	E	K	E	A	R	U	O	T	P	L	U	I	E	E
L	S	E	N	U	E	J	L	P	E	E	E	M	E	S
L	K	O	G	E	L	I	F	U	S	E	A	U	R	I
E	I	S	O	L	E	R	Y	E	K	C	O	H	F	B

Solution du dernier problème : CELLULOSE 06-07-2017

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

1. Domination des hommes sur les femmes.
2. Grincheuse – Parasites.
3. Ovation – Petit rongeur.
4. Point de mire – Chien.
5. Lettre grecque – Sable très fin.
6. Moitié d'une unité – Épouse d'Ouranos – Expose à l'air.
7. Petit équidé – Décorer.
8. Île de France – Perce les os.
9. Très petit – Marque de civilité.
10. Sueur du cheval – Avoir l'attention arrêtée par un détail qui choque.
11. Coupé – Religieux.
12. Irriter – D'être.

VERTICALEMENT

1. Qui aime la chicane.
2. Sel gemme – Vente au plus offrant.
3. Au sud des USA – Jaillit.
4. Article – Signifier avec autorité.
5. Pour glisser – Son bois est souple.
6. A du toupet – Qui est en feu – Première personne.
7. Rond – Trois fois.
8. Se dit d'un pied – Lieu de détente.
9. A point nommé – Escroquerie.
10. Créateur de Frodon – Brille.
11. Myriapode – Demande instante.
12. Pratiquer comme métier – Drôlement.

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	C	O	U	R	T	C	I	R	C	U	I	T
2	L	U	N	U	R	E	■	H	A	N	T	E
3	A	D	I	E	U	■	B	O	R	E	A	L
4	I	■	T	R	I	P	E	■	C	■	L	■
5	R	U	E	■	T	A	S	M	A	N	I	E
6	O	R	■	H	E	P	■	A	N	■	E	X
7	N	E	B	O	■	A	I	L	■	U	N	I
8	N	E	A	N	T	■	S	T	A	R	■	S
9	A	■	R	O	U	T	E	■	V	E	R	T
10	N	A	R	R	E	R	■	T	A	M	I	A
11	T	U	E	E	■	I	R	A	N	I	E	N
12	E	X	E	R	C	E	■	O	T	E	N	T

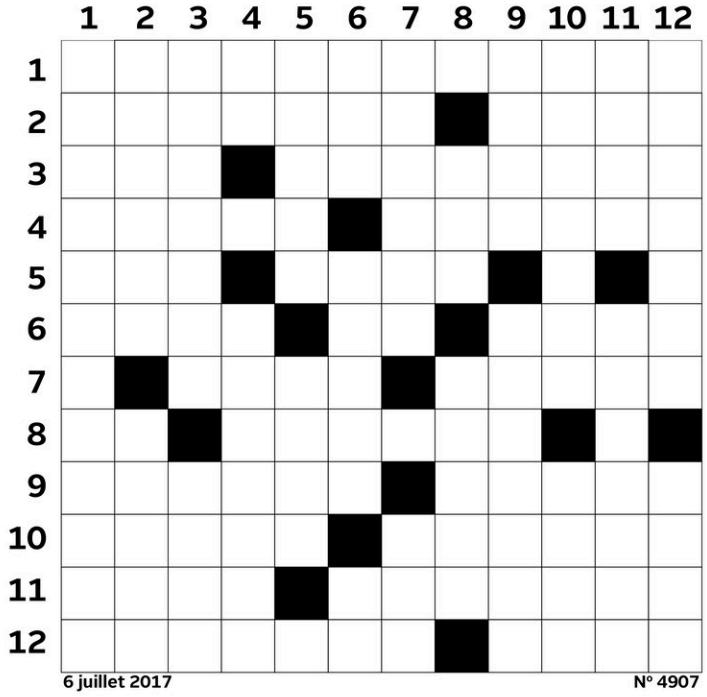

6 juillet 2017 N° 4907

SUDOKU

5								2
7			1			6		
			5		2		9	
						3		
4	6				7	5		8
		1		8			6	
	3	5				2		
			3	6		4		5
			9					

4183

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

SOLUTION DU DERNIER SUDOKU

1	3	7	2	9	5	6	8	4
4	2	5	6	7	8	3	1	9
8	6	9	3	4	1	5	7	2
5	4	3	1	8	6	2	9	7
6	7	8	9	5	2	1	4	3
9	1	2	4	3	7	8	5	6
3	9	1	8	2	4	7	6	5
2	5	6	7	1	9	4	3	8
7	8	4	5	6	3	9	2	1

4182

Niveau de difficulté : difficile

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations **www.les-mordus.com** ou écrivez-nous à *info@les-mordus.com*

CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur

O M R E	E A D N N	N O	Q G I I N	G U E R E	A R T	S O S I	S N A L	E S U	N R E	A E B	L I E	E U S T	R S
		■			■									■
						■			■					
		■			■			■			■			■
		■								■				
■							■							

Thème : Proverbe français

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Solution du dernier numéro :

Citation de Sigrid Undset : Branle-bas de nuit pour les rats, dans la ferme où le chat est jeune.

Peanut

Ben

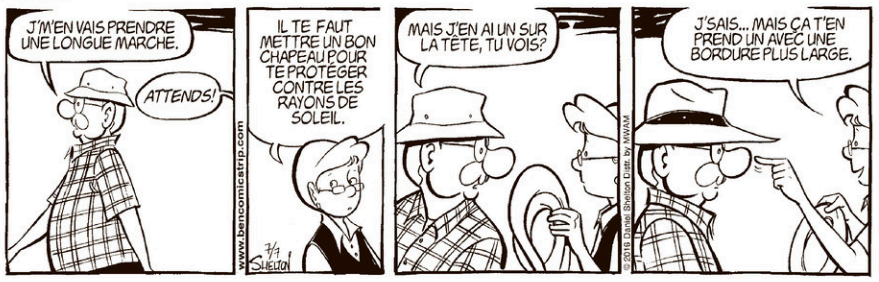

Boris

HOROSCOPE 6 juillet 2017

Bélier (21 mars au 19 avril): Étant donné que la Lune « croisera « la route de Saturne en Sagittaire, les contradictions seront susceptibles de vous faire réfléchir. Quoiqu'il en soit, ne vous imposez pas de restrictions excessives. Considérez que des éléments disparates pourraient coexister, et même s'agencer. Grâce à Mercure en Lion, une rencontre pourrait s'avérer plus cordiale que vous ne l'aviez imaginé.

Taureau (20 avril au 20 mai): Vous aurez avantage à considérer chacune de vos options en termes d'investissements et de partenariats d'affaires. Devant un problème de choix, laissez-vous guider par votre esprit rationnel plutôt que par les émotions. Pour dissiper un malaise relationnel, il serait préférable d'avoir recours à des gestes concrets plutôt qu'à des promesses verbales.

Gémeaux (21 mai au 21 juin): Vénus est en Gémeaux, et la conjonction Lune-Saturne en face de votre Signe vous accordera la volonté de mener n'importe quelle bonne résolution à terme. Pourquoi ne pas vous y mettre dès aujourd'hui? Vous pourriez même donner le bon exemple aux personnes que vous aimez. Par contre, il faudrait éviter de porter un jugement sur ceux qui ne sont pas capables de vous suivre.

Cancer (22 juin au 22 juillet): La raison est droite, mais la route est sinueuse. L'opposition qui s'établit entre le duo Soleil-Mars en Cancer et Pluton en Capricorne pourrait confronter la rigueur de la théorie aux caprices de la pratique, vous forçant à réévaluer vos priorités et votre plan d'action. Plus que jamais, ce sera votre capacité d'adaptation qui vous permettra de tirer votre épingle du jeu.

Lion (23 juillet au 22 août): Les épreuves ont aussi un aspect positif parce qu'elles nous donnent de l'expérience. La conjonction Lune-Saturne en Sagittaire et Mercure en Lion pourraient correspondre à un défi, et rien ne vous empêchera de chercher le moyen de le relever tout en vous amusant. Votre bonne disposition à l'endroit d'une situation complexe en influencera considérablement le déroulement.

Vierge (23 août au 22 septembre): Avec la Lune en Sagittaire, au carré de votre Signe, votre niveau de concentration pourrait donner l'impression que vous êtes inabordable ou de mauvaise humeur. Il y a moyen de faire comprendre aux autres, sans les vexer ni les mettre mal-à-l'aise, que vous n'avez pas le temps de bavarder. Il suffira d'un sourire ou d'un commentaire courtois pour dissiper les tensions.

Balance (23 septembre au 23 octobre): La Lune est en Sagittaire, mais vu qu'elle « croisera « la route de Saturne, vous ne devriez pas vous attendre à ce que vos démarches soient facilitées. Il règne un climat de retenue qui bénéficiera davantage à la concentration et au travail méthodique plutôt qu'aux parties de plaisir. Si vous voulez faire la fête, attendez la Lune en Verseau qui sera mieux indiquée.

Scorpion (23 octobre au 21 novembre): Étant donné que Mercure se trouve au carré de votre Signe, en Lion, quelqu'un pourrait se plaire à contredire vos affirmations. Vous gagnerez à ne pas vous laisser contrarier. Profitez plutôt d'une discussion pour parfaire votre rhétorique et la pertinence de vos arguments. Car par ailleurs, l'appui du Soleil en Cancer fera en sorte que vous charmerez...

Sagittaire (22 novembre au 21 décembre): Avec la Lune en Sagittaire, une démarche passée inaperçue jadis pourrait maintenant attirer l'attention. Et avec Vénus en face de votre Signe, vous pourrez vous faire remarquer par les gens qui comptent... mais pour ce faire, vous devrez afficher un bon niveau d'assurance. Mettez tous les atouts de votre côté en vous entourant d'éléments avec lesquels vous serez confortable.

Capricorne (22 décembre au 19 janvier): La « rencontre « de la Lune avec Saturne en Sagittaire pourrait vous conduire au repli, mais une discrétion excessive ne vous amènerait cependant nulle part. Pourquoi désirer vous effacer? Vous auriez tout intérêt à faire davantage de bruit, faisant en sorte que l'on vous remarque. C'est le temps de vous manifester, sans quoi de belles occasions pourraient être allouées à d'autres.

Verseau (20 janvier au 18 février): Tandis que la conjonction Lune-Saturne en Sagittaire vous responsabilise, vous serez la personne apte à prendre les commandes et à diriger les activités de votre groupe. Toutefois, un conflit d'orgueil pourrait éclater avec quelqu'un qui éprouve de la réticence à se faire dire quoi faire. Essayez de joindre la douceur à l'autorité afin d'obtenir un maximum de coopération.

Poissons (19 février au 20 mars): Tandis que Mercure se trouve maintenant en Lion, il vous sera plus facile de projeter l'image souhaitée aux yeux de votre entourage. Et il s'en faudra de peu pour que vous puissiez obtenir des autres exactement ce que vous espériez d'eux. Il suffira de permettre aux autres de venir vous gâter et d'accepter ce qu'ils désirent vous offrir.

JEUDI À LA TÉLÉ

* La grille complète et détaillée de l'horaire télévision est publiée, chaque semaine, dans Voilà.

6 JUILLET	8h00	8h30	9h00	9h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30	17h00	17h30
CKTV	Kate/M-im-Mim	Village Dany	L'Épic-erie	Indice UV			Ricardo	Squelettes	Téléjournal Midi	Les échangistes		ARABESQUE (1966) avec Gregory Peck, Alan Badel, Sophia Loren.				Vengeance		Indice UV / François Morency		
V	Tic Tac Show	Infopublicité	LesInfos/ Les infos	LesInfos/ Les infos	Guerre des clans	Souper parfait	Atomes crochus	CSI: NY / L'intérieur		CSI: Miami / Bien mal acquis...		Révolution / Par amour		LE MEILLEUR AMI DE LA FEMME (2014) avec Teryl Rothery, Erika Christensen.				Les Simpson	Les Simpson	Guerre des clans
CJPM	(6h00) Salut Bonjour			ADIEU À CEMETERY JUNCTION (2010) avec Ralph Fiennes, Ricky Gervais.				Looney Tunes	TVA nouvelles		Le Dôme / La quatrième main		O' / Contre vents et marées		Nouvelles /Publicité	Les feux de l'amour			(:25) Top modèles	(:55) TVA nouvelles	
TQc	L.People/ L. People	Frères Kratt	Argon-autes	Kaboum / Prout	VicViking / Robin	Peter Pan	Subito texto	Les Dalton	Génial! , Antoine Vézina.		Point doc		Ça vaut le coût	Cuisine futée,	Frères Kratt	Kaboum / Prout	Roi Julian!	Argon-autes	Miracu-lous	Salmi-gondis

6 JUILLET	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
CKTV	Le Téléjournal	La main à la pâte	Des squelettes	Les pêcheurs / Je suis Bégin	Prière de ne pas envoyer de fleurs		Les échangistes / André Sauvé		Le Téléjournal		Indice UV		
V	Atomes crochus	Un souper parfait	L'arbitre		Supergirl / Une place pour deux		Marvel: S.H.I.E.L.D. / Mémoire d'asgardienne		Gotham / Du sang sur les mains		La guerre des clans	Atomes crochus	Zone Séduction
CJPM	TVA nouvelles	Sucré Salé , Serena Ryder.	MasterChef Junior / La finale Partie 1 de 2		Du talent à revendre / Heidi Klum		Esprits criminels / Tous coupables		TVA nouvelles	(:35) Juste pour rire en direct	(:05) Sucré Salé	(:35) Comme chez vous	(:05) MACHETÉ (2010)
TQc	La Pat'Patrouille	Cuisine futée,	Génial! / P-A Méthot , Brigitte Lafleur.		Le rêve de Champlain	Le rêve de Champlain	Chroniques du crime	(:40) Mode d'emploi	Acquitté / Reconstruction		Curieux Bégin		Like-moi!
TV5	(17h50) QuestChamp	Le Journal de France 2	L'odyssée des monstres marins		Lieux interdits / L'industrie touristique			Transports de rêve	Marchés sur terre / Marché aux fleurs de Mysore en Inde		Journal/(:20) J.Afrique	(:40) Profilage / À votre service	
CANAL D	Douanes: Canada	Guerre des enchères	SOS Sauveteurs / Sauvetage explosif à la Baie James		La face cachée de la scientologie / Le pont		À la poursuite du trésor inca		La fièvre du Jade	La fièvre du Jade	Douanes: Canada	La guerre des transports	Grand Rire de Québec
RDI	Le National	RDI économie	24/60		Les grands reportages / Radioman		Le Téléjournal		RDI économie	Le National	Le National	24/60	
RDS	Sports 30	Sports 30	L'avant-match (D)	LCF Football / Lions de la Colombie-Britannique c. Alouettes de Montréal (D)						Sports 30 / Après-match des Alouettes		LCF Alouettes exp. / CB/Mtl.	Cyclisme
VIE	Cuisiné avec amour	Me connais-tu?	Bye-Bye Maison	Agents doubles	Vendre ou rénover? / Sherri et Jeff		Cabanes de rêve / La maisonnette près du lac		Ma maison flottante	Qui vit ici?	Médium / Dent pour dent		Le goût de l'amour
SERIES+	Les mystères de Laura / Un embryon d'espoir		Mirador / Le diagnostic		Rizzoli & Isles / L'ombre d'un doute		Graceland / Nuit de folie		Zoo / Le gène fantôme		Crimes majeurs / L'enterrement		Queen of the South
Z	Remorquage à South Beach	Les pros du ticket	Seuls et tout nu / Impossible Argentine		Des jobs de fous / Waterloo Station		Expédition extrême / Étienne Boulay		EXTRÊME LIMITE (1991) avec Patrick Swayze, Gary Busey, Keanu Reeves.				
HISTORIA	Surcharge maximale / Une vie de marin		FantomWorks / Corvette 1963 et Mustang 1968		Fous des bolides	Fous des bolides	Fous des bolides	Fous des bolides	Surcharge maximale / Une vie de marin		Voitures de rêve	Les moteurs	FantomWorks
ÉVASION	Benoit à la plage / Cayeux sur mer		Hotel impossible / Le Caribe Playa		Hotel impossible / Le Triangle T		Hotel impossible / Hotel Maui Sunseeker, Hawai		Hôtels de luxe / Hôtels de Paris 4		Vacances de Bruno / Inde, Kolkata, partie 1		Le Survivant
ARTV	Les Belles Histoires des pays d'en haut / L'orpheline		Le design est partout	Rock la vie	Les dieux de la danse / Ingrid St-Pierre , Joël Legendre.		Comme par magie / Anne-Marie Dussault , Paul Doucet.		LE JOURNAL D'UN VIEIL HOMME (2014) avec Marie-Ève Pelletier, Paul Savoie.			Lire / Louise Portal	BD QC / Jimmy Beaulieu

Petites Annonces

1051,boulevard Talbot, Chicoutimi • Courriel: classees@lequotidien.com

418 549-4444
Ligne sans frais 1 800 866-3658

Heures d'affaires:
Du lundi au vendredi
Sur place: 8 h 30 à 16 h 30
Par téléphone: 8 h à 17 h 30

IMMOBILIER VENTE

6644 Propriétés à vendre

CHICOUTIMI plain-pied, 1470 des Maristes, près des écoles et de tous les services, à voir! Tél.:418-549-2590, cell.:418-290-5133.

6663 Propriétés à revenus

BONJOUR, recherche immeuble de 6 logements et +, à Jonquière et Chicoutimi, recherche prix intéressant, peu importe les problèmes, 418-590-2908 ou courriel : immeublesdrb@gmail.com

IMMOBILIER LOCATION

6737 Logements à louer

1115 JOSEPH-DANDURANT, **libre imm.**, 685$, **1641 DES Grands Ducs**, **libre 1er août,** 655$, non ch., non écl., Près des centres commerciaux, 418 678-2960.

1 mois gratuit 3½ 360$ 4½ 460$ 5½ 580$ à LA BAIE non ch./écl. libres, 418 540-2731

1 mois gratuit, 4½ 720$ neuf, 5½, 580$, non ch./ni écl., à Chicoutimi 418 540-2731

262 RUEMORIN, 2½, cha., écl., meublé ou non, lav./séch., poêle, réfrig. inclus. Fraîchement peinturé. VOISIN du terminus. $535. 418-540-2818

3½
1 MOIS GRATUIT
Chauffé, éclairé
Jonquière:
rue de la Loire
Chicoutimi:
rue des Champs-Élysées
Tél.: 418-612-6354

6737 Logements à louer

3½, 4½, 5½
1 MOIS GRATUIT
Chicoutimi-Nord et Chicoutimi
Disponibles immédiatement
Rénovés
Céramique et bois flottant
Tél.: 418-820-5179

3½, À PIED de l'Université, 525$, ch., écl., buanderie, 1 stat., semi-meu. 418-376-6038.

3½, chauffé, éclairé, semi-meublé, rue des Crécerelles, Chicoutimi. 550$. Libre 1er août. 418-815-4080, 418-590-0227.

3½ - CHICOUTIMI - Secteur de prestige Super tranquille. Plusieurs promotions. Jean-Guy Simard : 418 540-1234

3½ et 4½, Arvida, 2372 Mathias, non ch., non écl., eau chaude fournie, (3½) 425$, (4½) 525$, libre imm., petit chien accept.é. 418 699-0105.

3½, PRÈS des écoles et centre-ville, idéal étudiant ou pers. seule/couple, rez-de-ch. 380$, 418-321-0388.

3½, SEMI-meublé, ch/écl., voisin de l'Université, libre immédiatement, 418-955-6538.

CHANCE UNIQUE
4½ ARVIDA, coin du manoir du Saguenay 590$ non ch./écl., **1 mois gratuit,** eau chaude, pas d'animaux, **418 812-4450**

4½ CHICOUTIMI, rue Massenet, propre et paisible, déneigé, non-fum., 525$ non ch./ni écl., 1er août, 418 540-1744

4½ - CONDOS - CHICOUTIMI (rez-de-ch.). Plusieurs promotions. Près centre d'achats, air-clim., en prime Jean-Guy Simard : 418 540-1234.

4½ SEMI-MEUBLÉ
2102, St-Emile, Jonquière, repeint à neuf, près intercar, ch., écl., stat., libre 595$. 418-815-0606.

4½, SITUÉ au 3833 rue St-Félix, coin St-Hubert, remise ext, non ch. non écl., près de tous les services, repeint à neuf, 418 590-2345 ou 418 542-9793

6737 Logements à louer

5½ CONDO - Rivière Du Moulin (rez-de-ch.) bois franc, air-clim., en prime aussi plusieurs promotions disponibles. Jean-Guy Simard : 418 540-1234

606-A RUE TACHÉ, beau 4½, ch, non écl., fraichement peinturé, cuisine refaite à neuf, petite terrasse ext., espace de rangement au s/sol. 650$. 418-540-2818.

644 DUBERGER, spacieux 4½, style condo, près de l'hôpital, 800$ chauffé, eau chaude incl, 1 stat., 418-592-8168.

6½, 595$, libre, non ch., ni écl., rue Lorne, Chicoutimi, 418-376-6038

À CHICOUTIMI 4½ non ch. non écl. libre 1er août. 450$/mois Michel Duchesne au 418 543-6530 ou 418 820-5037.

À Chicoutimi, 4½ rénové, rez-de-ch., rue Morin, libre, 450$, 418 549-7508/815-6116

À CHICOUTIMI-NORD 3½ non ch. non écl.Voisin du Mc Donald, très propre, frais peint, libre imm. juil. gratuit 460$/mois **581 433-2903 ou le 418 590-2903.**

À JONQUIÈRE 4½, rez-de-ch, non ch. non écl., rénové, 500$/mois + 4½ eau ch. fournie 2e étage non ch. non écl. 500$/mois 418 547-2127 ou 418 557-2434.

ALEXIS (Place) JONQUIÈRE
Rues Nadeau et Truchon
promotion
3½ à partir de 500$/mois
5½, à partir de 700$/mois
rénovés, chauffés, éclairés, porte patio
Près de Canadian Tire, CFP et du CÉGEP.
Tél.:1-581-500-0303 (sans frais) ou 418-812-4470

6737 Logements à louer

ARVIDA
CHAUFFÉS, ÉCLAIRÉS
2½ à 5½, 455$ à 599$
Rénovés, 1 mois gratuit, près du Faubourg Sagamie
PROMOTION CARTES-CADEAUX OFFERTES
418-548-3773 ou 418-512-3565

BEAU GRAND 4½, lumineux, s/bain neuve, non ch. non écl., 600$, 2e étage, grand balcon, à Chicoutimi. 418 693-0516

BEAU GRAND 5½, Situé dans une maison, au rez-de-ch. 492 MORIN, très propre, près de l'hôpital, du Cegep et Université, tranquille, libre 1er août, non ch. non écl. 675$. 418-815-0606

CHAMBRE, près du Cegep, et tous les autres services, 55$/sem. 418-720-3105

CHICOUTIMI 3½, 429 Champs-Elysées, coin bou. Talbot, ch., écl. près Place du Royaume Tél.:1-418-630-1848.

CHICOUTIMI 3½ à partir de 400$, plusieurs secteurs, immeuble Belvedere, 418 549-3233

CHICOUTIMI 3½, **A voir ! face à l'hôpital,** semi-meublé, libre 1er juillet ou après. Non ch., non écl. 685$, rénové à neuf. Idéal pour personne seule et tranquille. 418-540-0606, 418-690-0096.

Chicoutimi 3½, rénové, Riv.-du-Moulin, semi-meublé, ch., écl., 435$, libre. 418-812-2989.

CHICOUTIMI, 4½, 113 Gilbert app. 231. Rez-de-ch., libre, 725$, ch., écl., 418 543-1268.

CHICOUTIMI, 4½,1 MOIS GRATUIT, 460$ bien géré, près services, 1 418 834-6144.

CHICOUTIMI 4½, 5½, Place des Écorceurs, non chauffés, non éclairés, eau chaude fournie, entrée lave-vaisselle, concierge sur place. Tél.:418-818-0292, 418-549-7923.

CHICOUTIMI 4½ à partir de 500$, plusieurs secteurs, immeuble Belvedere, 418 549-3233

CHICOUTIMI 4½, chemin de la Réserve, ch./écl. 418 503-1110.

6737 Logements à louer

CHICOUTIMI 4½ grand, 406 du Foyer, patio, idéal couple, 960$/mois. Tél.: 581-235-3606.

CHICOUTIMI 4½, Riv.-du-Moulin, frais peint, 560$, non-ch., non-écl. Tél:418-550-5187.

CHICOUTIMI 5½ à partir de 600$, plusieurs secteurs, immeuble Belvedere, 418 549-3233

CHICOUTIMI 6½ près du Cégep et ailleurs, immeuble Belvedere, 418 549-3233

CHICOUTIMI 7½ non ch., non écl., endroit paisible, beaucoup rangement, 745$/mois, libre 1er septembre. Tél.:418-693-5855, 418-290-8356.

CHICOUTIMI-NORD, 3½ MEUBLÉ, chauffé, éclairé. Libre. 418-543-2430, 418-812-5706.

CHICOUTIMI-NORD, 3½, semi meublé, rénové, 2 stats., grand patio, grand terrain, remise, non ch., non écl, 450$ 418-612-0740

CHICOUTIMI-NORD 4.1/2, 188 Mgr.-Martel, 520$ nc./ne, juillet. 3.1/2, semi-meublé, demi-sous-sol, 435$ ch./écl.Tél.:418-815-3600.

CHICOUTIMI NORD, grand 3½, rénové, ch., écl., près des services, idéal pour personne seule, libre imm., 500$, 418 543-3570

CHICOUTIMI, Rivière-du-Moulin, 5½, haut de maison, ch./écl., 850$, 418 812-1270.

JONQ. 3½, meublé, non ch., non écl. aubaine 295$, idéal dame seule. 418-812-0474.

JONQUIÈRE, 1 mois gratuit, 5½ style condo, 595$, balcon, libre 1er juil., 1 418 834-6144

JONQUIERE
2306 Truchon, 4½, 2e étage, rénové, entrée contrôlée, 585$, chauffé, éclairé. Tél.: 418 542-3715, 418 612-6354.

JONQUIERE 3½ ,4½, près cégep, repeints, 1 stat., remise int., ch., pas d'animaux, poss. de mois gratuits sur bail 12 mois pour 3½ seulement. Tél.:418-812-7027, 418-812-1947.

JONQUIERE 3½, St-Georges, grand, 450$, ch., écl., eau ch. fournie. Tél.:418-376-6131.

JONQUIÈRE
4½ (2248 St-Jérôme, secteur hôpital, tout inclus, 1812 Ste-Famille, Kénogami), rénovés. Tél.:418-612-6354.

JONQUIÈRE, 4½, 2e étage, rénové, pas d'animaux, 1er juil., 650$, 418 547-4668.

JONQUIERE 4½, condo de luxe neuf, 1117 pi car., clim., cabanon, céramique chauffante, balcon 12X12, 900$/mois. Tél.:418-944-2001.

JONQUIERE 4½, haut de maison, près du cégep, semi-meublé (tous les appareils ménagers incl. clim.), terrasse 24x26, non-fumeur, pas d'animaux, conviendrait bien pour 1 personne seule et tranquille, 600$ non ch. ni écl.eau chaude fournie, libre 418-547-2149

COUP D'ŒIL MÉTÉO

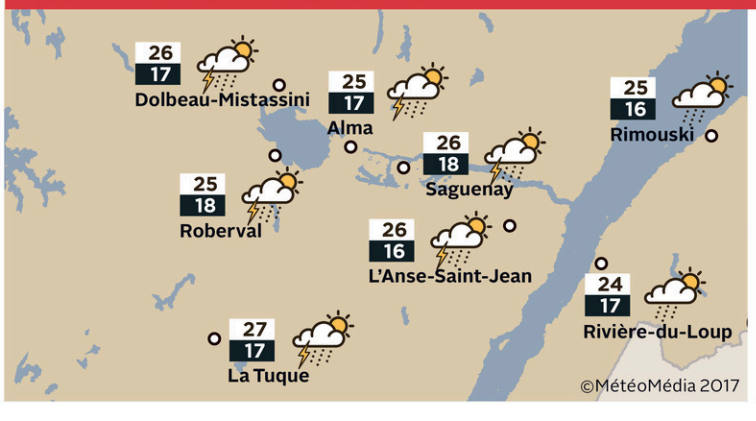

Demain
Max. 22
Min. 15
Nuageux avec orages
Précipitations : 80 %
Vents légers

Samedi
Max. 22
Min. 13
Nuageux avec averses
Précipitations : 40 %
Vents légers

Dimanche
Max. 23
Min. 11
Averses
Précipitations : 40 %
Vents du sud-ouest 18 km/h

Lundi
Max. 19
Min. 12
Averses
Précipitations : 60 %
Vents de l'ouest 21 km/h

AU QUÉBEC

Baie-Comeau	Variable	22	15
Chibougamau	Orages	24	14
Gaspé	Beau	28	18
Gatineau	Beau	28	20
Îles-de-la-Mad.	Ensoleillé	22	16
Maniwaki	Orages	27	17
Montréal	Orages	27	20
Mont-Tremblant	Orages	25	18
Québec	Orages	27	18
Rimouski	Averses	25	16
Sept-Îles	Averses	19	14
Sherbrooke	Orages	26	18
Tadoussac	Averses	22	15
Thetford Mines	Orages	25	17
Trois-Rivières	Beau	26	19
Val-d'Or	Orages	25	15

LE SOLEIL

4h50 — 20h46
Durée du jour : 15h56

LA LUNE
Coucher : 3h11 — Lever : 18h33
9 juil. — 16 juil. — 23 juil. — 30 juil.

LE VENT
Vents Sud-ouest à 20 km/h

LES MARÉES

La Baie		Chicoutimi	
Heure	Hauteur	Heure	Hauteur
1h53	4,7	2h00	4,4
8h31	1,2	9h41	1,4
14h25	4	14h41	3,7
20h18	1,3	21h10	1,4

Météo Média
Téléchargez MétéoÉclair sur votre téléphone intelligent.

6737 Logements à louer

JONQUIERE 5½, 3894 Mgr. Bégin, 2e étage, rénové, près cégep, remise, 2 stat,.libre, 580$ nég. Tél.:418-548-8397.

JONQUIÈRE grand 3½, rénové, ch./écl., semi-meublé, près des services, 480$/mois, libre imméd. 418 678-2830 / 418 540-2755.

JONQUIÈRE, très grand 3½, plancher bois franc, vue sur rivière et Mont Jacob, s/manger et « walk-in », 418 412-6776.

LA BAIE, 4½, 3½ jumelés, Bagotville, 1er juillet, 418 544-5258, 418-591-3175.

LA BAIE 4½ impeccable, style condo et un 3½ de luxe meublé, ch. et écl. 418 544-6453.

LA BAIE, 4½, semi-meublé, ch./écl., grand stat. 600$, 418-544-4252, 418 817-7256.

LA ROUCHE TRÈS GRAND 5½ 725$/mois ch. écl., 1er juillet, Larouche, 581 306-6007.

6759 Condos à louer

CHICOUTIMI condos neufs vue sur Saguenay, 3½ semi-meublé, libres. 418 590-5318.

6761 Chambres à louer

À ARVIDA idéal pour les travailleurs ou étudiants près de l'autoroute, avec toutes les commodités, auto nécessaire. 418 699-0153.

ALMA, chambres à louer, meublée ou non, 581-728-0054.

A VOIR ! Jonquière- grande chambre, télé, tél., internet, s/lavage, 285$. 418-540-7063.

ST-AMBROISE, s/sol, meublée ou non, avec salon, s/bain privée, câble, Internet, lav./séch., accès à la cuisine et plus 350$, 418 290-9041.

6762 Maisons à louer

ARVIDA, 3 CHAMBRES, garage intégré, terrain intime, clôturée, 418 548-7095.

CHICOUTIMI-Nord, 4 ch.,s/sol fini, 2 remises, grand terrain, 1000$, 1er juil. 418 540-2731

6763 Chalets à louer

ALMA, bord Lac St-Jean, maison/chalet à louer, mai à sept., à la sem., 438-885-4327

6767 Bureaux et locaux à louer

KÉNOGAMI petit local comm., idéal salon coiffure ou couturière, etc. 418 812-2989.

SERVICES ET EXPERTS

6787 Argent à prêter

PRÊTS DE 500$
sans enquête de crédit.
www.creditcourtage.ca
1-866-482-0454

6795 Réparation, rénovation et construction

ARMOIRES cuisine, décapage de meubles. A bon prix. Tél.:418-695-3974, 418-815-2187.

ARMOIRES de cuisine et salle de bains, meubles ou mur de rangement. Estimation gratuite. Ebénisterie Raynov RBQ.:5653-5941-01. Tél.:418-376-2045 Raynald.

CONSTRUCTION Rénovation RS: Rénovations intérieures, extérieures, projet Rénovert, isolation, cuisines et salles de bains, etc. Échéancier respecté. 30 ans d'expérience. Estimation gratuite. Clefs en main. Cellulaire:581-234-3225. APCHQ, RBQ-5633-0020-01.

RÉNOVATIONS intérieures de tout genre, 35 ans d'expérience. Tél.:418-542-4515 René.

6796 Toitures

À BAS PRIX
Toitures de bardeau
soumission gratuite, travail garanti
RBQ 8318-8086-35. Tél.: **581-490-8085**

TOIT-DURE: experts en toiture de bardeaux, meilleur prix. Licence R.B.Q. 5722-4081-01. Soumission gratuite. Tél.:418-590-4309.

6797 Paysagement et services extérieurs

ENTRETIEN paysager, taille et réparation de haies de cèdres. Tél.:418-549-9442.

6797 Paysagement et services extérieurs

TONTE DE GAZON à Chicoutimi,Chicoutimi-Nord et Jonquière, soumission en 48 heures. Meilleur prix : **418 290-9629**

SERVICES PERSONNELS

6817 Amitié et rencontres

DEJEUNER rencontre pour personnes seules de 55 ans et + tous les dimanches dès 10 h au Coq Rôti de Jonquière (salle du sous-sol). Tél.: 418-547-9501, 418-612-1451.

6819 Messages personnels

20 ANS, JEUNESSE ET BEAUTÉ

Jeune beauté (5'1", 105 lb),
cheveux longs blonds,
magnifique visage, corps splendide
et très ferme à la peau de soie.
Jeunesse, beauté, dans un moment intime dédié aux plaisirs des sens corps à corps

(pas de textos, pas de numéros bloqués). 581 234-2406.

581 306-5065
Massagedevelours@hotmail.com
Sérieux, discret et propre.

581-433-5460 Marie-Line disponible, massage, soir, semaine.

À AJOUTER à votre agenda, jolie petite femme offre un doux moment. 418 590-8443.

À CHICOUTIMI, belle femme, grassette, chaleureuse, douce, sensuelle, reçoit en toute confidentialité. Se déplace. 418-820-9653.

A FLEUR de peau, Eric et Billy.
Tél.:418 550-0632

ALEX, rencontres discrètes, H. ou F., engagés ou non et couple. Tél.:418-719-4840.

AMAZING 24 ans
Beauté blonde, courbes parfaites, jolie buste voluptueux, vous reçoit pour massage érotique, Lac-St-Jean, 581 230-6062

Belle femme, reçoit et se déplace de 9h à 21h. Tél.:418-306-8847.

BELLES, SUPERBES CORPS DE RÊVE

Jeunes belles et sensuelles
Une expérience exclusive où très grande beauté, plaisir et discrétion sont garantis

LES FILLES *OCÉANNE*

581-234-2406

✓✓✓

NOUS RECRUTONS
BELLE, FÉMININE ET ÉLÉGANTE
Avec ou sans expérience
Totale discrétion garantie!

BIANCÉ, 25 ans, jolie perle noire légèrement grassette, belles fesses bombées, reçoit et se déplace. 438-402-7634.

BIENVENUE dans le confort de la jolie Julie dès 8 h Tél.:418 376-1274.

CAROLLE, massage, rasage, mardi au samedi inclus. 418-690-3142.

JEUNE fille dans la trentaine, reçoit. Tél.:418-690-6379.

L'ART d'éveiller les sens dans la sensualité. Tél.:418-973-4839.

OUVERT CHICOUTIMI, lundi au vendredi de 8h30 à 16h. Tél.: 418 693-4955.

POUR les hommes, c'est le temps de vous offrir un petit caprice. Je vous offre un massage de détente en douceur. Je peux vous recevoir. Pierre.Tél.:418-944-2568.

Splendides Malèna et Talyna reçoivent et se déplacent. Tél.:581-490-1994.

6819 Messages personnels

TOP modèle 36DDD, d'origine égyptienne, Incall/outcall. 1-438-885-4156.

TRÈS très jolie, reçoit et se déplace Tél. : 418 820-9122.

EMPLOIS

6834 Offres d'emploi

4½ - SECTEUR ARVIDA, 500$/mois, libre 1er juillet, après 17h: 418-543-0830.

À ARVIDA - cuisinier(ère) demandé(e) avec ou sans exp. environ 30h/sem. Auberge Joie de Vivre, 418-815-0223.

CONCIERGE recherché(e) aux Immeubles Arvida, bonne rémunération 418 548-5015

CUISINIER (ÈRE) demandé (e)
Resto-bar le Stade à Chicoutimi
Temps plein : jour, soir, fin de semaine du jeudi au lundi. Formation en cuisine et comme grillardin. 5 ans d'exp. comme assistant-chef. Être créatif et responsable.
418 549-6119.

JOURNALIER (h/f) recherché(e)
pour mascage et préparation de plafond pour peinture, sur un bateau de croisière en cale sèche aux Bahamas. Logé, nourri. Du 17 août au 28 septembre. Besoin passeport valide et aucun dossier criminel. Contactez M. Marc Gagnon au 418 543-2592.

ATTENTION!!
RECHERCHE CAMELOT avec voiture
pour distribuer
Le Quotidien
Secteur Rivière-du-Moulin
★ BIENVENUE AUX ADULTES ★
Contactez Denis Fortin
418-544-8394

ATTENTION!!
RECHERCHE CAMELOT avec voiture
pour distribuer
Le Quotidien
Secteurs :
Boul. St-Jean-Baptiste
Rang Ste-Famille
Quartier des fleurs
★ BIENVENUE AUX ADULTES ★
Contactez Denis Fortin
418-544-8394

RECHERCHONS technicienne en pose d'ongles, habile avec la technique résine et poudre, Chicoutimi-Nord, 418-693-0909.

6834 Offres d'emploi

RECHERCHE CAMELOTS (avec ou sans voiture)

pour distribuer
★ Le Quotidien ★
★ Progrès Week-End ★
(inclus le samedi)

6 jours/semaine

Salaire très substantiel

Choix d'un secteur parmi les suivants:

Hébertville - Larouche
Métabetchouan
Chambord - Lac-Bouchette
Roberval
Saint-Bruno - Saint-Prime
et Mashteuiatsh

Bienvenue à tous et aux retraité(e)s de 60 ans et plus!

✓✓✓

Contactez Serge Gosselin
418-256-1164, 418-618-4098
sergegosselin2012@hotmail.com

RESTAURANT L'ORPHÉE recherche serveur(se), de jour (4 chiffres), 30h/sem., et 1 fin de sem sur 2, 418-540-2536

VÉHICULES

6851 Automobiles

ACHAT ET VENTE DE
PNEUS neufs et usagés, de toutes grandeurs, prix compétitifs. Garage René Girard. Tél.:418-548-3306.

BYE BYE BAZOU 100$ à 1,000$ pour votre vieux véhicule (camion, voiture). Tél.:418-695-1888 lundi au vendredi, 7h à 12h, 13h à 17h, samedi 7h à 12h.

KIA RONDO EX 2111, accepterais échange. 94,000 km. 418-671-3328

6856 Véhicules demandés

1000$ ET MOINS
ACHETONS autos et camions pour pièces. Payons comptant. Permis SAAQ. Gilbert Autos inc. Tél.:418-543-8361.

6858 Bateaux et véhicules nautiques

CHALOUPE DE PÊCHE Legend 2007, 16 pi, moteur 30 forces Mercury 4 temps, équipements sonar, vivier. Toit bimini, remorque pôle pliante, super propre, prix à discuter.
418 668-3832

Chaloupes en aluminium 12', 800$ et soudure aluminium stainless. Tél.:418-815-7657.

MARCHANDISES

6873 Divers à vendre

ACHÈTE PANACHE D'ORIGNAL, antiquités etc.. Roberts Gauthier : 418 812 9255

A RABAIS! Siège de bain télécommandé, neuf, 690$. Tél.:418-542-5161.

6874 Ventes garage

VENTE DE GARAGE ET BROCANTE
À tous les samedis et dimanches
Plus de 14,000 voitures par jour.
Réservez votre table Réjean 418 482-1069

6882 Meubles et électroménagers

LAV./SÉC., poêle, réfrig., congélateur, poêle 24 po, mini-lav. essoreuse, 418 545-9361

6882 Meubles et électroménagers

MINI-LAVEUSE Danby, **3 semaines** d'usage, SÉCHEUSE Whirlpool 4 ans d'usage, 800$ nég., 418-545-1976.

6883 Bois, appareils de chauffage et climatiseurs

BOIS de camping, 70$ la corde livrée, minimum 4 cordes. 418-540-2364.

BOULEAU À VENDRE
85$ la corde, bois mélangés, 50$
418-690-7069.

BOULEAU, MERISIER, ÉRABLE VERT: 90$. **TREMBLE:** 60$. Livré. PRO-FORÊT. Prends réservation : **418 673-3161/590-0365.**

FONDS DE SOLIDARITÉ

L'année de « tous les records »

Presse canadienne

MONTRÉAL — Le Fonds de solidarité (FS) FTQ conclut une « année de tous les records » durant laquelle l'institution a vu ses profits franchir la barre du milliard de dollars pour la première fois depuis sa création, en 1983.

Son président et chef de la direction, Gaétan Morin, s'est félicité d'avoir attiré 81 nouvelles entreprises partenaires, pour un total de 2700, en plus de compter 645 000 actionnaires, ce qui représente une progression de 27 000.

« Cela représente environ un travailleur québécois sur sept », a-t-il souligné, mercredi, au cours d'une entrevue téléphonique avec *La Presse canadienne*.

Pour l'exercice terminé le 31 mai, le FS a affiché un rendement de 9,1 % — qui ne tient pas compte de l'impact des crédits d'impôt provincial et fédéral pour cotisations aux fonds de travailleurs — comparativement à 4,4 pour cent l'année précédente.

Son action vaut maintenant 37,88 $, en hausse de 1,77 $ comparativement au prix en vigueur jusqu'à mardi et de 3,15 $ par rapport au prix d'il y a un an.

Sur cinq ans, l'investisseur institutionnel affiche un rendement de 7,3 %. En ce qui a trait à la dernière décennie, sa performance s'établit à 4,1 pour cent. En date du 31 mai, son actif net était de 13,1 milliards $.

L'année dernière, le FS a pu compter sur le rétablissement à 15 % de la tranche fédérale du crédit d'impôt pour les fonds de travailleurs. En 2016, le gouvernement Trudeau avait renversé la décision prise par les conservateurs trois ans plus tôt.

Pour l'exercice, le FS dit avoir investi 873 millions $ en capital de développement auprès d'entreprises à impact économique québécois.

L'institution prévoit toujours injecter 500 millions $ pour acquérir des blocs d'actions de sociétés québécoises cotées en Bourse dans le but de maintenir les sièges sociaux dans la province.

CARRIÈRES/FORMATION/ AVIS/APPEL D'OFFRES

Ville de Saguenay

Appel d'offres

Appel d'offres 2017-268
FOURNITURE D'ÎLOTS DE RÉCUPÉRATION EXTÉRIEURS

La Ville de Saguenay demande des soumissions pour : la fourniture d'îlots de récupération extérieurs à deux voies.

Ceux qui le désirent peuvent se procurer les documents d'appel d'offres sur le système électronique d'appel d'offres SÉAO à l'adresse www.seao.ca ou au numéro sans frais 1-866-669-7326 (numéro d'avis 1088370), et ce, en conformité des dispositions de l'article 573, de la *Loi sur les cités et villes*.

Afin de garantir l'exécution de la soumission et du contrat, cette soumission doit être accompagnée d'une garantie de soumission, représentant au moins dix pour cent (10 %) du montant total avant taxes de la soumission, et ce, selon les exigences du devis d'appel d'offres.

Les soumissions doivent être reçues le 21 juillet 2017 au plus tard à 11 h au secrétariat de la division de l'approvisionnement de la Ville de Saguenay, 3501, rue du Roi-Georges, Jonquière (Québec) G7X 1V6 (tél. : 418 698-3055/téléc. : 418 546-2114) et seront ouvertes à 11 h le même jour en présence des soumissionnaires intéressés.

La Ville de Saguenay ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et n'encourra aucune obligation quelconque envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Saguenay, ce sixième jour du mois de juillet deux mille dix-sept.

L'assistante trésorière comptabilité et approvisionnement
Service des finances
Division de l'approvisionnement
CAROLINE BOULIANNE, CPA, CA

UN ÉVÉNEMENT À SOULIGNER?

CARNET MONDAIN

- BONNE FÊTE
- ANNIVERSAIRE DE MARIAGE
- MARIAGE
- GRADUATION
- MESSAGE PERSONNEL
- GÉNÉRATIONS
- VOEUX
- SYMPATHIE
- VALENTIN

418 549-4444

leQuotidien
leProgrès

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE
(Avis dans le journal : C.c.Q., art. 795)

Prenez avis que monsieur **Yvan LAVOIE**, en son vivant, domicilié au 1023, rue J.T.-Tardif, Saguenay (La Baie), Québec, G7B 2Z2, est décédé à Saguenay (La Baie) le quatorze juillet deux mille seize (14 juillet 2016) à l'âge de cinquante-cinq (55) ans. Un inventaire de ses biens a été dressé conformément à la loi et peut être consulté par les intéressés, au bureau de Me Claudia Racine, exerçant au 2300, boulevard René-Lévesque, Saguenay (Québec) G7S 5Y5 au 418-547-9343.

Donné à Saguenay, ce 4 juillet 2017.

Me Claudia Racine, notaire

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE DUBUC
MUNICIPALITÉ DE
SAINT-DAVID-DE-FALARDEAU

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par le soussigné, M. Daniel Hudon, secrétaire-trésorier et directeur général de la susdite municipalité, que conformément aux dispositions du règlement #242 de la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau concernant les dérogations mineures adopté selon les dispositions des articles 145.1 et 145.8 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, **le conseil de la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau adoptera à l'occasion de la séance ordinaire du lundi 7 août 2017, 20 h**, à la salle du conseil de la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau, une résolution relative à une **dérogation mineure sollicitée par M. Gervais Gauthier, concernant une propriété située au 554, 13e chemin du lac Sébastien.**

La réglementation municipale actuellement en vigueur dans le présent cas prévoit :

- une marge arrière riveraine de 20 mètres et des marges latérales de 6 mètres pour le bâtiment principal;
- et aucun bâtiment accessoire dans la marge riveraine de 20 mètres.

La présente demande consiste à régulariser l'implantation :

- du bâtiment principal qui empiète de 9.48 mètres dans la marge arrière riveraine de 20 mètres et de 5.51 mètres dans la marge latérale est de 6 mètres;
- du garage qui empiète de 6.47 mètres dans la marge riveraine de 20 mètres.

Les personnes intéressées par la présente demande peuvent soumettre leurs commentaires avant et/ou lors de la séance ordinaire du lundi 7 août 2017, 20 h prévue à cet effet.

Donné à Saint-David-de-Falardeau, ce 5e jour du mois de juillet deux mille dix-sept.

Daniel Hudon, secrétaire-trésorier et directeur général

AVIS DE DÉCÈS

ARSENEAULT (Mme Kathleen "Kay")

Est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Chicoutimi, le 27 juin 2017, à l'âge de 79 ans, Mme Kathleen dite "Kay" Arseneault, épouse de M. Honoré Martel, demeurant à Chicoutimi. La famille accueillera les parents et amis à la résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
825, Bégin, coin des Champs-Élysées
Chicoutimi

Les heures d'accueil sont le vendredi 7 juillet 2017 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Samedi, le salon sera ouvert à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le samedi 8 juillet 2017 à 10 h 30 à l'église Sacré-Coeur de Chicoutimi.

Elle était la fille de feu M. Bernard Arseneault et de feu dame Kilda Gauthier.

Elle laisse dans le deuil son époux M. Honoré Martel ainsi que ses enfants: Kathleen Martel, André et Josée (Martin Gagnon); ses petits-enfants: Jordan Martel (Audrey St-Pierre), Joey Martel (Emmanuelle Naud Boudreault), Frédérique Martel (James Pedneault), Kyle Gagnon; sa belle-fille Manon Villeneuve; son ami de longue date Gilles "Bill" Bilodeau.

Elle était la soeur de: feu Vivian Arseneault (feu Jules Banville), feu Jeannette (feu Rosaire Gagné), feu Estelle (Gérard Gagnon), Shirley (feu Michel Leblanc), Patsy (Bob Bilodeau), feu Kenneth (feu Denise Pelletier), feu Ann, Nancy (Gilles Gagné). Elle laisse également dans le deuil les membres de la famille Martel, plusieurs neveux et nièces, parents et amis.

Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Société canadienne du cancer sera présente au salon afin de recueillir vos dons.

Pour rendre hommage à Mme Arseneault et signer le livre des invités en ligne, visitez notre site

www.graveletfilschicoutimi.com

Gravel & Fils Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

BOILY (M. Eugène)

Est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Chicoutimi, le 1er juillet 2017, à l'âge de 98 ans et 11 mois, M. Eugène Boily, époux de Mme Rita Côté, demeurant à Chicoutimi. La famille accueillera les parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
825 Bégin, coin des Champs-Elysées
Chicoutimi

Les heures d'accueil sont le samedi 8 juillet 2017 de 19 h à 22 h. Dimanche, le salon sera ouvert à compter de 9 h. La célébration de la Parole aura lieu le dimanche 9 juillet 2017 à 10 h 30 à la chapelle Gravel & Fils. Les cendres seront déposées au columbarium Gravel & Fils.

Il était le fils de feu M. Joseph Boily et de feu Mme Sophie Boivin.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, Mme Rita Côté, ses enfants: Diane Boily (Jean-Yves Lefebvre), Agathe (feu Bertrand Martel), Line (Jean-Charles Dubé), Carl (Louise Potvin), Gary (Guylaine Bernier); ses petits-enfants: François et Denis Lefebvre, Annie et Sandra Martel, Eric, Martin et David Boily, Andrée-Anne et Pierre-Olivier Boily ainsi que plusieurs arrière-petits-enfants. Il était le frère de: feu Imelda Boily (feu Ernest Dallaire, feu Stanislas Côté), feu Marie-Ange (feu René Barrette), feu Elise (feu Napoléon Tremblay), feu Jules (feu Yvonne Pelchat), feu Adrien (feu Marie-Anne Villeneuve, Emilie Lefebvre), feu Marie-Aimée (feu Gustave Tremblay), feu Simone (feu Pierre-Eugène Vachon), feu Lorenzo (feu Louise Tremblay, feu Hermance Tremblay), feu Marie-Paule (feu Roland Gauthier, feu Léonce Rousseau, feu Irénée Péloquin), feu René (feu Claire Morin), feu Germaine (feu Armand Lemire). Il était le beau-frère de: feu Marthe Côté (feu Wilfrid Cossette), feu Juliette (feu Alphide Côté, feu Jean-Maurice Tanguay), feu Philippe (feu Aline Tremblay), feu Rosaire (feu Gabrielle Maltais), feu Lauréat (feu Eva Boivin, feu Juliette Déry), feu Chrysostome (feu Claudia Parent), feu Paul (feu Maria Bouchard), feu Gérard (feu Alberta Desbiens), feu Antoine (Solange Turgeon), feu Jean-Joseph (feu Claire Turgeon). Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Pour ceux et celles qui le désirent, des personnes bénévoles pour la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC et pour le Monastère des moines et monials du Coeur de Jésus seront présentes au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre hommage à M. Boily et signer le livre des invités en ligne, visitez notre site: www.graveletfilschicoutimi.com

Gravel & Fils Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

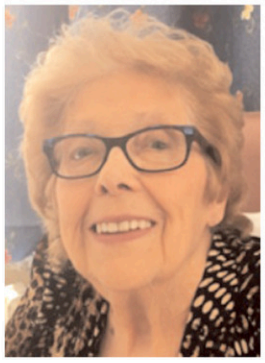

BOUDREAULT (Mme Lucie)

Le 26 juin 2017, est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Jonquière, à l'âge de 88 ans, Mme Lucie Boudreault, épouse de feu M. Guy Lajoie, demeurant à Jonquière. La famille accueillera les parents et amis à la maison funéraire

Nault et Caron, Réseau Dignité
3970, de la Fabrique
Jonquière

Les heures d'accueil sont: le samedi 8 juillet 2017 de 9 h à 11 h. Une cérémonie d'adieu aura lieu le même jour à 11 h à la chapelle de la maison funéraire. Mme Boudreault a été incinérée et les cendres seront déposées au cimetière Saint-Sacrement d'Alma.

Elle était la fille de feu M. Adelard Boudreault et de feu Mme Marie Girard.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Jean Lajoie (Danielle St-Laurent), Gilles (Lise Blackburn), Louis (Marie Lemay) et Caroline (Joël Bolduc); ses petits-enfants: Éric, Josée (Jean-Philippe Grenon), Nancy (Jonathan Varin), Isabelle, Martin, Samuel et Audrey.

Elle était la soeur de: feu Marguerite Boudreault (feu Gérard Harvey), feu Thérèse (feu Jean-Charles Ratthé), Rémi (Louisianne Bouchard), Rose-Alma (feu Charles-Henri Harvey), Ange-Aimée, feu Gérard (Pierrette Côté), Denis (feu Andrée Simard), Claude (feu Louisette Tremblay), Gisèle (Réal Ouellet), feu Yvon (Suzanne Gagnon); la belle-soeur de: feu Robert Lajoie (feu Marthe Simard), feu Florent (feu Geneviève Leborgne), feu Bertrand (feu Yolande Couture) et feu Françoise. Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, parents et amis.

Pour ceux et celles qui le désirent une personne bénévole de la Société Alzheimer de la Sagamie sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre un hommage à Mme Boudreault et pour vos messages de condoléances aux membres de la famille visitez notre site au www.naultetcarondelafabrique.ca

Nault & Caron Maison funéraire

Pour information, téléphonez au (418) 542-2626, télécopieur: (418) 542-6051
Courriel: info@naultetcaron.com - Site internet: www.naultetcaron.com
Direction funéraire: Maison funéraire Nault & Caron, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

CÔTÉ (M. Victor)

Est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de La Baie, le 4 juillet 2017, à l'âge de 75 ans, M. Victor Côté, époux de dame Cécile Juneau, demeurant à La Baie. Il était le fils de feu M. Philippe Côté et de feu Mme Marie-Ange Bouchard. La famille accueillera les parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
873 de la Fabrique
La Baie

Les heures d'accueil sont le jeudi 6 juillet de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Vendredi, le salon sera ouvert à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le vendredi 7 juillet 2017 à 11 h à l'église St-Alphonse.

Outre son épouse Mme Cécile Juneau, il laisse dans le deuil ses enfants: Jean-François Côté (Josée Guertin), Mario (Manon St-Pierre), Donald (Sonia Côté), Dominic (Véronique Gagné); ses petits-enfants: Cléo, Félix, Zachary, Élodie, Alexis, Mathilde et Abygaël.

Il était le frère de: feu Georges-Emile, feu René (Réjeanne Tremblay), feu Aurèle (Edith Beauchesne), feu Ginette, feu Jean-Louis (feu Eva Ouellet), feu Laurier (Paulette Côté), Colombe (Laval Dolbec), Brigitte (feu Floran Potvin), feu Julien (Judith Tremblay), feu Martin (feu Esther Turcotte), Nicolas (Réjeanne Barrette); ses beaux-frères et belles-soeurs: Lilianne Juneau (feu Raymond Lavoie, feu Raymond Gagnon, Guy Jean), Paul-Arthur "Paulo" (feu Claire Dufour, Marie Ouellet), Yvon (Gaétane Perreault), Raynald (Thérèse Boivin), Jacquelin (Diane Gauthier). Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Remerciement spécial à tout le personnel du CLSC de La Baie pour les bons soins prodigués. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Fondation de ma vie, département de pneumologie, sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre un hommage à M. Côté et signer le livre des invités en ligne, visitez notre site:
www.graveletfilslabaie.ca

Gravel & Fils Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

CLOUTIER (M. Clermont)

Est décédé paisiblement au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Chicoutimi, le 3 juillet 2017, à l'âge de 84 ans et 3 mois, M. Clermont Cloutier, époux de feu dame Louise Poirier, demeurant à Chicoutimi. Il était le fils de feu M. Victor Cloutier et de feu Mme Élianne Ouellet. La famille accueillera les parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
825 Bégin, coin des Champs-Élysées
Chicoutimi

Les heures d'accueil sont le vendredi 7 juillet 2017 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Samedi, le salon sera ouvert à compter de 10 h. Les funérailles auront lieu le samedi 8 juillet 2017 à 13 h à l'église St-Antoine de Chicoutimi.

Il fut policier pour la Ville de Chicoutimi pendant de nombreuses années.

Il laisse dans le deuil ses enfants: Mario Cloutier (Manon Paré), Doris (Guy Duchesne), Reine, Carlos et Manon; ses petits-enfants: Maxime, Karl (Judith), Stéphanie (Christopher), Jonathan, Frédérique (Kevin), Mathieu, Sophie, Érica et Marie-Kim (Thomas); ses arrière-petits-enfants: Malorie et Victor.

Il était le frère de: Richard Cloutier (Bernadette Blackburn), Lisette (Joe Plante), feu Émilien, feu Colombe, Gaétane (Germain Potvin), Nicole (Florent Tremblay), Phébé (feu Diane Lévesque, Denise Fortin), Michel, Candide (Pierre Gélinas), Steeve (Francine Gaudreault). Il laisse également dans le deuil sa grande amie de toujours Mme Danielle Lapointe, plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Remerciement spécial à M. Michel Fortin pour son dévouement exceptionnel.

Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Fondation de ma vie, département de pneumologie, sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre un hommage à M. Cloutier et signer le livre des invités en ligne, visitez notre site: www.graveletfilschicoutimi.com

Gravel & Fils Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

DARVEAU (Mme Rose-Alice)

Le 29 juin 2017, est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Dolbeau-Mistassini, à l'âge de 88 ans et 7 mois, Mme Rose-Alice Darveau, épouse de M. Sylvio Coutu, demeurant à St-Thomas-Didyme. Elle était la fille de feu M. Jean-Louis Darveau et de feu Mme Rose Fournier.

Les membres de la famille accueilleront parents et amis au

salon funéraire
9, avenue du Moulin
St-Thomas-Didyme

Les heures d'accueil sont le vendredi 7 juillet 2017 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le samedi 8 juillet 2017, jour des funérailles, le salon sera ouvert de 9 h à 11 h. Les funérailles de Mme Rose-Alice Darveau seront célébrées le samedi 8 juillet 2017 à 11 h à l'église de St-Thomas-Didyme et l'inhumation suivra au cimetière paroissial.

Outre son époux M. Sylvio Coutu, Mme Rose-Alice Darveau laisse dans le deuil ses enfants: Sylvie (Bertrand Bouchard), Danielle, Magella, feu Michel, Normand (Linda Tremblay), feu Jean-Marc, Dolorès (Serge St-Hilaire), Micheline (Sylvain Bouchard), Louise (Bernard Therrien), feu Sylvain, Serge (Francine Boivin), Rénald (Sylvie Laurendeau) et Martin; ses petits-enfants: Christian, Jocelyn, Simon et Geneviève Bouchard; Miguel et Majoric Coutu; Emilie, Valérie et Rose-Alie St-Hilaire; Francis, Gabriel et Julien Dionne; Samuel, Ann-Frédérike et Élise Coutu; Catherine et Raphaël Bouchard et Shaili Coutu Bleau; ses arrière-petits-enfants: Thomas et Mégan Bouchard; Charlotte, Stella et Victoria Bouchard; Alexandra, Rose et Olivier Bouchard; Alexe et Éli Frigon; Elizabeth Diamond, William, Manoli, Angela et Christophe Dionne; ses frères et soeurs: Gérard (Fernande Hamel), Eliette (feu Armand Lapointe), Lucette (feu Romuald Migneault), Noël (feu Colombe Drapeau) et Lucien (Rollande Sénéchal). Mme Rose-Alice Darveau était la belle-fille de: feu M. Joseph Coutu et feu Mme Desneiges Mc Nicoll; la belle-soeur de la famille Coutu: feu Annette (feu Albert Dion), feu Mariette, feu Raoul (Fernande Dallaire), feu Jean (Marthe Dallaire), feu Laurette, feu Cécile (feu Charles Desmeules), feu Gérard (feu Marie Mailhot), Jacques, Jacqueline (Florent Gosselin), Clément (feu Marguerite Guay) et feu Magella. Mme Rose-Alice Darveau laisse également dans le deuil plusieurs cousins, cousines, neveux et nièces, parents et amis.
Pour ceux et celles qui le désirent, vos marques de sympathie peuvent se traduire par des dons à la Société Alzheimer de la Sagamie, 1657 avenue du Pont Nord, Alma, Qc. G8B 5G2

MAISON FUNÉRAIRE Marcel Dion

Pour informations: (418)274-2936, télécopieur: (418)274-4023
Courriel: marceldion@bellnet.ca - Site internet: www.hebertetfils.com
Direction funéraire: Maison funéraire Marcel Dion Inc. de Normandin et St-Thomas-Didyme
(Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY

C'EST LE TEMPS DES VACANCES!

C'est la période des vacances, moment où les manifestations de vie sont à leur maximum. Nous souhaitons à chaque famille et à chacun des nôtres de magnifiques vacances. Il serait à propos de saisir ces moments de convivialité pour redire à ceux que nous aimons à quel point nous sommes heureux qu'ils soient là.

Pour les familles qui souffrent de l'absence de quelqu'un d'important, sûrement que cette période est assombrie par la peine que vous vivez et par ses beaux et bons souvenirs qui se font douloureux et difficiles à raviver.

Rendre visite à ses parents ou amis qui sont dans la peine serait sûrement une belle façon de leur redire que nous sommes là pour eux avec tout notre amour et notre tendresse et de plus, les assurer de notre support, s'ils en ont besoin.

Toute l'équipe de la Résidence funéraire du Saguenay vous souhaite «Bonne Vacances» et vous rappelle qu'elle demeure là, disponible pour vous accompagner et pour vous guider dans ces moments de grandes épreuves, membre ou non-membre.

«Vous accompagner est un privilège»

BRIGITTE DESCHÊNES
Directrice générale et thanatologue
418 547-2116

5197141

AVIS DE DÉCÈS

DESBIENS (Mme Patricia Tardif)

Est décédée paisiblement, au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Hôpital de Roberval, le 4 juillet 2017, à l'âge de 78 ans et 5 mois, Mme Patricia Tardif, épouse de M. Urbain Desbiens, demeurant à Roberval. Elle était la fille de feu M. Henri Tardif et de feu Mme Jeannette Gagnon. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
100, rue Paré
Roberval

le jeudi 6 juillet 2017 de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h. Le jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 8 h 30. Les funérailles auront lieu le vendredi 7 juillet 2017 à 10 h 30 à l'église Notre-Dame de Roberval. Par la suite, elle sera confiée au crématorium Leclerc et les cendres seront déposées au cimetière de Roberval.

Outre son époux M. Urbain Desbiens, elle laisse ses filles: Tania (Sonia Hudon) et Caroline (Luc Dassylva).

Elle était la soeur de: feu Léopold (Nicole Tremblay), feu Majorique (Pauline Savard), Réal (Lilianne Bouchard), Renée (feu André Gauthier) et Daniel; la belle-soeur de: feu Léocadie Desbiens (feu Adrien Simard), feu Roland Desbiens (feu Ruth Bonneau), Albéric Desbiens (Fernande Imbeault), feu Claire Desbiens (feu Benoît Moreau), Marthe Desbiens (feu Émile Lalancette) et Thérèse Desbiens (feu Jean-Louis Bouchard, Philippe Boutin).

Également, elle laisse ses neveux et nièces, ses voisins, la famille Guay, les amis de l'Anse et de travail, sa fille adoptive Marie Nounou et autres parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation du CSSS Domaine-du-Roy, 450 rue Brassard, Roberval (Québec), G8H 1B9, (418) 275-5747 et/ou à la Fabrique Notre-Dame du Lac-Saint-Jean 485, boul. Saint-Joseph, Roberval, Québec, G8H 2K5, (418) 275-0272

Maison Marc Leclerc ltée — Corporation des thanatologues du Québec

Pour informations: (418) 275-3335, télécopieur: (418) 275-0188
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com

AVIS DE DÉCÈS

DUCHESNE (Mme Johanne)

Est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Chicoutimi, le 5 juillet 2017, à l'âge de 59 ans et 11 mois, dame Johanne Duchesne, épouse de M. André Bélanger, demeurant à La Baie.

Elle était la fille de feu M. Vincent Duchesne et de Mme Renée Gagné.

La famille accueillera les parents et amis à la Résidence Funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
873 de la Fabrique
La Baie

Les heures d'accueil sont le samedi 8 juillet 2017 de 12 h à 16 h, suivront les funérailles à 16 h à l'église St-Alphonse.

Outre son époux M. André Bélanger, elle laisse dans le deuil sa mère Mme Renée Gagné (feu Vincent Duchesne); les enfants de son époux: Nancy Bélanger (Gilles Tremblay), André jr (Julie Lavoie); ses petits-enfants: Laetitia, Hamat et Emy; ses filleuls: Sylvain Lebel, Casey Fortier.

Elle était la soeur de: Ginette Duchesne, Marlène et Manon; ses beaux-frères et belles-soeurs: Lucette Bélanger et Jean-Eudes Gauthier, feu Clément, Denise (feu Jacques Bouchard), Géraldine (Roger Gosselin); sa belle-mère Mme Solange Simard (feu Gérard Bélanger).

Elle laisse également dans le deuil ses amies Lysianne Morissette, Thérèse Vaillancourt, Lisa Girard, toute l'équipe de la Fabuleuse, plusieurs neveux et nièces, parents et amis.

Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre un hommage à Mme Duchesne et signer le livre des invités en ligne, visitez notre site: www.graveletfilslabaie.ca

Gravel & Fils Dignité Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

DUBÉ (Mme Raymonde)

Le 3 juillet 2017, est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Centre d'hébergement St-François, à l'âge de 81 ans et 5 mois, Mme Raymonde Dubé, demeurant à Chicoutimi. Elle était la fille de feu Mme Laura Lapointe et de feu M. Albert Dubé. La famille accueillera les parents et ami(e)s le samedi 8 juillet 2017 de 14 h à 17 h au

Complexe funéraire Carl Savard
780, boulevard Ste-Geneviève
Chicoutimi-Nord

Une célébration de la Parole aura lieu le samedi 8 juillet 2017 à 17 h à la chapelle de la Renaissance. Elle a été incinérée au crématorium du Complexe funéraire Carl Savard.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Annie Allaire (Richard Tremblay), Diane, feu Guylaine, Martin, Sandra (Jacques Fortin) et Lily; une amie de la famille Annie Simard; ses petits-enfants: Éric, Manon, Valérie, Joël, Karine (filleule), Dominic, Jessica, Frédéric, Simon et Maë-Lee, ainsi que ses arrière-petits-enfants; ses frères et soeurs: Marie-Paule Dubé (feu Raymond Lavoie), feu Edith (feu Jean-Guy Tremblay), Jacques (feu Candide Tremblay), Ruth (feu Conrad Brassard), Dollard (Colette Boucher), Madeleine (Jean-Claude Fillion) et Alberte (feu Marcel Tremblay).

Elle laisse également dans le deuil ses filleuls Yves Fortier et Chantale Tremblay, ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et amis. Elle a été pré-décédée par sa belle-soeur Thérèse Allaire.

Un merci particulier à tout le personnel du CHSLD St-François pour les bons soins apportés à notre mère et de s'être si bien occupé d'elle.

Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Fondation Jean Allard (autisme) sera présente au salon afin de les recueillir.

Complexe funéraire Carl Savard

Pour informations: (418) 602-4949, pour vos messages de sympathie télécopieur: (418) 602-4950, courriel: info@complexefunerairecarlsavard.com - Site internet: www.complexefunerairecarlsavard.com Direction funéraire: Complexe funéraire Carl Savard (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).

AVIS DE DÉCÈS

FORTIN (Mme Céline Hébert)

Est décédée, à l'Hôpital de la Cité-de-la-Santé de Laval, le 1er juillet 2017, à l'âge de 76 ans et 3 mois, Mme Céline Hébert, épouse de M. Martial Fortin, demeurant à Laval et autrefois de Saint-Félicien, secteur Saint-Méthode. Elle était la fille de feu M. Hormidas Hébert et de feu Mme Florestine Doucet. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
961, boulevard Sacré-Coeur
Saint-Félicien

le samedi 8 juillet 2017 à compter de 12 h 30. Le service funéraire aura lieu le même jour à 14 h 30 à la chapelle du Complexe funéraire et les cendres seront déposées au columbarium de la Maison Marc Leclerc de Saint-Félicien.

Outre son époux M. Martial Fortin, elle laisse sa fille unique Manon Fortin (Christian Valiquette).

Elle était la soeur de: feu Pierrette Hébert (Martial Vallée), feu Pauline Hébert et Ancilla Hébert; la belle-soeur de: Jacqueline Fortin (feu Donat Therrien), feu Micheline Fortin (Georges-Henri Doré), feu Rolande Fortin (feu Germain Martel), Rose Fortin (feu Claude Langis), Georges Fortin (France Tremblay), Thérèse Fortin (Roger Savard), Claude Fortin (Marguerite Paradis), Jean-Yves Fortin (Anne Gagnon), feu Solange Fortin, Nicole Fortin (Jacques Rose), Jacques Fortin (Monique Robert), Jean-Marc Fortin et Serge Fortin (Jocelyne Fradette).

Également, elle laisse ses cousins et cousines, plusieurs neveux et nièces et autres parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Maison Colombe-Veilleux, 1832, boulevard Wallberg, Dolbeau-Mistassini (Québec) G8L 1H9, Tél.: (418) 276-4224.

Maison Marc Leclerc ltée — Corporation des thanatologues du Québec

Pour information : (418) 679-3333, télécopieur : (418) 679-1688
Courriel : mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com

AVIS DE DÉCÈS

GAGNÉ (M. Rosaire)

Le 3 juillet 2017, est décédé à Chicoutimi, à l'âge de 73 ans et 5 mois, M. Rosaire Gagné, conjoint de feu Mme Andrée Plourde, fils de feu M. Joseph Gagné et de feu Mme Rita Côté, demeurant à Alma.

La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Bérubé & Fils, Réseau Dignité
620 boul. Dequen Nord
Alma

à compter du samedi 8 juillet 2017 de 13 h à 15 h. Un dernier adieu suivra à 15 h à la chapelle du Complexe funéraire Bérubé & Fils. Les cendres seront déposées au columbarium du Complexe funéraire Bérubé & Fils.

Il laisse dans le deuil ses frères et soeurs: Maurice (feu Claire, Nicole), Marthe, feu Françoise, André (Josée), feu Richard, Martin, Christian, feu Lynda (Daniel), Mario (Ginette), Michel (Dannye), Alain (Gina); les membres de la famille Plourde; son ami Élie Traboulsi; ses neveux et nièces ainsi que de nombreux parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire don à Soli-Can Lac-St-Jean Est,1540 boulevard Auger Ouest, Alma, QC, G8C 1H8, Tél: (418) 662-8306.

Une personne bénévole sera présente au salon pour recueillir vos dons.

Pour rendre hommage à M. Rosaire Gagné et signer le livre des invités, rendez-vous sur le site

www.complexefuneraireberubeetfils.com

Direction funéraire: Complexe funéraire Bérubé & Fils, Réseau Dignité.
Pour information: (418) 662-6576, télécopieur: (418) 662-3132
Courriel: info@berubeetfils.com
Site internet: www.complexefuneraireberubeetfils.com

AVIS DE DÉCÈS

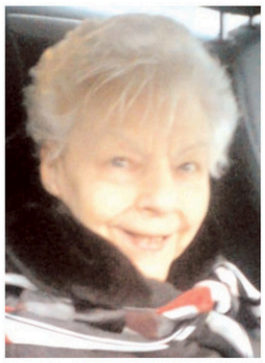

GAGNON (Mme Jeannine)

Est décédée, au CHSLD Robert-Cliche de Montréal, le 1er juillet 2017, Mme Jeannine Gagnon, épouse de feu M. Roger Tremblay, originaire de Chicoutimi. La famille accueillera les parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
825, Bégin, coin des Champs-Élysées
Chicoutimi

Les heures d'accueil sont le vendredi 7 juillet 2017 de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h, le samedi 8 juillet 2017 à compter de 11 h. Les funérailles auront lieu le samedi 8 juillet 2017 à 14 h à la chapelle de la Cathédrale.

Elle était la fille de feu M. René Gagnon et de feu Mme Laurette Morin. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Chantale, Richard et Frédéric Tremblay; ses frères et belles-soeurs: feu Léonce Gagnon (Tina Tremblay), Rodolphe (feu Gisèle Dassylva), feu Philippe (Suzanne Villeneuve), Guy (Monique Desmeules), Marcel (Marthe Hovington), Claude (Gertrude Villeneuve), Henriette Tremblay (feu Eugène Robitaille), Françoise Boulianne (feu Lucien Tremblay). Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, parents et amis.

Notre mère ne connaissait plus son âge. Sa mémoire s'est détricotée lentement mais, sans doute pour nous rassurer, jamais elle ne s'est plainte ni découragée. Il suffisait pour nous de l'accompagner et la chérir, de faire de notre mieux.

Nous tenons à remercier l'équipe des soins du CHSLD Robert-Cliche, Montréal, pour tous leurs soins respectueux, humains et la bienveillance accordée à notre maman. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de Diabète Saguenay sera présente au salon afin de recueillir vos dons.

Pour rendre hommage à Mme Gagnon et signer le livre des invités en ligne, visitez notre site

www.graveletfilschicoutimi.com

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

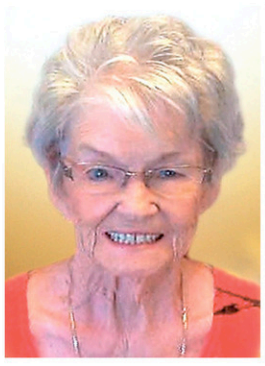

GAGNON (Mme Colette Potvin)

Le 4 juillet 2017, est décédée au Jardin de MesAnges, à l'âge de 86 ans et 4 mois, Mme Colette Potvin, épouse bien-aimée de M. Louis-Georges Gagnon, fille de feu M. Ulysse Potvin et de feu dame Fernande Lapointe, demeurant à Métabetchouan-Lac-à-la-Croix. La famille recevra les condoléances le vendredi 7 juillet 2017 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le samedi 8 juillet 2017 à compter de 9 h à la

Résidence Funéraire Lac St-Jean
410, rue Turgeon
Hébertville

Les funérailles auront lieu le samedi 8 juillet 2017 à 11 h à l'église de Lac-à-la-Croix et l'inhumation suivra au cimetière paroissial. Outre son époux M. Louis-Georges Gagnon, elle laisse dans le deuil ses enfants: feu Sylvie (sa fille Marie-Danielle), Jean-Pierre (Doris Thibeault et leurs enfants: Renaud, Mathieu, Yannick et Frédérique), Marie-Andrée (ses filles: Marie-Ève, Stéphanie et Érika), Christine (Rémi Simard et leurs enfants: Alexandre, François, Olivier et Dominic), Claude, Johanne (Pierre Larochelle et sa fille Kathia) et René ainsi que ses 7 arrière-petits-enfants. Elle était la soeur de: feu Réal Potvin (Lucienne Boudreault), feu Pierre-Eugène (Colombe Hudon), Paula (feu Georges Landry), Ghislaine (feu René Maltais, feu Aurélien Vermette), feu Florian (Brigitte Côté), Réjeanne (Jean-Marie Larouche), feu Jean-Eudes (Marie-Paule Despins), Bernard (Marie-Laure Larochelle), feu Raynald (Rachelle Émond), feu Rock-Marie (Nanette Tremblay), Carol (Josée Simard), Richard (Marjolaine Fortin) et feu Mario. Elle laisse également dans le deuil ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Gagnon : feu l'abbé Joseph-Élie, feu soeur Jacqueline, feu Paul-Armand (feu Thérèse Barrette), feu Marguerite (feu Albert Gauthier), feu Germaine (feu Léon-Maurice Gervais), feu Jules (Marie-Laure Bouchard), feu Paulette (feu Jean-Philippe Coulombe), feu Madeleine (feu René Bouchard) ainsi que ses nombreux neveux et nièces, parents et amis. La famille demande de compenser l'envoi de fleurs par un don à Soli-Can Lac-St-Jean Est, 1540 boul. Auger Ouest, Alma, G8C 1H8 et/ou à la Fabrique Ste-Croix de Lac-à-la-Croix. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre hommage à Mme Colette Potvin, visitez le site

www.residencefunerairelacstjean.com

Direction funéraire: Résidence funéraire Lac Saint-Jean.
Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200
Courriel: refulsj@cgocable.ca

AVIS DE DÉCÈS

TREMBLAY (Mme Annette Maurais)
1922 - 2017

À Québec, le 2 juillet 2017, à l'âge de 95 ans, est décédée Mme Annette Tremblay, épouse de feu M. Charles Maurais, Elle demeurait à Québec et autrefois à Lévis. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Alain (Louise Fiset), Denis (Micheline Marchand), Diane (Simon Nadeau), Liliane (Jean-Luc Vachon), ses petits-enfants: Caroline Maurais (Frédéric Guy), Mireille Fiset Maurais (Luc Vallée), son arrière-petite-fille Alicia, ses deux soeurs: Cécile et Ghislaine ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. La famille tient à remercier tout le personnel de l'Hôpital Enfant-Jésus et de la résidence Le Marquisat Montcalm pour les bons soins prodigués. La famille vous accueillera au complexe

Claude Marcoux
1845, Guillaume-Couture
Lévis (St-Romuald)

le dimanche 9 juillet 2017 à compter de 9 h. Une liturgie de la parole sera célébrée le même jour à 11 h à la chapelle du complexe.

Pour renseignements : Groupe Garneau Thanatologue
418-839-8823, www.groupegarneau.com
Membre de la Corporation des thanatologues du Québec

AVIS DE DÉCÈS

SIMARD (Mme Paule-Étienne)
1923 - 2017

Le 17 mars 2017, est décédée à Montréal, à l'âge de 93 ans, Mme Paule-Étienne Simard, fille de feu M Dydime Simard et de feu Mme Albertine Girard. La famille accueillera les parents et amis à la maison funéraire

Nault et Caron, Réseau Dignité
2295 rue St-Jean-Baptiste
Jonquière

Les heures d'accueil sont samedi le 8 juillet 2017 de 11 h 45 à 12 h 15. Les funérailles auront lieu samedi le 8 juillet 2017 à 12 h 30 à l'église St-Dominique à Jonquière. Mme Simard a été incinérée et les cendres seront déposées au cimetière de Jonquière.

Elle laisse dans le deuil son neveu: André Bergeron; ses nièces: Édith, Nicole, Anne et Michelle Simard; sa cousine Andrée Girard et son ami Roger Laliberté. Pour rendre un hommage à Mme Simard et signer le livre des invités, visitez notre site au www.naultetcaronstjeanbaptiste.ca

Pour information, téléphonez au (418) 542-2626, télécopieur: (418) 542-6051
Courriel: info@naultetcaron.com - Site internet: www.naultetcaron.com
Direction funéraire: Maison funéraire Nault & Caron, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

LAVOIE (Mme Carmen Blais)

Le 4 juillet 2017, est décédée entourée de l'amour de ses proches, au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Jonquière, à l'âge de 82 ans, Mme Carmen Blais, épouse de feu M. Robert Lavoie, demeurant à Jonquière. Elle était la fille de feu M. Simon Blais et de feu Mme Denise Huard. La famille accueillera les parents et amis à la maison funéraire

Nault et Caron, Réseau Dignité
2033, Ste-Famille
Jonquière

Les heures d'accueil sont jeudi le 6 juillet 2017 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Vendredi, jour des funérailles, le salon ouvrira à 12 h. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 juillet 2017 à 14 h à l'église Ste-Famille à Jonquière. Mme Blais sera incinérée et les cendres seront déposées au columbarium de Nault et Caron rue St-Jean-Baptiste.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Alain Lavoie (Sylvie Bouchard) et Nancy (Éric Larouche); ses petits-enfants adorés: Alexandre (Kim), Raphaël (Jessyka) et Marie-Kim (Jérémy); ses arrières-petites-filles chéries: Ély, Rosa-Lee et Mackenzie; ses frères et soeurs: feu Lydia Blais (feu Charles Ratthé), feu Jeanne (feu Roger Bérubé), feu Simone (feu Augustin Ferlatte), feu Lionel (Françoise Morin), feu Euclide (feu Lucienne Desgagné), feu Thérèse, feu Olive (feu Robert St-Pierre), Doris (feu Rosaire Belley), Laurent (feu Lucie Tremblay), feu Fleur-Ange, Irène (feu Gilles Boulianne), feu Denise (feu Laurent Guillemette); ses beaux-frères: Camil Lavoie (feu Lise Otis) et Claude (feu Thérèse Turgeon); sa nièce Carole St-Pierre qu'elle considérait comme sa fille; sa grande amie Mariette Couture ainsi que de nombreux parents et amis. La famille tient à remercier le Dre Nancy Watts pour sa présence, son dévouement et sa douceur avec laquelle elle a pris soin de notre mère. Un merci également à toute l'équipe soignante du 6 ième étage de l'Hôpital de Jonquière pour les bons soins et leur dévouement envers notre mère. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole du Fonds de dotation de l'Hôpital de Jonquière sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre un hommage à Mme Blais et pour vos me-ssages de condoléances, visitez notre site au www.naultetcaronstefamille.ca

Pour information, téléphonez au (418) 542-2626, télécopieur: (418) 542-6051
Courriel: info@naultetcaron.com - Site internet: www.naultetcaron.com
Direction funéraire: Maison funéraire Nault & Caron, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

MORIN (Mme Charlotte Dion)

Est décédée à sa résidence, le 4 juillet 2017, à l'âge de 86 ans, Mme Charlotte Dion, épouse de feu M. Noël Morin, demeurant à Sainte-Hedwidge. Elle était la fille de feu M. Philippe Dion et de feu Mme Marie-Jeanne Bouchard. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
100, rue Paré
Roberval

le dimanche 9 juillet 2017 de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h. Le jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 8 h 30. Les funérailles auront lieu le lundi 10 juillet 2017 à 10 h 30 à l'église de Sainte-Hedwidge et l'inhumation suivra au cimetière de Sainte-Hedwidge.

Elle laisse ses enfants: Chantale (Raymond Lavoie), Gonzague (feu Gaétane Girard, Michelle Lambert), Bernard, Florent (Danielle Fortin), Julienne (Lionel Lefebvre), Marjolaine, feu Donald (Yolande Allard), Berthe (Ghislain Potvin), Régine (Yves Côté), Roxanne (Michel Bouchard), Gilles, Richard (Richard Drolet); ses 27 petits-enfants ainsi que ses 31 arrière-petits-enfants. Elle était la soeur de: feu soeur Florette, feu Annette (feu Aurèle Asselin), feu Daniel (feu Gabrielle Doyon), feu Vilmond (Aliette Tremblay), feu Thérèse (feu René Morin), feu Robert (Marguerite Tremblay), feu Richard (feu Claudine Paradis), feu Roch (Rose-Yvette Labeaume), feu Noëlla (feu Jules Guay), Solange (feu Marcel Guy), feu Pauline (feu Fernand Tremblay), feu Jean-Philippe et Michel (Denise Tremblay); la belle-soeur de: feu René Morin (feu Thérèse Dion), feu Lucienne Morin (feu Charles-Eugène Tremblay), feu Fernand Morin (Pauline Guay), feu Henriette Morin (feu Louis-Joseph St-Pierre, feu Paul Bouchard), Colette Morin (feu Léon Dion), feu Paul-Émile Morin (Claire St-Pierre), Bertrand Morin (feu Nicole Dion), Ghislaine Morin (feu Léonide Beaulieu), Dollard Morin (Colette Cloutier) et feu Jules Morin (feu Irène Grenon). Également, elle laisse plusieurs neveux et nièces et autres parents et amis. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation du CSSS Domaine-du-Roy, 450 rue Brassard, Roberval (Québec), G8H 1B9, (418) 275-5747.

Maison Marc Leclerc ltée

Pour informations: (418) 275-3335, télécopieur: (418) 275-0188
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com

AVIS DE DÉCÈS

TREMBLAY (Mme Esther Maltais)

Le 30 juin 2017, est décédée, à Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, à l'âge de 94 ans et 10 mois, Mme Esther Maltais, fille de feu M. Ludger Maltais et de feu dame Isola Desgagné, épouse de feu M. Armand Tremblay, autrefois de St-André du Lac St-Jean. La famille recevra les condoléances le vendredi 7 juillet 2017 à compter de 9 h à la

Résidence Funéraire Lac St-Jean
611, chemin du Pont Taché Nord
Alma

La célébration du dernier adieu aura lieu le vendredi 7 juillet 2017 à 11 h à la chapelle de la Résidence Funéraire Lac St-Jean. Mme Maltais a été confiée au crématorium et ses cendres seront déposées au cimetière St-André du Lac St-Jean.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Jacqueline, Marcel (Nicole Pelletier), René (Yvonne Desbiens), Jeannine (Luc Martel), Pauline, Gilberte (feu Bernard Desbiens), Lucille (Raymond Beaulieu), Pâquerette (Christian Boudreault), Germain (feu Louise Villeneuve) et Gaétan (Nathalie Roy).

Elle laisse également dans le deuil ses 23 petits-enfants et 24 arrière-petits-enfants ainsi que son frères Gérard (Olivette Therrien); ses soeurs: Brigitte, Gilberte et Colette; ainsi que les membres de la famille Tremblay, ses nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Société Alzheimer, 1657, avenue du Pont Nord, Alma, G8B 5G3.

Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons.

Pour rendre hommage à Mme Esther Maltais, visitez le site www.residencefunerairelacstjean.com

Résidence Funéraire Lac St-Jean

Direction funéraire: Résidence funéraire Lac Saint-Jean.
Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200
Courriel: refulsj@cgocable.ca

Aaron Judge a frappé sa 29e longue balle de la saison, égalant ainsi la marque de circuits pour une recrue des Yankees, établie en 1936 par le célèbre Joe DiMaggio. — PHOTO AP, KATHY WILLENS

BLUE JAYS 7, YANKEES 6

Judge rejoint le grand DiMaggio

Associated Press

NEW YORK - Les Blue Jays de Toronto ont échappé une avance de cinq points, mais sont finalement venus de l'arrière pour signer un gain de 7-6 contre les Yankees de New York.

Après avoir pris les devants 5-0, les Jays ont vu les locaux marquer deux points en quatrième et quatre en cinquième, avant que Russell Martin ne fasse 6-6 avec son huitième circuit de la saison en septième et ne produise le point victorieux une manche plus tard, en soutirant un but sur balles avec les coussins tous occupés à Dellin Betances.

« L'équipe se bat. On ne peut blâmer ces gars-là. Je dois être tenu responsable », a déclaré Betances après la rencontre.

Justin Smoak et Kendrys Morales ont frappé des circuits consécutifs en troisième contre Michael Pineda, qui a aussi permis une claque en solo à Kevin Pillar en quatrième.

La victoire a été portée au dossier de Danny Barnes (2-2) ; la défaite à celui de Betances (3-4). Roberto Osuna est venu fermer les livres en neuvième pour son 21e sauvetage de la saison, son 20e consécutif.

« Notre meilleur (lanceur) contre leur meilleur (frappeur), a dit le gérant des Blue Jays John Gibbons, et notre meilleur a eu le dessus. »

« J'ai figé », a admis Judge.

Il s'agit d'un 16e revers à leurs 22 dernières sorties pour les Yankees.

JUDGE PASSE À L'HISTOIRE

Dans la défaite, Aaron Judge a inscrit son nom dans le livre des records des Yankees, alors qu'il a égalé la marque de circuits pour une recrue de l'équipe, établie par un certain Joe DiMaggio, en 1936, en frappant son 29e de la campagne.

La claque de deux points de Judge, aux dépens de Marco Estrada en quatrième manche, portait alors la marque à 5-2 en faveur des Jays.

Judge n'a mis que 81 rencontres pour atteindre ce plateau, alors que DiMaggio avait eu besoin de 138 matchs. « Joltin' Joe » avait conclu la saison avec 125 points produits. Judge en compte maintenant 65.

« Chaque fois que ton nom est mentionné dans la même phrase qu'un joueur tel que DiMaggio, c'est assez spécial, a reconnu Judge. C'est tout un honneur. »

Le jeune voltigeur de droite et frappeur désigné des Yankees est aussi devenu le septième joueur de l'histoire des Majeures à obtenir au moins 29 circuits avant la pause du match des étoiles, après Reggie Jackson (37 en 1969), Mark McGwire (33 en 1987), Ken Griffey fils (33 en 1994), Willie Mays (31 en 1954), Mickey Mantle (29 en 1956) et Prince Fielder (29 en 2007).

Judge a eu l'occasion de procurer la victoire aux Yankees, puisqu'il s'est présenté au bâton après deux retraits en neuvième et Brett Gardner au premier coussin. Il a toutefois été retiré par une efficace balle à effet d'Osuna.

ÉLIMINÉE PAR OSTAPENKO À WMBLEDON

Abanda a lutté jusqu'au bout

MICHEL MAROIS
La Presse

La Canadienne Françoise Abanda a été éliminée au deuxième tour du tournoi de Wimbledon, s'inclinant 6-4, 6-7 (4) et 3-6, devant la Lettonne Jelena Ostapenko, 13e mondiale et championne du tournoi de Roland-Garros il y a quelques semaines.

Abanda ne s'est pourtant pas laissée intimider par la nouvelle réputation de sa rivale, affichant un calme et une assurance qui ont fini par pousser Ostapenko à commettre un grand nombre de fautes directes (39 au total).

Il s'agissait du troisième match entre les deux joueuses qui sont toutes deux âgées de 20 ans. Abanda avait remporté les deux premiers duels, chez les juniors, et elle a défendu ses chances avec beaucoup d'aplomb.

En première manche, la Montréalaise s'est rapidement détachée 5-2, mais elle a laissé Ospapenko revenir à 5-4, sur son service. La Lettonne a toutefois encore commis deux grosses fautes directes pour offrir la manche à sa rivale.

La deuxième manche a été aussi indécise, les deux joueuses prenant successivement l'avantage avec d'atteindre le bris d'égalité. Abanda a réussi le premier « mini-bris », mais elle n'a pas su le conserver et Ostapenko a réussi à créer l'égalité dans un grand cri de soulagement.

En troisième manche, Abanda a encore pris l'avantage, 2-0, mais Ostapenko est vite revenue à égalité et elle a ensuite soumis sa rivale à une forte pression, réussissant finalement le bris décisif dans le huitième jeu, avant de conclure le match sur son service.

Actuellement 142e mondiale, Abanda disputait son troisième tournoi du Grand Chelem, le premier à Wimbledon. Elle avait aussi atteint le deuxième tour à Roland-Garros, il y a quelques semaines, mais s'était inclinée sèchement devant la Danoise Caroline Wozniakci, 0-6, 0-6.

Malgré la défaite, la Québécoise Françoise Abanda n'a pas été intimidée par la championne de Roland-Garros, la Lettone Jelena Ostapenko. — PHOTO AFP, GLYN KIRK

C'est une autre joueuse qu'on a vue sur le court à Wimbledon. Les performances d'Abanda lui permettront de grimper d'une vingtaine de places, probablement près du 120e rang.

De son côté, Ostapenko affrontera au troisième tour l'Italienne Camila Giorgi (82e), qui a battu mercredi, 6-4, 6-7 (10), 6-1, l'Américaine Madison Keys. Celle-ci, la 17e favorite, a été ralentie par les blessures récemment et n'était visiblement pas revenue à son meilleur niveau.

EN BREF

Félix Roy-Arseneault

De retour du tournoi ITF en Alberta, le Jonquiérois Félix Roy-Arseneault s'est arrêté à Montréal pour participer à la 2e étape en vue des championnats canadiens qui se déroulait à Lachine. Après trois jours de tournoi sous une chaleur accablante, à coup de deux matchs en simple par jour, il s'est incliné en finale en deux manches de 6-3 contre Kamen Damov, un partenaire d'entraînement de Montréal. Le vice-champion a successivement vaincu Berk Tunali (6-2, 7-6), Mathieu Vinet (7-3, 5-7, 6-3), Nicolas Ocana-Lavoie (7-5, 6-4) et Maxime Casault (7-6, 6-2). Le Jonquiérois reprendra l'action vendredi à Thetford Mines à l'Open Classique Investors. Le tirage au sort a voulu qu'il affronte d'entrée de jeu le semé #1 du tournoi.

Alex-Antoine Marquis

En fin de semaine passée, le Baie-riverain Alex-Antoine Marquis s'est incliné face à l'Américain Alexander Lee non sans avoir bataillé ferme pendant trois manches (3-6, 6-3 et 6-7) dans le cadre du Davis Trading Junior ITF (grade 3) de Vancouver. Il perdait 2-5 dans la dernière manche, mais il a tout de même réussi à remonter jusqu'à 6-5, avant de concéder le bris 3-7 par la suite. **JOHANNE SAINT-PIERRE**

Murray et Nadal sans peine

Agence France-Presse

WIMBLEDON - Andy Murray et Rafael Nadal ont signé chacun une victoire autoritaire pour rallier le troisième tour de Wimbledon mercredi alors que l'épreuve féminine a perdu l'une des ses prétendantes, la double lauréate du tournoi Petra Kvitova.

Dustin Brown n'est que 97e mondial, mais l'Allemand a déjà réalisé des gros coups sur le gazon du All England Club où son jeu de serveur-volleyeur s'exprime le mieux. Deux anciens numéros 1 mondiaux et lauréats du tournoi, l'Australien Lleyton Hewitt (2013) et Nadal (2015) en avaient fait les frais. Mais Murray s'est montré vigilant tout au long de la partie conclue sans trembler (6-3, 6-2, 6-2) en 1 h 36.

L'Espagnol Rafael Nadal a vaincu l'Américain Donald Young en trois manches de 6-4, 6-2 et 7-5. — PHOTO AFP, ADRIAN DENNIS

Le numéro 1 mondial et tenant du titre a limité l'impact du service de Brown (5 as), n'a commis que 5 fautes directes (28 pour Brown) et n'a pas eu à défendre la moindre balle de bris. « Content » de son niveau au retour et de ses sensations sur le court, Murray peut aborder en confiance son prochain match contre le fantasque italien Fabio Fognini, qui lui a posé des problèmes dans le passé (3-3 dans leurs duels).

NADAL À PEINE RALENTI

Le décuple lauréat de Roland-Garros, qui vise un troisième titre à Londres, n'a connu qu'une courte baisse de régime lorsqu'il a servi une première fois pour le match à 5-4 dans la troisième manche. Young est parvenu à le briser pour la première et unique fois de la partie, mais le numéro 2 mondial a vite retrouvé ses esprits.

C'est seulement la deuxième fois que l'Espagnol atteint le 3e tour depuis sa dernière finale à Londres en 2011. Absent sur blessure l'an passé (poignet), le lauréat des cuvées 2008 et 2010 « profite de chaque moment » sans trop se projeter. Le niveau d'adversité devrait monter d'un cran au 3e tour face à l'espoir russe Karen Khachanov, doté d'un bon service (15 as mercredi).

LA NOUVELLE VIE D'AZARENKA

La Bélarusse, qui a sorti sans ménagement (6-3, 6-3) la Russe Elena Vesnina, 16e mondiale et demi-finaliste sortante, a fait part de sa joie d'être mère, depuis décembre d'un petit Leo. « Cela m'a changée complètement », a-t-elle assuré.

C'est vraiment super de pouvoir passer du temps avec mon fils. J'apprécie de venir ici tous les jours et pouvoir l'emmener », a expliqué l'ex-numéro 1 mondiale, redescendue au 683e rang après sa maternité. « Vika » a aussi réclamé à la WTA plus de soutien aux joueuses mères de famille, notamment grâce à la création de crèches temporaires comme sur le circuit ATP.

« Les garçons ont le luxe d'avoir des crèches à chaque tournoi et je crois qu'il est temps que les femmes disposent des mêmes facilités », a ajouté la double lauréate des Internationaux d'Australie (2012, 2013).

KVITOVA TROP JUSTE

La lauréate des éditions 2011 et 2014 était redevenue une prétendante crédible après son succès à Birmingham. Mais ce n'était que son deuxième tournoi de la saison, après une opération, fin décembre, de sa main gauche meurtrie par le couteau d'un cambrioleur.

Le manque de matchs a peut-être pesé face à l'Américaine Madison Brengle (95e), victorieuse 6-3, 1-6, 6-2. « D'un côté, je suis heureuse de pouvoir rejouer, mais de l'autre je suis triste d'être éliminée si tôt », a commenté l'ancienne numéro 2 mondiale qui a eu « du mal à respirer » dans le troisième set après avoir livré « de gros efforts » pour égaliser.

Il ne reste qu'une championne de Wimbledon en lice : l'Américaine Venus Williams, qui s'est imposée 4-6, 6-4, 6-1 contre la Chinoise Wang Qiang.

BASEBALL MAJEUR

LIGUE AMÉRICAINE

SECTION EST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Boston	49	35	,583	—	—	8-2	G-6	25-14	24-21
New York	44	39	,530	4½	—	4-6	P-2	25-15	19-24
Tampa Bay	44	42	,512	6	½	4-6	P-1	24-18	20-24
Baltimore	40	44	,476	9	3½	4-6	P-3	25-16	15-28
Toronto	39	45	,464	10	4½	4-6	G-2	20-22	19-23

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Cleveland	44	39	,530	—	—	5-5	P-2	18-23	26-16
Kansas City	43	40	,518	1	—	6-4	G-3	24-19	19-21
Minnesota	43	40	,518	1	—	4-6	G-2	18-25	25-15
Detroit	37	46	,446	7	6	5-5	P-1	22-20	15-26
Chicago	37	47	,440	7½	6½	5-5	P-2	19-18	18-29

SECTION OUEST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Houston	57	27	,679	—	—	7-3	G-3	27-18	30-9
Los Angeles	43	45	,489	16	2½	4-6	P-3	23-19	20-26
Seattle	41	44	,482	16½	3	3-7	P-2	25-19	16-25
Texas	40	44	,476	17	3½	3-7	P-3	22-19	18-25
Oakland	37	48	,435	20½	7	4-6	G-2	24-21	13-27

Mardi 4 juillet
Toronto 4 N.Y. Yankees 1
L.A. Angels 4 Minnesota 5
Chi. White Sox 6 Oakland 7
Kansas City 7 Seattle 3
Boston 11 Texas 4
Interligue
San Francisco 3 Detroit 5
San Diego 1 Cleveland 0
Mercredi 5 juillet
Toronto 7 N.Y. Yankees 6
Chi. White Sox 4 Oakland 7
Boston au Texas, 20h05.
L.A. Angels au Minnesota, 20h10.
Kansas City à Seattle, 22h10.
Interligue
San Diego 6 Cleveland 2
San Francisco 5 Detroit 4
Jeudi 6 juillet
Houston à Toronto, 19h07.
Boston à Tampa Bay, 19h10.
Baltimore au Minnesota, 20h10.
Oakland à Seattle, 22h10.
Interligue
San Francisco à Detroit, 13h10.
San Diego à Cleveland, 19h10.
Vendredi 7 juillet
Houston à Toronto, 19h07.
Detroit à Cleveland, 19h10.
Boston à Tampa Bay, 19h10.
L.A. Angels au Texas, 20h05.
Baltimore au Minnesota, 20h10.
Oakland à Seattle, 22h10.
Interligue
Milwaukee à N.Y. Yankees, 19h05.

LIGUE NATIONALE

SECTION EST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Washington	50	34	,595	—	—	5-5	G-3	24-17	26-17
Atlanta	40	42	,488	9	7	6-4	P-1	20-21	20-21
New York	38	45	,458	11½	9½	6-4	P-3	19-24	19-21
Miami	37	45	,451	12	10	4-6	G-1	21-21	16-24
Philadelphie	28	55	,337	21½	19½	4-6	P-2	15-22	13-33

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Milwaukee	47	40	,540	—	—	7-3	G-3	26-23	21-17
Chicago	42	42	,500	3½	6	4-6	G-1	23-17	19-25
St. Louis	40	43	,482	5	7½	7-3	P-1	23-22	17-21
Pittsburgh	39	46	,459	7	9½	4-6	G-2	21-22	18-24
Cincinnati	36	47	,434	9	11½	6-4	G-1	23-20	13-27

SECTION OUEST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Los Angeles	56	29	,659	—	—	7-3	G-1	34-11	22-18
Arizona	52	32	,619	3½	—	6-4	P-1	32-13	20-19
Colorado	49	37	,570	7½	—	2-8	P-1	23-16	26-21
San Diego	36	48	,429	19½	12	6-4	G-3	22-22	14-26
San Fran.	34	52	,395	22½	15	7-3	G-1	17-21	17-31

Lundi 3 juillet
N.Y. Mets 2 Washington 3
Pittsburgh 0 Philadelphie 4
Miami 6 St. Louis 14
Interligue
Baltimore 1 Milwaukee 8
Mardi 4 juillet
N.Y. Mets 4 Washington 11
Miami 5 St. Louis 2
Pittsburgh 3 Philadelphie 0
Cincinnati 8 Colorado 1
Arizona 3 L.A. Dodgers 4
Interligue
Tampa Bay 6 Chi. Cubs 5
Baltimore 2 Milwaukee 6
Houston 16 Atlanta 4
Mercredi 5 juillet
Pittsburgh 5 Philadelphie 2
Miami à St. Louis, 20h15.
Cincinnati au Colorado, 20h40.
Arizona à L.A. Dodgers, 22h10.
Interligue
Tampa Bay 3 Chi. Cubs 7
Baltimore 0 Milwaukee 4
Houston à Atlanta, 19h35.
Jeudi 6 juillet
Miami à St. Louis, 13h45.
Milwaukee à Chi. Cubs, 14h20.
Cincinnati au Colorado, 15h10.
Pittsburgh à Philadelphie, 18h05.
Atlanta à Washington, 19h05.
Arizona à L.A. Dodgers, 22h10.

LIGUE AMÉRICAINE

NOTE: matchs d'hier en soirée non compris.

	Mj	Ab	P	Cs	Moy.
Altuve Hou.	82	318	56	106	,333
Judge N.Y.Y.	80	290	74	96	,331
Ramírez Cle.	81	312	59	101	,324
Correa Hou.	77	300	57	96	,320
Dickerson T.B.	80	330	60	105	,318
Hosmer K.C.	83	316	46	99	,313
García W. Sox	76	297	40	93	,313
Castro N.Y.Y.	73	294	52	92	,313
Reddick Hou.	71	252	53	79	,313
Bogaerts Bos.	78	309	49	95	,307

Points produits — Judge, N.Y.Y., 65; Cruz, Sea, 61; Canó, Sea, 60; Sano, Minn., 60; Correa, Hou., 58; Abreu, W. Sox, 58; Davis, Oak, 57; Morrison, T.B., 57; Smoak, Tor., 55; Souza Jr., T.B., 55.
Circuits — Judge, N.Y.Y., 29; Springer, Hou., 25; Moustakas, K.C., 24; Morrison, T.B., 24; Davis, Oak, 23; Smoak, Tor., 23; Gallo, Tex, 21; Sano, Minn., 20; Healy, Oak, 19; Alonso, Oak, 19.
Victoires — Vargas, K.C., 12; Sale, Bos., 11; Santana, Minn., 10; Carrasco, Cle., 9; Keuchel, Hou., 9; Pomeranz, Bos., 8; Bundy, Bal., 8; Fulmer, Det., 8; Pineda, N.Y.Y., 8; Stroman, Tor., 8.
Retraits au bâton — Sale, Bos., 166; Archer, T.B., 139; Darvish, Tex, 119; Kluber, Cle., 115.
Victoires protégées — Kimbrel, Bos., 23; Kintzler, Minn., 22; Colomé, T.B., 22.

LIGUE NATIONALE

NOTE: matchs d'hier en soirée non compris.

	Mj	Ab	P	Cs	Moy.
Murphy Wash.	78	308	55	105	,341
Posey S.F.	72	262	35	87	,332
Zimmerman Wash.	76	282	50	93	,330
Harper Wash.	77	290	66	94	,324
Ozuna Mia.	82	319	51	101	,317
Goldschmidt Ari.	83	298	72	94	,315
Blackmon Col.	84	348	67	109	,313
Votto Cin.	83	300	62	94	,313
Peralta Ari.	74	270	48	84	,311
Cozart Cin.	62	235	40	73	,311

Points produits — Goldschmidt, Ari., 66; Lamb, Ari., 65; Ozuna, Mia., 64; Harper, Wash., 64; Arenado, Col., 63; Zimmerman, Wash., 62; Votto, Cin., 61; Shaw, Mil., 61; Reynolds, Col., 61; Murphy, Wash., 60.
Circuits — Bellinger, L.A.D., 24; Votto, Cin., 24; Ozuna, Mia., 23; Stanton, Mia., 23; Thames, Mil., 23; Schebler, Cin., 21; Bruce, N.Y.M., 21; Harper, Wash., 20; Duvall, Cin., 19; Zimmerman, Wash., 19.
Victoires — Kershaw, L.A.D., 13; Scherzer, Wash., 10; Greinke, Ari., 10; Wood, L.A.D., 9; Senzatela, Col., 9; Davies, Mil., 9; Wainwright, Stl., 9; Strasburg, Wash., 9.
Retraits au bâton — Scherzer, Wash., 163; Kershaw, L.A.D., 146.
Victoires protégées — Holland, Col., 27; Rodney, Ari., 21.

BASEBALL

CAN-AM

	G	P	Moy.	Diff.
Rockland	32	14	,696	—
New Jersey	30	16	,652	2
Québec	30	16	,652	2
Sussex County	23	20	,535	7½
Trois-Rivières	16	28	,364	15
Ottawa	16	29	,356	15½

Lundi 3 juillet
New Jersey 12 Rockland 4
Ottawa 3 Québec 9
Trois-Rivières 11 Sussex County 3
Mardi 4 juillet
New Jersey 11 Rockland 5
Ottawa 7 Québec 9
Trois-Rivières 4 Sussex County 6
Mercredi 5 juillet
New Jersey 4 Rockland 1
Ottawa 2 Québec 19
Trois-Rivières 2 Sussex County 4
Jeudi 6 juillet
Trois-Rivières à Québec, 19h05.
Ottawa à New Jersey, 19h05.
Rockland à Sussex County, 19h05.
Vendredi 7 juillet
Sussex County à Rockland, 19h.
Trois-Rivières à Québec, 19h05.
Ottawa à New Jersey, 19h05.
Samedi 8 juillet
Trois-Rivières à Québec, 18h05.
Ottawa à New Jersey, 18h05.
Rockland à Sussex County, 19h05.
Dimanche 9 juillet
Trois-Rivières à Québec, 13h05.
Ottawa à New Jersey, 14h05.
Rockland à Sussex County, 16h05.

LBJEQ

Section Financière Sun Life

	G	P	Moy.	Diff.	Série	10D
Cuba	3	0	1,000	—	G-3	3-0
Québec	17	5	,773	—	G-10	10-0
Trois-Rivières	18	8	,692	1	G-4	7-3
ABC-18U	11	8	,579	4½	G-1	8-2
Charlesbourg	13	13	,500	6	P-1	4-6
Saguenay	10	13	,435	7½	P-1	3-7

Section La Cage aux sports

	G	P	Moy.	Diff.	Série	10D
Saint-Eustache	16	8	,667	—	P-3	7-3
Repentigny	14	8	,636	1	P-1	6-4
Montréal	10	14	,417	6	P-2	3-7
Gatineau	8	12	,400	6	G-2	3-7
Laval	8	17	,320	8½	G-1	5-5

Section Uniprix

	G	P	Moy.	Diff.	Série	10D
Longueuil	12	9	,571	—	P-1	7-3
Granby	12	11	,522	1	G-2	5-5
LaSalle	9	13	,409	3½	P-2	4-6
ABC-17U	8	14	,364	4½	G-1	2-8
Coaticook	6	20	,231	8½	P-4	1-9

Lundi 3 juillet
ABC-18U 1 Longueuil 2
Cuba 17 LaSalle 0
Mardi 4 juillet
Longueuil 3 Repentigny 5
Saint-Eustache 4 Gatineau 9
Montréal 1 Laval 3
Granby 14 LaSalle 2
Cuba 9 Charlesbourg 3
Mercredi 5 juillet
LaSalle 3 ABC-18U 8
Trois-Rivières 8 Charlesbourg 2
Cuba 4 Repentigny 0
Jeudi 6 juillet
Saint-Eustache à Montréal, 19h30.
LaSalle à Gatineau, 20h.
Longueuil à Coaticook, 20h.
Vendredi 7 juillet
Québec à Trois-Rivières, 19h30.
Saint-Eustache à Montréal, 19h30.
Repentigny à Laval, 19h30.
Cuba à Granby, 19h30
Samedi 8 juillet
Québec à Coaticook, 16h. (2)
Trois-R. à Saguenay, 16h. (2)
Cuba à Longueuil, 19h

LBMQ

	MJ	G	P	Moy.	Diff.
Acton Vale	16	11	5	,688	-
St-Jérôme	14	9	5	,643	1
Montréal	14	9	5	,643	1
Thetford Mines	16	10	6	,625	1
St-Jean	16	10	6	,625	1
Victoriaville	12	7	5	,583	2
Shawinigan	15	6	9	,400	4.5
Coaticook	12	4	8	,333	5
Ottawa	7	1	6	,143	5.5
Sherbrooke	14	1	13	,071	9

Mardi 4 juillet
Thetford Mines 6 Victoriaville 7
Montréal 3 Shawinigan 7
Acton Vale 4 Saint-Jean 8
Mercredi 5 juillet
Saint-Jérôme 2 Saint-Jean 4
Jeudi 6 juillet
Coaticook à Victoriaville, 20h
Vendredi 7 juillet
Sherbrooke à Acton Vale, 20h
Saint-Jean à Montréal, 20h
Victoriaville à Thetford Mines, 20h
Samedi 8 juillet
Coaticook à Shawinigan, 19h

BASEBALL

MIDGET AAA

D1

	G	P	Moy.	Diff.	Série	10D
Charlesbourg	27	4	,871	—	G-12	10-0
Mauricie	18	10	,643	7.5	G-1	6-4
LLL D1	17	11	,607	8.5	G-4	8-2
Rive-Sud D1	12	10	,583	10.5	P-1	3-7
Estrie	12	20	,379	15.5	G-2	3-7
Montréal D1	7	14	,333	16	P-1	3-7

D2

	G	P	Moy.	Diff.	Série	10D
Lac St-Louis	18	11	,617	.5	P-2	5-5
LLL D2	18	13	,581	1.5	G-3	7-3
Lévis	17	9	,654	—	P-2	8-2
Outaouais	15	7	,682	—	G-6	6-4
Rive-Sud D2	8	18	,308	9	P-4	4-6
Montréal D2	5	18	,217	10.5	P-3	2-8
Saguenay	4	15	,211	8	P-5	3-7
Rivière du Loup	3	11	,214	8	P-2	3-7
21U Féminin	0	8	,000	—	P-8	0-8

Mercredi 5 juillet
Outaouais 11 Montréal D2 4
LLL D2 à Lévis, 11h.
Charlesbourg 4 Lac St-Louis 3
Estrie 1 Montréal D1 9
LLL D2 à Lévis, 12h.
Outaouais 6 Montréal D2 2
LLL D2 12 Lévis 4
Charlesbourg 3 Lac St-Louis 1
Estrie 7 Montréal D1 6
LLL D2 5 Lévis 4
Jeudi 6 juillet
Mauricie à LLL D1, 12h. (2)
Saguenay à Rive-Sud D2, 16h. (2)
Lac St-Louis à Rive-Sud D1, 19h.
Vendredi 7 juillet
Charlesbourg à Montréal D1, 12h. (2)
Lévis à Montréal D2, 12h. (2)
Mauricie à Rive-Sud D2, 14h. (2)

TENNIS

WIMBLEDON

MESSIEURS
Simple - Deuxième tour
Andy Murray (1) bat Dustin Brown 6-3, 6-2, 6-2.
Rafael Nadal (4) bat Donald Young 6-4, 6-2, 7-5.
Kei Nishikori (9) bat Sergiy Stakhovsky 6-4, 6-7 (7-9), 6-1, 7-6 (8-6).
Jo-Wilfried Tsonga (12) bat Simone Bolelli 6-1, 7-5, 6-2.
Marin Cilic (7) bat Florian Mayer 7-6 (7-2), 6-4, 7-5.
Aljaz Bedene bat Damir Dzumhur 6-3, 3-6, 6-3, 6-3.
Jerzy Janowicz bat Lucas Pouille (14) 7-6 (7-4), 7-6 (7-5), 3-6, 6-1.
Gilles Muller (16) bat Lukas Rosol 7-5, 6-7 (7-9), 4-6, 6-3, 9-7.
Fabio Fognini (28) bat Jiri Vesely, 7-6 (7-3), 6-4, 6-2.
Sam Querrey (24) bat Nikoloz Basilashvili 6-4, 4-6, 6-3, 6-3.
Steve Johnson (26) bat Radu Albot 6-3, 6-3, 4-6, 6-3.
Kevin Anderson bat Andreas Seppi 6-3, 7-6 (7-4), 6-3.
Karen Khachanov (30) bat Thiago Monteiro3-6, 7-6 (7-5), 7-6 (7-3), 7-5.
Benoit Paire bat Pierre-Hugues Herbert 7-6 (7-4), 6-1, 6-4.
Roberto Bautista Agut (18) bat Peter Gojowczyk 6-2, 6-1, 3-6, 6-3.
Ruben Bemelmans bat Daniil Medvedev 6-4, 6-2, 3-6, 2-6, 6-3.

DAMES
Simple - Deuxième tour
Johanna Konta (6), bat Donna Vekic, 7-6 (7-4), 4-6, 10-8.
Venus Williams (10) bat Qiang Wang 4-6, 6-4, 6-1.
Simona Halep (2) bat Beatriz Haddad Maia 7-5, 6-3.
Heather Watson bat Anastasija Sevastova (18) 6-0, 6-4.
Victoria Azarenka bat Elena Vesnina (15) 6-3, 6-3.
Camila Giorgi bat Madison Keys (17) 6-4, 6-7 (10-12), 6-1.
Elina Svitolina (4) bat Francesca Schiavone 6-3, 6-0.
Jelena Ostapenko (13) bat Francoise Abanda 4-6, 7-6 (7-4), 6-3.
Dominika Cibulkova (8) bat Jennifer Brady 6-4, 6-4.
Caroline Garcia (21) bat Ana Bogdan 6-4, 6-3.
Madison Brengle bat Petra Kvitova (11) 6-3, 1-6, 6-2.
Ana Konjuh (27) bat Irina-Camelia Begu 7-6 (7-3), 2-6, 6-3.
Naomi Osaka bat Barbora Strycova (22) 6-1, 0-6, 6-4.
Maria Sakkari bat Kristyna Pliskova 6-7 (6-8), 6-4, 6-4.
Shuai Peng bat Carla Suarez Navarro (25) 6-2, 6-2.
Carina Witthoeft bat Aryna Sabalenka 7-6 (7-5), 3-6, 6-3.

SOCCER

MLS

ASSOCIATION DE L'EST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
FC Toronto	19	11	3	5	34	19	38
Chicago	18	11	3	4	35	17	37
New York City	18	10	5	3	34	21	33
Atlanta	19	9	7	3	39	27	30
Orlando	20	8	7	5	22	29	29
Columbus	20	9	10	1	30	32	28
New York	18	8	8	2	20	25	26
Philadelphie	17	6	7	4	24	20	22
Montréal	17	5	6	6	27	29	21
N.-Angleterre	19	5	9	5	29	31	20
D.C. United	19	5	11	3	14	31	18

ASSOCIATION DE L'OUEST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
FC Dallas	18	8	3	7	30	18	31
Kansas City	19	8	4	7	23	13	31
Houston	19	8	7	4	34	29	28
Portland	19	7	7	5	32	29	26
San Jose	19	7	7	5	22	26	26
FC Seattle	19	6	7	6	25	28	24
Los Angeles	18	6	8	4	28	32	22
FC Vancouver	16	6	7	3	21	25	21
Salt Lake	20	6	12	2	23	40	20
Colorado	18	6	11	1	19	27	19
Minnesota	19	5	11	3	25	42	18

Samedi 1er juillet
D.C. United 0 Montréal 2
Dimanche 2 juillet
N.-Angleterre 0 Philadelphie 3
Mardi 4 juillet
San Jose 2 Atlanta 4
Columbus 1 Minnesota 0
D.C. United 2 FC Dallas 4
FC Seattle 3 Colorado 1
Salt Lake 6 Los Angeles 2
Mercredi 5 juillet
New York 3 N.-Angleterre 2
FC Toronto 3 Orlando 1
Montréal 1 Houston 3
New York City à Vancouver, 22h.
Chicago à Portland, 22h30.
Jeudi 6 juillet
Philadelphie à Kansas City, 20h30.

FOOTBALL

LCF

ASSOCIATION DE L'EST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Toronto	1	1	0	,500	47	43
Montréal	1	1	0	,500	36	39
Ottawa	0	1	1	,500	70	74
Hamilton	0	1	0	,000	15	32

ASSOCIATION DE L'OUEST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Edmonton	2	0	0	1,000	53	46
Calgary	1	0	1	1,000	74	70
Winnipeg	1	0	0	1,000	43	40
C.-Britannique	1	1	0	,500	55	45
Saskatchewan	0	2	0	,000	56	60

Jeudi 6 juillet
C.-B. à Montréal, 19h30.
Vendredi 7 juillet
Calgary à Winnipeg, 20h30.
Samedi 8 juillet
Toronto à Ottawa, 19h.
Hamilton à Saskatchewan, 22h.

CYCLISME

ÉTAPE 5:

À VITTEL

(160,5-km Vittel - La Planche de Belles Filles
1. Fabio Aru, Astana Pro Team, 3h44'6; 2. Daniel Martin, Quick-Step Floors, à 0'16"; 3. Christopher Froome, Team Sky, à 0'20"; 4. Richie Porte, BMC Racing Team, même temps; 5. Romain Bardet, Ag2r La Mondiale, à 0'24"; 6. Simon Yates, ORICA-Scott, à 0'26"; 7. Rigoberto Uran, Cannondale Drapac Professional Cycling, même temps; 8. Alberto Contador, Trek-Segafredo, même temps; 9. Nairo Quintana, Movistar Team, à 0'34"; 10. Geraint Thomas, Team Sky, à 0'40".

CLASSEMENT GÉNÉRAL

(Après l'étape 5)
1. Christopher Froome, Team Sky, 18h38'59; 2. Geraint Thomas, Team Sky, à 0'12"; 3. Fabio Aru, Astana Pro Team, à 0'14"; 4. Daniel Martin, Quick-Step Floors, à 0'25"; 5. Richie Porte, BMC Racing Team, à 0'39"; 6. Simon Yates, ORICA-Scott, à 0'43"; 7. Romain Bardet, Ag2r La Mondiale, à 0'47"; 8. Alberto Contador, Trek-Segafredo, à 0'52"; 9. Nairo Quintana, Movistar Team, à 0'54"; 10. Rafal Majka, Bora-Hansgrohe, à 1'1". 11. Rigoberto Uran, Cannondale Drapac Professional Cycling, même temps; 12. Pierre-Roger Latour, Ag2r La Mondiale, à 1'7"; 13. Louis Meintjes, UAE Team Emirates, à 1'24"; 14. Emanuel Buchmann, Bora-Hansgrohe, à 1'29".

DÉFAITE DE L'IMPACT

Un but dès la première minute

Presse canadienne

HOUSTON - L'Impact de Montréal a concédé un but dès la première minute et le Dynamo de Houston a finalement prévalu 3-1, mercredi, stoppant ainsi une série de quatre matchs sans victoire (deux matchs nuls et ensuite deux revers).

Le Dynamo n'aurait pas pu souhaiter meilleur départ, Andrew Wenger convertissant une tête après 52 secondes de jeu, sur un corner de Mauro Manotas.

L'ancien de l'Impact (2012 à 2014) obtenait son 20e but en MLS, en 150 matchs.

Alex et Memo Rodriguez ont été les autres buteurs de la formation texane.

La réplique montréalaise n'est venue qu'à la 89e minute, du pied de Michael Salazar. Il a savamment repris au vol la passe lobée de Laurent Ciman, près de l'embouchure gauche.

L'Impact a été dominé 10-2 pour les tirs cadrés et 19-12 pour les tirs en général.

Houston a doublé le coussin à la 23e minute, quand Alex a touché la cible du pied gauche. Une courte passe de Manotas a mis la table pour la frappe, en plein coeur de la zone adverse. Evan Bush a été battu à sa gauche.

L'une des rares occasions de marquer de l'Impact est survenue à la 28e minute. Matteo Mancosu menaçait du flanc gauche rapproché, mais un défenseur lui a ravi le ballon au dernier instant.

Le Dynamo aurait pu faire encore plus de dommages : à la 30e, un Erick Torres très à découvert a tiré beaucoup trop haut sur une passe de Wenger. À la 33e, Torres a envoyé une tête sur le poteau droit, à la suite d'un coup franc.

En toute fin de première demie, Mancosu a été bien repéré à l'embouchure droite, par Dominic Oduro, mais il est arrivé à court en tendant le pied.

Manotas a encore donné des maux de tête aux visiteurs en début de deuxième demie, mais Bush s'est distingué sur son tir de près, à la 54e minute.

PREMIER TIR CADRÉ

Le premier tir cadré de l'Impact est survenu à la 60e minute. Tyler Deric a frustré Mancosu avec un beau plongeon à sa gauche. Un peu plus tôt, Oduro avait tiré trop haut sur un centre impeccable de Daniel Lovitz.

À la 68e minute, Rodriguez a porté le score à 3-0 avec une frappe précise dans le coin inférieur droit, inscrivant ainsi son premier but en MLS.

En fin de rencontre, Salazar a sauvé l'honneur en obtenant son premier filet de la saison.

La troupe de Mauro Biello a perdu trois fois à ses quatre dernières rencontres.

L'Impact a gagné une seule fois en 10 matchs à l'étranger cette saison. Ce gain a été arraché le 6 mai, quand le club a rendu visite au D.C. United.

Le Dynamo a un rendement de 7-0-3 quand l'équipe réussit le premier but d'un match. La formation a aussi porté son dossier à la maison à 8-0-2.

Le prochain match du onze montréalais en sera un amical mercredi prochain à Ottawa, contre le Fury.

L'Impact sera de retour au Stade Saputo le 19 juillet, pour accueillir l'Union de Philadelphie.

CINQUIÈME ÉTAPE DU TOUR DE FRANCE

Aru envoie un message clair

Associated Press

CHAMPAGNEY, France - Grâce à une incroyable démonstration de force lors de la toute première épreuve en montagne, l'Italien Fabio Aru s'est détaché de Chris Froome et d'autres sérieux aspirants au maillot jaune et a remporté la cinquième étape du Tour de France, mercredi.

Froome, un Britannique, a été suffisamment efficace le long de l'abrupte ascension vers la station de ski de Planche des Belles Filles pour s'emparer de la tête du classement général et du maillot jaune, que détenait son coéquipier Geraint Thomas.

Ce dernier n'a d'ailleurs pas été en mesure de maintenir la cadence dans l'ascension, rendue plus ardue encore par le temps chaud.

« Une victoire au Tour est quelque chose de fantastique, après des mois difficiles à la suite de ma blessure. »

— Fabio Aru

L'Italien Fabio Aru s'est montré le plus impressionnant grâce à sa furieuse explosion de vitesse qui a laissé tout le monde derrière alors qu'il restait encore deux kilomètres à négocier dans l'ascension de la Planche des Belles Filles. — PHOTO AFP, LIONEL BONAVENTURE

Mais c'est Aru qui s'est montré le plus impressionnant grâce à sa furieuse explosion de vitesse qui a laissé tout le monde derrière alors qu'il restait encore deux kilomètres à négocier dans l'ascension.

En l'emportant de cette façon, il a envoyé un message selon lequel il pourrait être l'homme à battre à Paris, le 23 juillet.

« C'est extraordinaire d'avoir gagné cette étape, s'est exclamé le cycliste de 26 ans.

« Je suis quelqu'un qui préfère ne pas trop faire de vagues. Ce n'est pas nécessaire de dire que je suis extraordinairement heureux. Une victoire au Tour est quelque chose de fantastique, après des mois difficiles à la suite de ma blessure. »

L'Irlandais Dan Martin a terminé deuxième de l'étape, surprenant à son tour Froome, qui s'est contenté de la troisième position.

« Ce sera la bataille la plus ardue que j'ai jamais affrontée », a prédit Froome, triple vainqueur du Tour de France incluant les deux dernières éditions.

Lorsque Aru a ouvert la machine, avec une telle lucidité qu'il s'est même permis de crier à un spectateur qui se trouvait trop près de lui et de lancer une bouteille d'eau aux pieds d'un autre, Froome et d'autres aspirants n'ont pas réagi.

« Lorsqu'il est parti, je suis resté avec mes équipiers et j'ai attendu l'attaque de la part des autres, a raconté Froome. Mais personne n'a bougé. Je me suis dit, "OK, je dois y aller. Qu'est-ce que je peux faire ? " »

Même si Froome a augmenté la cadence, laissant Thomas derrière lui, c'était déjà trop tard. Aru était parti.

« Il y a une section à plat avant la dernière ascension et peut-être avons-nous attendu trop longtemps là-bas », a observé Froome.

Ce dernier a toutefois pu se consoler en mettant la main sur le maillot jaune. Il détient une avance de 12 secondes sur Thomas alors qu'Aru s'est hissé au troisième rang du classement général, à 14 secondes de Froome.

Une belle victoire pour Argon 18

SIMON DROUIN
La Presse

Fabio Aru est le premier coureur sur lequel Gervais Rioux est tombé dans l'ascenseur de l'hôtel à son arrivée à Düsseldorf, pour le grand départ du Tour de France, la semaine dernière.

« Va molto bene », lui a glissé le Sarde, fraîchement décoré de son titre de champion italien sur route. Il était, paraît-il, très heureux de sa nouvelle monture, un Argon 18 Gallium Pro de troisième génération, qui sera mis en marché à la fin de l'année.

« C'est un gars assez calme, je dirais même un peu réservé, mais qui peut être très chaleureux », a témoigné Rioux, propriétaire-fondateur de l'entreprise de vélo montréalaise, hier. « Il est très sincère, un vrai cycliste qui court avec panache. Quand c'est le temps, il est capable de s'exprimer. »

Rioux était en pleine réunion d'affaires à l'aéroport Gatwick, à Londres, quand son téléphone s'est mis à vibrer. « Yes ! » indiquait le premier texto. « Aru a gagné ! », confirmait le suivant.

Même s'il n'a pas vu l'Italien d'Astana s'envolant sur la Planche des Belles Filles, l'homme d'affaires s'est presque senti comme à l'époque où lui-même gagnait des courses. Après des victoires au Dauphiné Libéré (Jakob Fuglsang) et au championnat italien, la marque qu'il a fondée il y a 18 ans s'imposait pour la première fois dans la plus grande épreuve au monde.

« C'est plus complexe comme propriétaire de marque de vélo, mais c'est quasiment aussi bon, se délectait Rioux. Une étape de montagne, je n'aurais pas pu mieux choisir. C'est là que les légendes se forment. »

Aru l'a emporté sur un cadre rouge inspiré du drapeau sarde, spécialement décoré pour lui et que Rioux lui a officiellement remis la veille du départ. Tous les coureurs d'Astana ont « instantanément » adopté le nouveau Gallium Pro, s'étonnait presque le propriétaire.

« C'est rare que ça arrive en pleine saison. Ce n'était pas seulement à cause de l'agenda marketing. Ça montre que le nouveau cadre avait assez de différences. Ce sont ses jambes qui ont fait gagner Aru, mais on est super contents du matériel qu'on a développé. »

Astana devra maintenant mettre sous contrat sa vedette, qui était déjà le futur « joueur autonome » le plus en vue sur le marché. Rioux rejoindra « ses » coureurs le 16 juillet pour le dernier jour de repos au Puy-en-Velay. Une sortie mollo est prévue à l'horaire. Qui sait s'il ne roulera pas côte à côte avec le maillot jaune ?

› GOLF SENIOR

Voici la photo qui aurait dû accompagner la vignette du circuit régional de golf senior publiée dans l'édition de mercredi. Voici donc les golfeurs du tournoi tenu au Club Saguenay Arvida, de gauche à droite: Laurent Girard, Rémi Kurtness, Gilles Deschênes, Denis Sénéchal, Jean-Marc Beaumont, Michel Fortin, Gaston Sirois (trésorier du circuit) et Gilles Larouche. — PHOTO COURTOISIE

LA GÉDÉON

300 participants

JOHANNE SAINT-PIERRE
jstpierre@lequotidien.com

Beau succès pour la 37e édition de La Gédéon mardi soir, avec quelque 300 participants dans les différentes catégories. À l'épreuve de 10 km, Grant Handrigan de Moncton (N.B.) a survolé le parcours avec un temps de 33mn23, soit près de trois minutes d'avance sur son plus proche rival, tandis que chez les dames, Nadia Bolduc (Vo2-Inuk) est de retour en force cette saison. Elle a signé un temps de 38mn06, devançant de 42 secondes une autre excellente coureuse, Laurence M. Bouchard d'Alma. À noter la popularité du 5 km avec 181 coureurs ayant complété l'épreuve! Voici donc les podiums par distance:

RÉSULTATS

10 km

Masculin

1- Grant Handigan (Moncton)..... 33mn23
2- Raphaël Gilbert (UltraViolet) 36mn13
3- Frédéric Côté (Lac-à-la-Croix) 37mn43

Féminin

1- Nadia Bolduc (Vo2-Inuk) 38mn06
2- Laurence M. Bouchard (Alma) 38mn48
3- Audrey Laprise-Demers (Vo2) 47mn49

5 km

Masculin

1- Jean-Philippe Dion (Jakours) 16mn18
2- Nicolas Desbiens (Jakours) 16mn23
3- Joé Dufour (Alma) 16mn28

Féminin

1- Marie-Claude Brassard (Du Mille) 19mn10
2- Véronique Goulet (Dolb.-Mist.) 19mn34
3- Laura Bédard (Chicoutimi) 20mn19

3 km

Masculin

1- Étienne St-Pierre (Du Mille) 10mn35
2- Félix Savard (Chouclaks Krinquées) 10mn46
3- Alexandre Mergeay (Esk CrossFit) 12mn13

Féminin

1- Anaïs Côté (St-Bruno)11mn26
2- Raphaëlle Labbé Alma 13m06
3- Juliette Bergeron (Clinique Physio) 13mn09

1 km

Masculin

1- Xavier St-Onge (Chicouitmi) 3mn18
2- Simon Guay (Jeannois)3mn37
3- Lens Gaudreault (Ste-Jeanne d'Arc) 3mn57

Féminin

1- Saskia Duchesneau (Dolb.-Mist.) 3mn24
2- Jorane Bouchard (Béluga) 3mn26
3- Livia St-Pierre (Mille) 3mn47

TRIATHLON DU FJORD SAMEDI

Les inscriptions tardives bienvenues

JOHANNE SAINT-PIERRE
jstpierre@lequotidien.com

À peine 80 participants ont profité de la préinscription au Triathlon du fjord qui aura lieu samedi, dans le secteur du Pavillon des croisières à La Baie, plusieurs adeptes ayant sans doute été échaudés par les conditions difficiles de l'an dernier. Devant cette timide réponse, l'organisateur en chef, Normand Vachon, a décidé de prolonger la période d'inscription jusqu'à vendredi, plus précisément de 17h30 à 19h30, et sur place, samedi matin, 7h.

Habituellement, l'événement attire autour de 180 participants. « J'ai l'impression que l'an passé, la température assez vilaine a fait peur à des gens, estime M. Vachon. On a eu quelque 80 inscriptions et j'ai reçu 3-4 appels de personnes qui voulaient s'inscrire vendredi ou samedi matin. Peut-être que les gens souhaitent attendre un peu pour voir la température avant de s'inscrire. En espérant qu'ils annoncent une belle journée samedi afin d'avoir un peu plus de monde. »

Samedi, les athlètes arrivent vers 7 h, mais le départ de la première épreuve, le triathlon olympique, est prévu pour 9 h. Pour le volet olympique, les distances sont de 1,5 km de natation, 40 km vélo et 10 km de course. Le circuit reste le même que l'an dernier, soit la portion natation dans le secteur du quai des croisières, le vélo jusqu'à la Fromagerie Boivin et la course à pied sur le site.

Le départ du triathlon sprint est programmé pour 9 h 30, et le triathlon des U15, pour 10 h. À 10 h 30, ce sera le départ du triathlon U13 et celui du Découverte. Dans ce dernier cas, les distances de 300 mètres de natation, de 10 km de vélo et de 2,5 km de course à pied s'adressent en effet aux personnes qui souhaitent avoir un aperçu de la discipline. « Parfois, c'est juste de vivre l'événement avec les autres athlètes dans l'aire de transition, de s'asseoir ensemble au repas et de partager son expérience avec tout le monde (qui fait le déclic) », mentionne M. Vachon.

ÉVÉNEMENTS EN AOÛT

Le Club Endurance du Fjord organise deux autres événements en août, soit le Triathlon de Saguenay qui aura lieu le 13 août à Jonquière et la Course Endurance du Fjord, le 22 août à La Baie.

« Pour le Triathlon de Saguenay, on s'attend d'accueillir de 300 à 400 participants parce que cette année, il fait maintenant partie des événements de la Coupe du Québec de triathlon. Les gens qui veulent avoir des points pour (le classement de) la Coupe du Québec doivent donc venir prendre part aux épreuves qui auront lieu sur le site du parc de la Rivière-aux-Sables, souligne M. Vachon. Le triathlon aura lieu le dimanche pour permettre aux gens de descendre le samedi. »

La natation se fera dans la rivière Aux-Sables, le parcours de vélo se rendra presque au Norvégien et la portion course à pied s'effectuera sur la piste cyclable en direction de Cepal. « L'an passé, on avait eu 250 participants », rappelle le porte-parole du club

Pour la Course Endurance du Fjord, elle aura lieu le mardi 22 août et s'inscrit dans le circuit régional de course à pied. Les épreuves de 10 km, 5 km, 3 km et 1 km seront courues dans le secteur du Quai des croisières de La Baie. « Cette année, on remet des médailles à tout le monde », mentionne M. Vachon.

Pour plus d'information, consultez le site *www.endurancedufjord.com*, sous les onglets appropriés.

PATINAGE DE VITESSE COURTE PISTE

Encore cinq Bleuets sur le programme national

JOHANNE SAINT-PIERRE
jstpierre@lequotidien.com

Malgré le départ à la retraite de la Laterroise Marie-Ève Drolet, la région sera encore fort bien représentée au sein des équipes nationales et de développement sur courte piste de Patinage de vitesse Canada avec encore cinq athlètes.

En cette année olympique, on retrouve sur l'équipe nationale les aguerries Marianne Saint-Gelais de Saint-Félicien et Valérie Maltais de La Baie, ainsi que Kasandra Bradette de Saint-Félicien et chez les messieurs, l'étonnant Samuel Girard de Ferland-et-Boilleau. Si les deux premières tenteront d'assurer leur place pour leurs troisièmes Jeux olympiques en carrière lors des sélections olympiques du 12 août, Kasandra et Samuel viseront à obtenir leurs billets pour leur première prestation aux Olympiades de Pyeongchang en Corée du Sud.

Outre les quatre régionaux, l'équipe nationale sera composée de Charles Hamelin, Guillaume Bastille, Kim Boutin, Charle Cournoyer, Pascal Dion, François Hamelin, Namasthée Harris-Gauthier, Sasha Fathoullin et Jamie Macdonald.

Sur l'équipe de développement, seule la Jonquiéroise Joanie Gervais a vu sa place confirmée à nouveau, tout comme Genève Bélanger, Camille De Serres-Rainville, Audrey Phaneuf, Courtney Shmyr ainsi que Alyson Charles (équipe nationale junior 2017). Chez les messieurs, Samuel Bélanger-Marceau, Cédrik Blais, Steven Dubois, Patrick Duffy, Sébastien Gagnon et William Preudhomme. À noter que les membres de l'équipe nationale junior 2017, Renee Steenge, Alison Desmarais et Maxime Laoun feront leurs débuts au sein du programme national de développement.

En étant membres des équipes nationales et de développement, les athlètes s'entraînent aux centres nationaux situés à l'aréna Maurice-Richard de Montréal et à l'Anneau olympique de Calgary, en plus de profiter des services spécialisés et des brevets de support aux athlètes de Sport Canada (carding).

CARL CARMONI

Une légende du mini-putt au Ricochet

JOHANNE SAINT-PIERRE
jstpierre@lequotidien.com

Il y a 20 ans que le roi incontesté du mini-putt au Québec, Carl Carmoni, n'a pas mis les pieds au Saguenay, mais les amateurs du mini-golf qui ont suivi ses exploits durant les glorieuses années 90 pourront le voir à l'oeuvre et même l'affronter samedi et dimanche, sur le parcours entièrement rénové du club Le Ricochet de Chicoutimi.

En entrevue téléphonique, M. Carmoni n'a rien perdu de sa fougue pour son sport, lui qui a fait les délices de bien des téléspectateurs écoutant le fougueux commentateur Serge Vleminckx s'écrier « Biiiirdie ! » que ce soit lors des émissions diffusées à RDS à l'époque ou sur YouTube encore de nos jours. « Je suis actif plus que jamais parce que je suis en demande partout, dans les médias et aussi comme organisateur de tournois. Je suis le seul organisateur de tournois au Québec. Donc, oui, je suis encore actif et oui, j'ai hâte d'aller au Saguenay », a indiqué d'entrée de jeu M. Carmoni. Comme tout professionnel, il se pointera sur le site vendredi afin d'apprivoiser le parcours, vendredi, de 13 h à 17 h.

D'ailleurs, le mini-putt occupe encore une bonne partie de son temps de celui qui a contribué à repopulariser la discipline après la période creuse de 2000 à 2005. Il a fait la Coupe mini-putt 2012, une série avec TVGO.ca où il était à la fois joueur et animateur, puis la Coupe mini-putt 2014, « un projet-maison complètement différent avec des joueurs qui étaient aussi producteurs, analystes et arbitres, mentionne-t-il. On fait 13 journées de tournois officiels à deux volets depuis 2005 et on visite plusieurs régions du Québec. On fait aussi beaucoup de présences dans les médias pour parler de la discipline. Depuis 2005, l'achalandage est là », affirme celui qui organise tournois et prestations dans les médias. « Serge (Vleminckx) et moi, on fait encore beaucoup de prestations dans des médias pour populariser la discipline, ainsi que des présences dans des compagnies pour des tournois organisés », explique celui qui, dans la vraie vie, oeuvre comme courtier consultant en douane et transport de marchandises.

Il n'est pas peu fier d'avoir permis aux amateurs de reprendre leur place au mini-golf. « De 1970 à 2000, la compétition était réservée à l'élite pour les tournois. Il fallait jouer 30 et moins pour avoir une chance de gagner des bourses. Et pour passer à la télévision, il n'en prenait que 10 sur 1000 joueurs. Mais, quand ça a tombé à l'eau de 2000 à 2005, les commanditaires ne voulaient plus investir et l'attitude de certains joueurs a fait fuir les gens », énonce en substance celui qui, malgré 60 matchs à la télévision, reste toujours très accessible pour les gens. Il ne regrette pas d'avoir tassé l'élite pour miser sur les amateurs et les débutants. « Depuis ce temps-là, on a du fun, on a la paix, le monde aime jouer, les terrains sont remplis ! »

Avec sa vaste expérience, M. Carmoni conseille même des pros de golf et leur permet de retrancher quelques coups grâce à la technique, mais aussi en améliorant le mental. D'ailleurs, M. Birdie n'a pas besoin d'équipement super technologique pour réaliser ses exploits. « Je joue encore avec le même bâton avec lequel je joue depuis 1970. Je l'ai payé 6,99 $ chez Canadian Tire et j'ai plus de 60 000 $ de fait avec. C'est effectivement un bon investissement », raconte-t-il en mentionnant qu'il en détient quand même un deuxième encore bien neuf au cas où...

ENTIÈREMENT RÉNOVÉ

Directeur général du club Le Ricochet, Alain Fillion explique que la venue de Carl Carmoni viendra souligner la réouverture du mini-golf restauré au coût de 50 000 $. « C'est le même mini-putt refait à neuf. Si ça n'avait pas été aussi populaire, je ne l'aurais pas fait refaire. On est les seuls dans la région », souligne M. Fillion lorsqu'interrogé sur la popularité du mini-putt. M. Fillion rappelle d'ailleurs la promotion habituelle qui veut qu'un enfant accompagné d'un adulte joue gratuitement.

Selon lui, les gens ne sont nullement intimidés à l'idée de se mesurer à de grosses pointures comme le couple Carmoni. « Les gens n'arrêtent pas d'appeler. C'est sûr que ce sont les plus vieux et des plus jeunes. (Les tournois diffusés à RDS), ç'a été tellement populaire à l'époque avec Serge Vleminckx qui criait à tue-tête. Il y a un bel intérêt », assure M. Fillion en précisant que c'est Carl Carmoni qui s'occupe lui-même du tournoi.

« Les gens vont arriver samedi avec les enfants pour l'activité portes ouvertes. C'est gratuit et il y aura de l'animation, clowns, maquillage, canons à bulles de savon. Puis, il va s'installer au 18e trou pour le concours "Défiez le pro" et ceux qui l'emporteront recevront un T-shirt de M. Birdie », ajoute-t-il.

Carl Carmoni rencontrera ses anciens et futurs admirateurs samedi, entre 11 h et 16 h. À 13 h, le maître du mini-putt donnera une clinique sur la technique de putting, suivie à 13 h 30, du concours « Défiez le pro ». Suivra un tournoi amical (formule meilleure balle) dont les équipes seront équilibrées. Pas de bourse à gagner, mais l'honneur pour les gagnants d'être photographiés avec le trophée Mini-Putt.net et M. Carmoni. Dimanche, à 10 h 30, les as du fer droit seront invités à former leur duo pour affronter les redoutables roi et reine du mini-putt, Carl Carmoni et son épouse Suzanne.

Pour plus d'informations sur M. Carmoni, visitez les sites *mini-putt.net* et *https://carlcarmoni.com* ou encore sur sa page Facebook.

Carl Carmoni (deuxième à partir de la droite), alias M. Birdie, était de passage à Chicoutimi en 1997 pour un match diffusé à la télévision locale comme en fait foi cette photo qu'il nous a fournie. Phil Desgagné a animé l'événement. M. Carmoni se souvient avoir joué avec un dénommé Bob de Chicoutimi tandis que Jocelyn Noël avait été jumelé avec Fred de Chicoutimi. M. Carmoni et son coéquipier avaient remporté le duel joué sous la formule deux balles meilleure balle. Il se souvient même que le parcours actuel était installé sur la zone portuaire ou de la vieille gare à l'époque. — PHOTO COURTOISIE

EN BREF

Festi-Vélo

La 5e édition du Festi-Vélo de Métabetchouan/Lac-à-la-Croix battra son plein à compter de vendredi. Parmi les activités au programme, mentionnons la randonnée à la lampe frontale vendredi, à compter de 20 h, suivi d'un feu agrémenté de guimauves à cuire et de chocolat chaud au retour au Rigolet; le critérium urbain samedi, de midi à 16 h suivi du souper populaire sous le chapiteau aménagé près de l'église, et dimanche matin, la randonnée amateur de 60 km à compter de 9 h.

Tournoi de Saint-Honoré

La 2e édition du Tournoi provincial de baseball atome A et bantam A de Saint-Honoré a pris son envol avec 23 équipes en lice. Voici les résultats des quatre équipes en action mercredi. En atome A, les Blue Jays de Jonquière ont doublé les Angels de Saint-Honoré 8-4 tandis que les Braves de Laterrière ont malmené les Cardinals de Jonquière 18-8. En Bantam A, les Angels de Saint-Honoré ont eu le dernier mot 9-7 sur les Indians de Chicoutimi tandis que les Pirates de Chicoutimi ont baissé pavillon 10-6 face aux Cardinals de Jonquière. **JOHANNE SAINT-PIERRE**

Bouillon avec le Canadien

Le Canadien faisait déjà figure de Goliath en matière de ressources investies dans les opérations hockey. Et la tendance semble en voie de se maintenir. Le Tricolore a ajouté un nom à son déjà impressionnant organigramme, hier, en conclusion du camp de développement: Francis Bouillon. Il devient entraîneur au développement des joueurs et s'occupera des défenseurs parmi les espoirs de l'organisation. En tant que responsable des défenseurs, le principal projet de Bouillon sera évidemment Noah Juulsen, premier choix de Montréal en 2015. Juulsen devrait faire le saut dans la Ligue américaine cette saison. Le Canadien n'a guère connu de succès avec ses défenseurs sélectionnés au premier tour. Jarred Tinordi (2010) ne s'est jamais établi dans la LNH, tandis que Nathan Beaulieu (2011) a tant perdu en valeur qu'il a été échangé pour un choix de troisième tour. **LA PRESSE**

Alex Galchenyuk était joueur autonome avec compensation depuis le 1er juillet avant de finalement s'entendre avec le Canadien. — ARCHIVES LA PRESSE, DAVID BOILY

TROIS ANS ET 14,7 MILLIONS $

Le Canadien s'entend avec Galchenyuk

GUILLAUME LEFRANÇOIS
La Presse

La relation entre Alex Galchenyuk et le Canadien était déjà assez complexe. Marc Bergevin et Pat Brisson se sont assurés de ne pas en rajouter une couche.

Galchenyuk a signé hier un contrat de trois ans, d'une valeur totale de 14,7 millions de dollars, pour un impact de 4,9 millions sur la masse salariale.

Galchenyuk était joueur autonome avec compensation depuis le 1er juillet. L'équipe avait retenu ses droits en lui déposant une offre qualificative, mais devant l'impasse, un règlement en arbitrage devenait de plus en plus possible. D'ailleurs, les joueurs autonomes avec compensation avaient jusqu'à hier après-midi pour déposer une demande d'arbitrage salarial, et Galchenyuk faisait partie de la trentaine de joueurs qui s'étaient prévalus de ce droit.

Or, comme les partisans du Canadien l'ont vu en 2014 avec P.K. Subban, ces audiences peuvent laisser des séquelles sur la relation entre un joueur et l'organisation...

UNE BLESSURE QUI GÂCHE TOUT

Galchenyuk, 23 ans, a connu sa meilleure saison en 2015-2016, totalisant 30 buts et 26 aides pour 56 points.

Le premier choix du Canadien (troisième au total) en 2012 était en voie de dynamiter ces sommets personnels la saison dernière, mais une blessure à un genou subie le 4 décembre a fait dérailler sa campagne. Il venait alors au 11e rang dans la LNH avec 23 points en 25 matchs. À son retour au jeu, il a tardé à se remettre en marche, au point où il a perdu son poste de centre, en plus d'amorcer les séries éliminatoires au sein du quatrième trio.

Il a conclu sa campagne avec 17 buts et 27 mentions d'aide pour 44 points en 61 rencontres.

Au bilan de fin de saison du Canadien, la sempiternelle question de la position de Galchenyuk (centre ou ailier ?) était ramenée à l'ordre du jour. Claude Julien, peu enclin à l'employer au centre, a alors affirmé que le numéro 27 « n'est pas rendu là ».

Dans le vestiaire, ses coéquipiers Carey Price et Shea Weber avaient tous les deux fait allusion à la vie hors-glace de leur coéquipier. « On va continuer à lui inculquer de bonnes habitudes, comment être un bon professionnel », avait alors dit Weber.

Une fois le Canadien éliminé, de nombreuses rumeurs de transaction ont fait surface à son sujet, tantôt en provenance du Minnesota, tantôt de Long Island, tantôt du New Jersey. Mais Galchenyuk fait toujours partie du Bleu-Blanc-Rouge.

Selon TVA Sports, le contrat de Galchenyuk ne comporte pas de clause de non-échange.

NEUF MILLIONS, DEUX TROUS

On a maintenant une idée plus claire du portrait salarial du Canadien.

Selon Cap Friendly, l'équipe a maintenant 22 joueurs de la LNH avec des contrats en poche, pour 65,8 millions de dollars. C'est donc dire que Marc Bergevin a encore une marge de manoeuvre de 9,2 millions.

Les besoins demeurent les mêmes : un défenseur gaucher mobile apte à jouer une vingtaine de minutes par match, de même qu'un centre au sein des deux premiers trios. Avec l'argent disponible, il est permis de douter que Bergevin règle les deux problèmes, à moins d'une transaction majeure.

En défense, le dossier Andrei Markov demeure en suspens. Le Russe est toujours joueur autonome, et peu de détails filtrent sur l'avancement du dossier, puisque l'homme de peu de mots n'a pas d'agent et se représente lui-même. À 38 ans, il ne rajeunit pas, et l'unité défensive manque de patineurs fluides, ce que Markov n'est plus. Il demeure toutefois une solution plus viable que le nouveau venu David Schlemko pour jouer au sein du top 4.

Au centre, Jonathan Drouin et Phillip Danault sont virtuellement les deux premiers centres. Par contre, Drouin n'a toujours pas évolué de façon permanente au centre dans la LNH. La bouchée pourrait être grosse s'il pivote soudainement le premier trio.

100 M$ pour Connor McDavid

Presse canadienne

EDMONTON - Les Oilers d'Edmonton ont déboursé une petite fortune pour s'assurer les services de leur joueur étoile Connor McDavid à long terme, mais ç'aurait pu être pire.

Les Oilers ont octroyé une prolongation de contrat de huit saisons d'une valeur moyenne annuelle de 12,5 millions $ à McDavid, mercredi. Ça signifie que le joueur par excellence de la LNH, qui n'est âgé que de 20 ans, sera le joueur le mieux rémunéré annuellement dans la LNH, mais c'est environ 750 000 $ de moins par saison que ce que les rumeurs évoquaient la semaine dernière.

« Ç'aurait facilement pu être bien plus élevé, et beaucoup plus court comme entente », a déclaré le directeur général des Oilers Peter Chiarelli.

Elle entrera en vigueur au début de la saison 2018-2019, ont précisé les Oilers dans un communiqué de presse.

Si le plafond salarial de la LNH demeure au niveau actuel de 75 millions $, le contrat de McDavid accaparerait à lui seul 16,6 pour cent de la masse salariale des Oilers.

Mais toute hausse du plafond serait accueillie favorablement à Edmonton. Les Oilers tentent également d'accorder une prolongation de contrat à long terme à leur espoir Leon Draisaitl, qui est joueur autonome avec compensation après avoir complété son contrat de recrue. Chiarelli risque donc de devoir lui offrir une importante hausse salariale.

« Une partie de l'entente portait sur l'importance de bâtir l'avenir, et Connor voulait autant que moi que cette équipe demeure compétitive, a mentionné Chiarelli. Il y a des défis à tous les niveaux lorsque tu tentes de bâtir une équipe compétitive en cette ère du plafond salarial. Connor en est conscient, Jeff Jackson (l'agent de McDavid) le sait lui aussi, et nous sommes optimistes quant à la possibilité d'aligner une formation gagnante, qui puisse prétendre à la coupe Stanley. »

McDavid a mené la Ligue nationale en 2016-2017 avec une récolte de 100 points et il a remporté le trophée Hart à titre de joueur le plus utile pour la première fois de sa jeune carrière. Premier joueur choisi au repêchage de 2015, le dynamique centre de 20 ans s'est avéré le catalyseur de la transformation des Oilers d'éternels perdants à d'excitants aspirants aux plus grands honneurs.

Avec McDavid comme chef de file, les Oilers ont atteint les séries éliminatoires pour la première fois en une décennie. Ils ont éliminé les Sharks de San Jose avant de s'incliner aux mains des Ducks d'Anaheim en sept matchs.

« Je suis tellement excité par la perspective de porter l'uniforme des Oilers pour les neuf prochaines saisons et de jouer avec certains des gars que je respecte le plus au monde, a dit McDavid. J'ai très hâte au camp.

« Je voulais démontrer que je veux m'impliquer à long terme, et que je veux gagner ici. »

Âgé de 20 ans seulement, Connor McDavid devient le joueur le mieux rémunéré annuellement dans la LNH. — ARCHIVES AP

RICHARD MARTEL QUITTE LES MARQUIS

Monsieur le commissaire

JOHANNE SAINT-PIERRE
jstpierre@lequotidien.com

Richard Martel assumera les fonctions de commissaire de la Ligue nord-américaine de hockey pour la prochaine saison, avec la possibilité de renouveler son mandat pour l'année suivante.

Ainsi en ont décidé les propriétaires des équipes du circuit lors d'une conférence téléphonique tenue mercredi soir. L'ex-DG et entraîneur-chef des Marquis de Jonquière avait présenté sa vision de la ligue aux propriétaires la semaine dernière et avait manifesté son intérêt à assumer cette fonction.

Joint hier, Martel est bien conscient de l'ampleur de la tâche qui l'attend, lui qui avait plaidé en faveur d'un commissaire capable de donner plus de visibilité et de crédibilité à la ligue. « Je suis content. C'est une ligue qui offre du très bon calibre de hockey et qui gagne à être connue » a indiqué celui qui s'est bien entouré pour mener à bien son projet et sa vision des choses. « Denis Leblanc sera mon adjoint. Il compte 15 ans de hockey professionnel dans la LNH. Pendant sept ans, il a agi comme dépisteur à Columbus et huit ans comme dépisteur à Boston où il a gagné la coupe Stanley. »

Martel pourra aussi compter sur Michel Gaudet, qui a mis au monde la LNAH. « Il sera mon conseiller. Il est au courant du projet et il voulait que je sois en poste. Il ne voulait plus s'impliquer autant, mais il va m'accompagner au début. Il m'a donné mon premier job comme entraîneur-chef et on a toujours gardé contact. C'est une personne que j'estime beaucoup et qui a fait beaucoup pour la Ligue nord-américaine à ses débuts. » L'actuel DG, Gilles Rousseau, deviendra directeur opération hockey et le reste du personnel administratif restera en poste.

« Il faut de la stabilité, plaide Martel qui mise aussi sur une visibilité accrue. Il faut travailler les marchés, rentrer des commanditaires majeurs et il travaillera notre ligue et s'organiser pour que les six formations soient solides pour le futur. Le défi est énorme et c'est pourquoi j'ai dit depuis le début qu'il fallait un commissaire à temps plein si on veut que cette ligue soit viable. »

Il quitte les Marquis avec un petit pincement au coeur, mais il se sent prêt pour ce nouveau défi. « On va y aller étape par étape, mais ça s'annonce de très bon augure », assure Martel qui aura les coudées franches. « Ce sera à moi d'argumenter avec les propriétaires pour les amener dans la direction où je souhaite aller. Ce ne sera certainement pas toujours facile, mais je suis prêt à relever ce défi » ajoute celui qui a reçu plusieurs appels et textos de félicitations depuis sa nomination.

MARC BOIVIN ACTIF

Embauché par les Marquis de Jonquière lors des demi-finales de 2016, Richard Martel avait signé un contrat d'un an avec deux années d'option. Sa seule saison complète à la barre de l'équipe aura été éclatante, alors que les Marquis ont été sacrés champions de la saison régulière avec une fiche de 30 victoires, 10 défaites, avant de remporter la Coupe Vertdure.

Son départ force toutefois les dirigeants des Marquis à se dénicher un nouvel entraîneur-chef. Le copropriétaire Marc Boivin avait prévu le coup et avait déjà amorcé des démarches pour lui trouver un successeur. Claude Bouchard fait évidemment partie de ses candidats potentiels.

« J'ai des noms en tête et j'ai fait quelques téléphones. Nous allons continuer dans la même lignée d'entraîneurs expérimentés », affirme Marc Boivin, ajoutant que lui et Éric Claveau approuvent la décision de Martel. « Il est à sa place. Oui, on perd Richard, mais c'est bon pour la ligue. Michel Gaudet, c'est lui qui nous a rentrés dans la Ligue, c'est un bon vendeur. Je suis sûr qu'il va ouvrir des portes à Richard. Idem pour Denis Leblanc. Richard arrive avec son équipe et le fait qu'il sera à temps plein fera une différence. C'est une personne très fière. Il ne voudra pas perdre sa crédibilité et il va s'organiser pour que ça marche ! »

Richard Martel devient le commissaire de la Ligue nord-américaine de hockey.
— ARCHIVES LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

David Desharnais content d'aller à New York

MONTRÉAL - Pour David Desharnais, l'aventure dans la Ligue nationale de hockey se poursuivra pendant au moins une autre saison, et c'est tout ce qu'il souhaitait pour le moment.

Après une campagne difficile, de son propre aveu, qui l'a vu passer de moins en moins de temps sur la patinoire dans l'uniforme de l'équipe qu'il aimait tant, le joueur de centre de 30 ans poursuivra sa carrière avec les Rangers de New York.

Le directeur général Jeff Gorton a confirmé la nouvelle, qui avait été révélée mardi par le journaliste new-yorkais Larry Brooks.

Les Rangers n'ont pas dévoilé les détails financiers de l'entente, mais selon diverses sources, Desharnais encaissera 1 million $ US.

« Je suis très content, ça me donne une autre opportunité de revenir dans la Ligue nationale, d'avoir du temps de glace, d'être dans une bonne équipe et de connaître une bonne saison », a déclaré Desharnais en entrevue téléphonique avec La Presse canadienne.

« Ce n'est pas comme si j'avais 10 000 choix, a aussi admis Desharnais avec candeur, mais les Rangers étaient intéressés. J'ai parlé avec Alain (Vigneault, l'entraîneur-chef des Rangers) et ça cadrait bien. Et c'est quand même les Rangers. New York, c'est une belle ville et ils ont encore une bonne équipe. Pour moi, l'opportunité était bonne, car ils viennent de perdre deux joueurs de centre (Derek Stepan et Oscar Lindberg). Je veux jouer sur un trio régulier et en avantage numérique, et ce sont des opportunités qui pourront se présenter. Mais je vais devoir faire le travail parce que rien n'est gratuit dans la vie. Surtout pas dans ce milieu-là. »

Desharnais affirme avoir gardé confiance de trouver un nouveau lieu de travail dans la LNH, bien qu'il vivait un scénario qu'il ne connaissait pas.

« J'ai été à Montréal pendant toute ma carrière, et tu ne sais pas ce que les autres équipes peuvent penser de toi. C'était un peu comme avancer dans l'inconnu, et peut-être que je serai moins stressé l'année prochaine. Quand tu es dans l'inconnu, c'est toujours un peu énervant et tu n'as pas trop de contrôle. Mais j'étais confiant de trouver quelque chose. »

L'attaquant de Laurier-Station aura donc une autre chance de se faire valoir avec une troisième équipe, après presque huit saisons complètes avec le Canadien et 18 matchs de saison régulière avec les Oilers d'Edmonton.

La formation albertaine avait acquis les services de Desharnais le 28 février dernier en retour du défenseur Brandon Davidson.

PRESSE CANADIENNE

sports

WIMBLEDON
ABANDA ÉLIMINÉE PAR OSTAPENKO
33

MINI-PUTT
CARL CARMONI AU RICOCHET EN FIN DE SEMAINE
37

facebook/ LeQuotidien Progres
@lequotidien_cyb

BROAN

NOTRE PRIX TANGUAY
399,99
33,33 / 12 mois

Hotte murale (647095)
- Moteur interne • 350 PCM
- Éclairage halogène
- 3 vitesses

NOTRE PRIX TANGUAY
949,99
26,38 / 36 mois

SAMSUNG

Cuisinière avec four à convection véritable (622791)
- Surface de cuisson en vitrocéramique
- Porte avec grand hublot de verre
- Four autonettoyant à la vapeur
- Affichage au DEL
- Zone réchaud
- Fonction ébulition rapide
- Ronds expansibles

NOTRE PRIX TANGUAY
1499,99
29,99 / 50 mois

Panasonic

Micro-ondes de 1 100 watts (651950)
- Plateau rotatif • 10 vitesses • Décongélation automatique

NOTRE PRIX TANGUAY
199,99
16,66 / 12 mois

SAMSUNG

Réfrigérateur de 21,6 pi cu (557600)
- Affichage au DEL • 2 bacs à humidité controlée
- Balconnets ajustables • Machine à glaçons automatique
- Tablette de verre anti-débordement

SAMSUNG

Lave-vaisselle à 3 paniers (654359)
- 6 cycles • Grande cuve en acier inoxydable
- Capacité de 15 couverts
- Mise en marche diférée

NOTRE PRIX TANGUAY
799,99
22,22 / 36 mois

JUSQU'À **50 VERSEMENTS**
SUR TOUS LES ÉLECTROMÉNAGERS ET LES PRODUITS ÉLECTRONIQUES

ASUS

Ordinateur portable
Série K555 (672459)
- Processeur Intel Core i3
- Lecteur de carte SD
- Carte vidéo HD Graphics 5500
- Lecteur / graveur DVD

intel Windows 10

600,89
ÉCOFRAIS INCLUS
599,99 + 0,90
11,99 / 50 mois

YAMAHA Micro-chaîne (674893)

Bluetooth Wi Fi AirPlay MusicCast

600,79
ÉCOFRAIS INCLUS
599,99 + 0,80
11,99 / 50 mois

PENTAX

Caméra Réflex K-50 étanche avec objectif 18-55 mm (582422)
- Capteur CMOS • Enregistrement vidéo 1080P • Mise au point automatique et manuelle • Écran ACL de 3 po

16,2 MP

580,24
ÉCOFRAIS INCLUS
579,99 + 0,25
16,11 / 36 mois

OBTENEZ UN
ENSEMBLE GRATUIT
ÉTUI DE TRANSPORT, TRÉPIED ET CARTE MÉMOIRE 16 GO (912376)
À L'ACHAT DE CETTE CAMÉRA (582422)
Une valeur de 179,99 $

tanguay.ca

ABONNEZ-VOUS À NOTRE INFOLETTRE
CONCOURS • ASTUCES

AMEUBLEMENTS
TANGUAY

Livraison gratuite*

1990, boul. Talbot CHICOUTIMI 1 800 363 - 4711 • 418-698 - 4411

Accord D Desjardins

Les financements sont octroyés par Accord D Desjardins et les versements sont sujets à approbation du service de crédit Accord D Desjardins. Toutes les taxes (TPS et TVQ) et écofrais applicables sont payables à Ameublements Tanguay au moment de l'achat. Le montant payable en versements égaux exclut les taxes de vente (TPS et TVQ) et les écofrais. Si un versements vient en souffrance, un intérêt sera calculé à compter de la date d'échéance du versement au taux annuel de 19,5% et sera chargé mensuellement au compte du client par Accord D Desjardins. (Ex. : solde en souffrance de 100$, l'intérêt pour une période de 30 jours sera de 1,63$). Non jumelable à une autre promotion. Photos à titre indicatif. Prix, produits et modalités de paiements sont sujets à changements sans préavis. Cette offre est en vigueur jusqu'au 9 juillet 2017.
*Livraison gratuite à la grandeur du Québec et du Nouveau-Brunswick, cependant certaines régions peuvent être assujetties à des frais. Détails en magasin

5199253